This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

6000345558

42.

1252.

ESSAI SUR L'ORIGINE

ET LA

FORMATION SIMILAIRE

DES

ÉCRITURES FIGURATIVES

CHINOISE ET ÉGYPTIENNE.

I

HISTOIRE ET SYNTHÈSE.

ϹΟΥΤΕΝ Ϲϩϧ

BASILICO-GRAMMATE,

ou Scribe royal.

BIBLIOTHECA REGIA

SINICO-ÆGYPTIACA.

ESSAI SUR L'ORIGINE

ET LA

FORMATION SIMILAIRE

DES

ÉCRITURES FIGURATIVES

CHINOISE ET ÉGYPTIENNE,

COMPOSÉ PRINCIPALEMENT D'APRÈS LES ÉCRIVAINS INDIGÈNES,
TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS UNE LANGUE EUROPÉENNE;

PAR G. PAUTHIER.

Ab Jove principium.

PARIS,

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

1842.

1252.

« Pythagoras Samius ait omnium rerum initia esse bina, ut finitum et infinitum, bonum et malum, vitam et mortem, diem et noctem. Quare item duo, status et motus; quod stat aut agitatur, corpus; ubi agitatur, locus; dum agitatur, tempus; quod est in agitatu, actio. »

VARRO, de lingua latina.

AVANT-PROPOS.

Deux grands phénomènes de linguistique se sont produits, à une époque très-reculée, aux deux extrémités du monde oriental. L'un, seul témoin vivant d'un âge dont il reste l'unique représentant, s'est conservé jusqu'à nos jours dans une contrée vaste et reculée de l'Asie, où il a une existence à part, tandis que l'autre a disparu de la terre, il y a près de deux mille ans, avec l'empire des Pharaons, en laissant aux générations futures, frappées de sa puissance et de sa grandeur, le soin de recueillir les débris et de retrouver le secret longtemps perdu de son existence et de sa durée.

Ces deux phénomènes ont-ils eu une cause commune; ou bien, soumis tous deux à des lois qui leur étoient propres, ont-ils constitué deux systèmes différents qui n'auroient eu de commun que d'être également étrangers aux autres langues du monde ancien et moderne? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans cet Essai.

Pour procéder méthodiquement et remonter du connu à l'inconnu, nous commencerons par présenter les diverses opinions des Chinois sur l'origine et la formation de leur écriture; ensuite nous exposerons brièvement la synthèse de cette écriture figurative, en nous appuyant constamment sur l'autorité des meilleurs écrivains chinois. Enfin, nous suivrons la même marche

pour l'écriture hiéroglyphique dont le véritable système, malgré les travaux admirables, quoique imparfaits, de Champollion le jeune, est encore pour beaucoup de monde un véritable problème.

C'est là le sujet de cette *Première partie*, qui comprend ainsi l'*histoire* et la *synthèse* des écritures figuratives chinoise et égyptienne.

L'*analyse* méthodique de ces deux écritures figuratives fera le sujet de la *Seconde partie*.

Une *Troisième et dernière partie* accompagnée d'une *Introduction générale*, comprendra les *Principes fondamentaux comparés* des deux langues *chinoise* et *égyptienne*.

On pourra juger alors de la véritable nature de la langue chinoise, encore scientifiquement peu connue, et si l'ancienne écriture égyptienne ou hiéroglyphique a avec la première une origine commune, ou si c'est un produit similaire, quoique isolé, de l'esprit humain; on verra enfin si la connoissance préalable du véritable système de l'écriture chinoise n'est pas la voie la plus sûre pour arriver à la connoissance du véritable système de l'écriture hiéroglyphique.

L'esquisse de l'ouvrage que nous publions aujourd'hui parut en 1838. Elle faisoit partie d'un article intitulé *Écriture*, inséré dans l'*Encyclopédie nouvelle*. L'accueil qui fut généralement fait dans le public français et étranger à cette théorie de linguistique primitive, et les encouragements que l'auteur reçut de personnes habituées à traiter philosophiquement les questions en apparence les plus étrangères à la philosophie, l'ont engagé à donner à cette théorie tous les dévelop-

pements qu'elle pouvoit comporter, et qu'il publie aujourd'hui avec plus de confiance. Que le lecteur veuille bien lui permettre de citer ici le témoignage qu'un savant italien, le P. Ungarelli, qui vient de publier un magnifique travail sur les *Obélisques de Rome*[1], a rendu de l'*Esquisse* de 1838, dans une lettre écrite de Rome à M. Bonnetty, le 13 avril 1841 :

« Quanto all' eccellente lavoro di M. Pauthier, in-
« torno a questo debbo rallegrarmi coll' egregio autore,
« perchè egli *il primo*[2] abbia saputo sviluppare con
« tanta sagacità e chiarezza ciò che vi è di somiglianza
« tra la *scrittura chinese*, e la *geroglifica egiziana*, e
« chi altro lo avrebbe potuto fare se non uno eminente-
« mente dotto nella lingua chinese? Avrei, egli è vero,
« alcune cose da opporre, siccome quella dell' esistenza
« scoperta di un numero di geroglifici che hanno per-
« duto il loro valore ideografico nella composizione
« dei testi, e sono divenuti puramente fonetici[3]; e da
« questi, secondo il dottore Riccardo Lepsius di Berlino,
« viene costituito un *Alfabeto geroglifico generale*,
« come esso lo chiama (Voir *Lettre à M. le professeur*

---

[1] *Interpretatio obeliscorum urbis ad Gregorium XVI Pontificem Maximum digesta per Aloisium Mariam Ungarellium, sodalem barnabitam.* Romæ, M. DCCCXLII, in-fol. avec planches.

[2] Tous les mots en *italiques* sont soulignés dans l'original.

[3] Il se peut que quelques signes *hiéroglyphiques*, passés à l'état *phonétique*, aient perdu, par la suite des temps, leur valeur *idéographique*, mais il en est de ceux dont parle le P. Ungarelli, comme , figurativement *demeure, habitation*, l'un des signes les plus usités *phonétiquement*, qui ont conservé, dans un très-grand nombre de cas, leur valeur *idéographique*.

« *H. Rosellini sur l'alphabet hiéroglyphique*, par « le docteur Richard Lepsius, Rome 1837). Ma questa « ed altre mie osservazioni fatte sopra il prezioso « scritto di M. Pauthier non tolgono che io lo stimi « grandemente e me lo tenga carissimo, e quindi sia « tale la mia gratitudine inverso dello rispettabilissimo « e sapientissimo autore, non che inverso di V. S. che « me lo ha procurato e spedito, da non poterla con « parole esprimere. Ho ammirato eziandìo la sua so- « brietà nelle lodi date all' immortale Champollion « quanto alla priorità della scoperta [1]. Il dottor Young « certo passa per quello che abbia preceduto Cham- « pollion; ma io credo che, esaminando bene le carte « lasciate da quest' ultimo, si troverà che egli arrivò « contemporaneamente a fare la detta scoperta; e fu « solo per renderla più completa che egli ritardò a « pubblicarla dopo Young. Basterebbe vedere ciò che « egli disse nella sua Introduzione al tomo I° dell' « opera pubblicata nel 1814 : *L'Égypte sous les Pha- « raons*, pages 23, 24. »

Ce témoignage indirect et spontané du savant italien vaut bien la phrase tant sollicitée d'un sinologue russe, récemment publiée. L'Essai qui suit pourra servir à faire apprécier la valeur respective de ces deux jugements.

Paris, le 20 novembre 1842.

---

[1] Dans cette circonstance comme dans toutes celles où nous avons dû émettre une opinion, nous nous sommes toujours efforcé de nous conformer strictement à la vérité et à la justice, sans prédilection de pays et sans acception de personnes.

ESSAI

SUR

L'ORIGINE ET LA FORMATION SIMILAIRE

DES

ÉCRITURES FIGURATIVES

CHINOISE ET ÉGYPTIENNE,

COMPOSÉ PRINCIPALEMENT D'APRÈS LES ÉCRIVAINS INDIGÈNES, TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS UNE LANGUE EUROPÉENNE.

PREMIÈRE PARTIE.

SECTION PREMIÈRE.

HISTOIRE ET SYNTHÈSE DE L'ÉCRITURE CHINOISE.

Il se passa bien des siècles depuis le jour où l'homme apparut sur le globe qu'il habite, jusqu'à celui où, réuni en société, il découvrit le moyen de donner une forme déterminée à sa pensée, jusque-là fugitive, en la faisant passer dans le domaine du monde matériel. Les premières tentatives qui furent faites pour établir un lien de communication entre le monde des formes et celui des idées,

durent nécessairement participer de l'imperfection de l'intelligence de l'homme, qui ne pouvoit arriver à son complet développement que par le développement progressif de ce grand instrument de civilisation. On a souvent dit et répété que le langage et l'écriture n'étoient pas des produits humains, mais des révélations divines. Si l'on a voulu dire que la faculté que l'homme possède d'exprimer sa pensée par des articulations nombreuses et soumises à des lois variées, de la communiquer au moyen de certains signes convenus, est une faculté qu'il tient de Dieu, comme ses autres facultés, on a eu raison; mais si, au contraire, on a voulu dire que le langage et l'écriture étoient directement révélés de Dieu à l'homme, essentiellement incapable d'arriver par lui-même à se créer un langage quelconque et des signes convenus de communication, on est tombé, selon nous, dans une grave erreur, parce que les langues humaines et les signes destinés à les représenter aux yeux sont trop imparfaits, malgré les perfectionnements que les générations successives leur ont apportés, pour être l'œuvre de Dieu.

1. ORIGINE, DÉVELOPPEMENT ET MODIFICATIONS SUCCESSIVES DE L'ÉCRITURE CHINOISE.

L'histoire, d'ailleurs, donne à cette opinion toute l'autorité d'un fait. Et, pour nous borner aux recherches qui font le sujet de cet *Essai*, nous allons passer successivement en revue ce que les écrivains

chinois les plus accrédités ont dit de l'origine et de la formation de leur écriture figurative.

On lit dans la seconde partie du Commentaire de l'illustre philosophe KHOUNG-TSEU, sur le *Supplément* au *Y-king* ou *Livre des transformations* (le plus ancien livre chinois), nommé *Hi-thseu*, rédigé primitivement par *Wen-wang* et *Tcheou-koung*, dans le XI^e^ siècle avant notre ère [1] :

« Dans la haute antiquité, *Pao-i* (autrement dit « *Fou-hi*), gouvernoit le monde (*thien-hia*); ayant « levé les yeux en haut, il vit des figures dans le « ciel ; les ayant ensuite baissés, il vit des modèles « à imiter sur la terre; il contempla les formes va- « riées des oiseaux et des quadrupèdes, ainsi que « les propriétés diverses de la terre. Des corps à « proximité de lui et qu'il pouvoit saisir, comme « des objets éloignés qu'il pouvoit déterminer, il « commença à tracer les *huit Kouá* ou Symboles, « dans le dessein de pénétrer la vertu de l'Intelli- « gence divine, [comme la nature de l'immobile et « du mobile, de ce qui cède et de ce qui résiste, « *Commentaire* [2]] et dans celui de classer par espèces « les propriétés distinctes de tous les êtres [comme

[1] Le Commentaire de KHOUNG-TSEU sur le *Hi-thseu* de *Wen-wang* et de *Tcheou-koung*, est intitulé 傳 *tchouan*, c'est-à-dire *Histoire traditionnelle, traditions.* Des traditions transmises par un homme comme l'illustre philosophe chinois méritent certainement d'être prises en considération par la critique moderne, même la plus difficile et la plus incrédule.

[2] Le Commentaire est celui de *Tchou-hi*, intitulé 本義 *pen-i*, « sens primitif et fondamental. »

« les figures des lacs, des montagnes, du vent, du « tonnerre, *Commentaire*] [1]. »

On lit encore dans le même livre (f° 21) que, « dans la haute antiquité, on se servoit de corde- « lettes nouées pour l'administration des affaires. « Pendant les générations suivantes, le saint homme « (*Foŭ-hí*) les remplaça par l'écriture [2]. »

On lit aussi, dans le *Supplément* au *Ssè-kí* [3] (de l'historien *Ssè-mà-thsián*) que, « selon l'histoire pri- « mitive des trois empereurs (*Sán-hoáng*), le très- « illustre *Foŭ-hí* inventa l'écriture pour remplacer

---

[1] 繫辭 *hí tseû* (*hid-tchouân*, second Commentaire), folio 20 recto; édition *kién-pèn*, ou revue, de 1782. Voici le texte:

古王觀觀觀
者天象法之
下包
于于
文
取
物
卦
德
情
也
天
地
與
諸
于
以
以
之
則
則
鳥
之
遠
始
神
萬
通
類
之
氏
俯
仰
觀
地
身
是
通
類

On place le règne de *Foŭ-hí* environ 3,369 ans avant notre ère.

[2] 上古結繩而治後世聖人易之以書契 Voy. aussi le *Y-King ta-thsiouan-hoeï-kiaï*, k. III, f. 20.

[3] 史記補三皇本記太昊伏羲造書契以代結繩之政。

« les cordelettes nouées, dans l'administration du « gouvernement. »

Le *Thoúng-kién*[1] dit aussi « que la vertu du très- « illustre (*Foŭ-hí*) unissoit le haut et le bas. Le ciel « y correspondit en faisant apparoître à ses yeux les « caractères ou les formes extérieures (*wén*) des « oiseaux et des quadrupèdes; la terre y corres- « pondit en lui montrant les figures du *Loŭ-choú*, « sur le tableau sorti des eaux (*Hó-thoú*). C'est par « suite de cela que *Foŭ-hí*, en levant les yeux en « haut, vit des images dans le ciel, et qu'en les bais- « sant il vit des modèles à imiter sur la terre. Il « aperçut ce qui constituoit la nature et les rapports « extérieurs de tous les êtres, et il commença à « tracer les huit *Kouá*. Il inventa l'écriture pour « remplacer les cordelettes nouées, dans l'adminis- « tration du gouvernement.

« — La formation de cette écriture a lieu d'après « *six règles*, qui consistent :

« 1° A figurer la forme (*siáng-hîng*);

« 2° A détourner les premiers caractères formés « de leur signification propre, pour les employer au « figuré (*kià-tsiĕĭ*);

« 3° A indiquer les objets (*tchì-ssé*);

« 4° A combiner ensemble plusieurs idées (*hoéï-ĭ*);

« 5° A tourner les caractères dans un sens opposé « (*tchouàn-tchóu*);

« 6° A réunir la *forme* au *son* (*kiaï-chîng*).

« *Foŭ-hí* fit en sorte que dans l'empire la raison

---

[1] *Tsién-pién*, ou Premier livre.

« et la justice fussent en harmonie avec les carac-
« tères primitifs et les caractères dérivés, et que les
« caractères primitifs ainsi que les caractères dérivés
« fussent en harmonie avec les six principes de leur
« formation [1]. »

---

[1] Voici la seconde partie de ce texte, qui ne se trouve pas dans le Commentaire de KHOÙNG-TSEÙ sur le Supplément au *Y-king* :

書一二三四五六使理字。歸
制日日日日日日天必文六
有象假指會轉諧下歸字。書
六。形。借。事。意。主。聲。義文必

Le Commentaire intitulé *Chï-ï*, « sens expliqué, » ajoute :

« Par *choû* (vulgo *livre*) on entend les *caractères tracés au pin-*
« *ceau* (ou par tout autre moyen).

« La première classe se nomme *figurant la forme;* les carac-
« tères 日, 月 *jï, yoüeï*, « soleil et lune, » appartiennent à cette
« classe; c'est en *figurant* la forme ou le corps du *soleil* et de la
« *lune* qu'on les a représentés (en écriture ancienne, *koù-wén*).

« La seconde classe se nomme *à sens combinés* (il y a interver-
« sion dans l'ordre); les caractères 武, 信 *woù, sín*, « guer-
« rier, sincérité, » appartiennent à cette classe; les éléments
« 止, 戈 *tchï* « empêcher, » et *kŏ* « lance, » équivalant à *dé-*
« *fendre avec une lance,* constituent le caractère 武 *woù*, « guer-
« rier; » les éléments 人, 言 *jîn, yén*, « homme, parole, » cons-
« tituent le caractère 信 *sín*, « parole d'homme, équivalant à
« sincérité, fidélité.

« La troisième classe se nomme *à sens inverse;* les caractères
« 考, 老 *khaò* et *laò*, « examen, vieux, » appartiennent à
« cette classe. On a établi ainsi une classe de ces caractères, qui

Lo-pi, dans le livre intitulé *Loú-ssè* [1], attribue aussi l'origine de l'écriture à *Foŭ-hí*. Il ajoute que, pour perpétuer le souvenir des circonstances qui concoururent à cette invention, l'inventeur nomma cette écriture, *Écriture de dragon*, parce que ce fut sur le dos d'un dragon-cheval, sorti du fleuve, qu'il vit les premiers linéaments des caractères. On donna aussi le surnom de *dragon* à tous les fonctionnaires publics qui se servirent les premiers des caractères inventés.

« changent de sens par la direction opposée à droite ou à gauche « que l'on fait prendre à une partie des traits qui les constituent.

« La quatrième classe se nomme *indiquant la position des objets:* « 處事 *tchoù-ssé;* les caractères 上, 下 *chàng* et *hiá*, « haut « *et* bas, » appartiennent à cette classe; un homme placé au- « dessus de la ligne horizontale — *ï*, est 上 *chàng*, « en haut, « élevé, supérieur; » un homme placé au-dessous de la ligne « horizontale — *ï*, est 下 *hiá*, « en bas, inférieur; » chacune « de ces positions est indiquée par une disposition propre du « caractère : c'est pourquoi on nomme ces caractères *indicatifs.*

« La cinquième classe se nomme *à sens emprunté*, ou méta- « phorique; les caractères 令, 長 *líng*, *tchâng*, « ordre, âge, » « appartiennent à cette classe; c'est un même caractère employé « dans deux sens différents.

« La sixième classe est celle des caractères qui *unissent la* « *figure au son*, pour ne former qu'*un seul* caractère, comme « 江, 河 *kiáng*, *hó*, noms de deux fleuves; le signe *figuratif* « 水 *choüi*, « eau, » constitue leur *figure;* 工, 可 *kiáng* et « *hó*, en constituent le son. » (*Tséu-hiŏ-tièn*, k. I, f° 1 *verso.*)

[1] 路史 *Loú-ssè, Histoire des Itinéraires*, par *Lo-pi.*

D'autres écrivains chinois, tel que l'auteur du *Wáï-kí* [1], attribuent l'invention de l'écriture à *Thsáng-hië*, ministre de la droite de *Hoáng-tí* (2698 ans avant J. C.)

Il procéda à cette importante invention sur un ordre exprès de l'empereur, en suivant la même marche que nous avons vu suivie plus haut par *Foŭ-hí*. Cette dernière opinion est celle qui fut adoptée aussi par le célèbre prince philosophe *Hoáï-nán-tseù*, qui vivoit dans le second siècle avant notre ère (189), et par *Tchoú-hí*, dans son Commentaire sur le *Livre de l'obéissance filiale* [2]. Ces deux opinions, loin de se contredire, confirment le même fait, à savoir : l'invention de l'écriture et des caractères chinois par *Foŭ-hí* et *Thsáng-hië*, trois mille ans avant notre ère; le premier, en traçant les premiers linéaments de cette écriture, et le second, en donnant plus de développement à l'invention rudimentaire de *Foŭ-hí*.

On doit bien penser que cette invention continua de se développer et de se perfectionner avec la civilisation chinoise. L'empereur *Yáo* (2357 avant J. C.) commença, dit-on, à tracer les *caractères imités de la tortue* (*Koúeï-choú*), c'est-à-dire, dont il aperçut la forme sur la *tortue intelligente* ou *divine*, comme s'expriment les écrivains chinois [3]. Sous le

---

[1] 外記。

[2] 孝經 *Hido-kíng*.

[3] Les historiens chinois rapportent à la cinquième année du

règne de la dynastie des *Hiá* (de 2205 à 1766 avant J. C.), on mit en usage les caractères des inscrip-

---

règne de *Yáo* (2353 ans avant notre ère) un fait qui pourroit faire naître de curieuses conjectures sur l'origine de l'écriture chinoise. Ce fait est l'arrivée à la cour de *Yáo* « d'un barbare du « midi, de la famille ou race nommée *Youë-tchâng*, apportant « en présent une grande tortue. » (Voy. le *Kâng-moŭ, tsiên-piên.*) On lit dans l'*Histoire des choses extraordinaires* (*Choŭ-ĭ-kĭ*, citée dans le *Lĭ-tdï-kĭ-ssé*, *Kiouan* I, f° 3 *verso*, et dans le Supplément à l'Encyclopédie de *Mà-toûan-lîn*, intitulé *Soŭ-wên-hièn-thoûng-khào*) « que, du temps de *Yáo*, *Youë-tchâng* vint lui offrir « une tortue divine âgée de mille ans, et de plus de trois pieds « de dimension en longueur et en largeur; ayant sur son dos des « caractères en écriture *khô-tèou* (*à formes de têtards*), qui com- « prenoient l'histoire du monde, depuis son origine jusqu'alors. « *Yáo* ordonna de transcrire ce texte étranger, qu'il appela *Kouêi-* « *lïe*, ou *Annales de la Tortue.* »

Il seroit sans doute téméraire de prétendre que l'écriture apportée en Chine, 2353 ans avant notre ère par un étranger (*y*) du *midi* (de la Chine), étoit l'écriture *hiéroglyphique* des Égyptiens, et que l'histoire que cette écriture renfermoit étoit l'un des livres d'*Hermès;* mais cependant si l'on réfléchit que, selon les traditions historiques sacrées et profanes, il n'y avoit guère alors que deux nations qui eussent déjà l'usage de l'écriture, les *Égyptiens* et les *Phéniciens*, il ne sera pas invraisemblable de supposer que l'étranger arrivé à la cour de *Yáo* étoit *Égyptien* ou *Phénicien*, et que l'écriture en question étoit une écriture *égyptienne* ou *phénicienne*, laquelle auroit donné naissance à l'écriture chinoise.

> « Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
> « Mansuram rudibus vocem signare figuris » (a dit *Lucain*).

Cette communication du peuple ou de la nation de *Youë-tchâng* avec la cour de Chine, 2353 ans avant notre ère, ne fut pas la

tions gravées sur les cloches, les vases et les trépieds [1], dont quelques-uns, selon les antiquaires chinois, sont parvenus jusqu'à nos jours. Ces cloches, ces vases, ces trépieds de la première des vingt-

---

seule. On en trouve une autre mentionnée 1242 ans plus tard, la 6e année de *Tchîng-wâng*, ou 1110 ans avant notre ère. (Voy. *Lĭ-tdï-kĭ-ssé*, K. VI, f° 10 *verso*, et notre *Description de la Chine*, t. I, p. 87.) Le texte historique chinois s'exprime ainsi : « *Des personnes de Yoüe-tchâng vinrent à la cour.* » Les rédacteurs du *Lĭ-tdï-kĭ-ssé* ajoutent : « YOUE-TCHÂNG-CHI : « *Des per-* « *sonnes de Yoüe-tchâng;* c'est un royaume de la mer méridio- « nale (ou royaume maritime du midi), dont trois interprètes « de premier rang vinrent offrir des faisans blancs. *Tcheôu-koûng* « (oncle et premier ministre du roi régnant) leur fit présent de « chars qui montroient le sud (c'est-à-dire, muni d'une bous- « sole), pour les diriger dans leur retour. L'année suivante, ils « se mirent en route. » Cette nouvelle mention du pays de *Yoüe-tchâng*, quoique laissant encore beaucoup de vague sur sa position géographique, est cependant précieuse, en ce qu'elle fait connoître que c'étoit pour la Chine un pays méridional transocéanien, dans lequel devoient se trouver naturellement des *faisans blancs*. Or, on sait que ces faisans sont communs sur les côtes de la Cafrerie, en Afrique. Le pays en question étoit donc situé en Afrique. Maintenant, que l'on rapproche toutes ces données de ce que nous savons de la civilisation africaine aux époques mentionnées, surtout à la dernière (1110 av. J. C.), où les vaisseaux de Tyr et de Sidon alloient chercher l'or d'Ophir (quelques années plus tard) pour bâtir le temple de Salomon, on trouvera moins téméraire la supposition que des Égyptiens, ou des Phéniciens surtout, ont pu se rendre en Chine dans les temps reculés, et y porter les éléments de quelques arts nécessaires, comme l'écriture primitive.

[1] 字學典 *Tséu-hiŏ-tièn*, livre I, f° 7.

deux dynasties qui ont déjà régné en Chine, ont été soigneusement recueillis dans les temps modernes (du moins ce qui a pu échapper au ravage des siècles et des révolutions). On en a publié la figure, avec les inscriptions qui y étoient tracées. Nous en ferons usage dans cet *Essai*.

Les fondateurs de la dynastie des *Tchéou*, *Wén-wâng* et *Woù-wâng* (1134 avant J. C.), commencèrent à tracer, le premier, les caractères *Niào*, ou imitant les traces des oiseaux; le second, les caractères *Yú*, ou imitant les bonds des poissons; et sous *Tchíng-wâng*, la sixième année de son règne (1110 avant J. C.), *Páo-chí* détermina les règles des *six sortes de formation des caractères*, et on les enseigna aux enfants du royaume [1].

On lit, dans le *Livre des Rites des Tchéou* [2], que « le *Magistrat de la terre*, nommé *Páo-chí*, fit des « remontrances au roi sur ses défauts, et instruisit « les enfants du royaume dans les principes de la « *droite voie* ou de la *saine raison* (*tào*), c'est-à- « dire (selon le *Tchéou-lì* que je traduis) qu'il leur « enseigna les cinq arts suivants :

« 1° Les *cinq rites* ou règles de politesse et de « bienséance;

« 2° *Les six espèces de musique;*

« 3° *Les cinq manières de lancer les flèches;*

---

[1] Ibid., *verso*.

[2] Selon le 竹書記年 *Tsŏu-choû-kí-niân*, le *Tchéou-lì* fut composé la 6e année de *Tchíng-wâng*, 1109 avant notre ère.

« 4° *Les cinq manières de dompter et de diriger « les chevaux ;*

« 5° *Les six sortes de formation des caractères*[1]. »

L'empereur *Chì-hoáng-tí*, de la dynastie de *Thsín* (221 ans avant J. C.), l'incendiaire des livres, ordonna à son ministre *Lì-ssé* de tracer la forme d'écriture nommée *Tá-tchouàn* ou grand *tchouàn*, et de diminuer les traits de l'ancienne écriture figurative (*Koù-wén*), pour en former l'écriture dite *Siaò-tchouàn*, ou petit *tchouàn*[2].

La première écriture inventée par le ministre *Lì-ssé* avoit une symétrie purement factice, et qui

---

[1] Voici le texte chinois :

周保王氏禮地掌而以之日日日日日教一二三四五
官諫養道六五六五五六乃國藝禮樂射馭書

[2] *Tséu-hiŏ-tièn*, livre I, f° 8 *recto* :

始帝李作篆刪文小書
皇命斯大又古爲篆

Cette même écriture *Tá-tchouàn*, inventée par *Lì-ssé*, et que quelques écrivains nomment aussi *Cháng-fáng-tá-tchoùan*, diffère beaucoup de l'espèce d'écriture du même nom, employée sous les *Tchéou*, 820 ans avant notre ère. Celle de *Lì-ssé* est tout artificielle et de fantaisie, tandis que celle des dynasties antérieures diffère peu du *Koù-wén*, ou de l'écriture ancienne figurative.

la fit bientôt rejeter; elle ne fut plus employée que pour les cachets et les sceaux [1].

Les *Six King* et les autres livres de KHOUNG-TSEU, le grand Commentaire de *Tsò-Kièou-ming*, sur le *Tchun-thsieou* de KHOUNG-TSEU, dont les caractères sont recueillis dans le *Choue-wen*, ou *Examen des caractères* par *Hiu-chin*, ont tous été écrits en caractères anciens (*Kou-wen*) [2]. Mais après que l'empire chinois eut été divisé en sept États, les caractères de l'écriture subirent différentes altérations dans leurs formes.

Ce fut à la même époque de la dynastie des *Thsin* [3], que, trouvant les caractères en écriture *Ta-tchouan* (grand *tchouan*), et *Siao-tchouan* (petit *tchouan*), difficiles à tracer dans l'usage habituel de la vie, on employa l'écriture nommée *Li* ou des *Bureaux*. Cette écriture, formée de traits pesamment dessinés, mais d'un usage assez facile, fit abandonner pour toujours les anciens caractères *Kou-wen*.

---

[1] On peut voir des exemples de ces deux écritures, ou plutôt de ces deux formes d'écritures, dans l'Encyclopédie intitulée 三才圖會 *San thsai thou-hoei*, t. XXXIII, l. II, f 20; dans le Monument de *Yu*, publié par Hager, Paris, 1802, in-f°; et dans la Grammaire chinoise de M. Remusat, p. 5.

[2] *Tseu-hio-tien*, K. I, f° 8 *verso*: 許愼說文序。孔子書。六經。左丘明述春秋傳皆以古文。

[3] Ibid.

Cependant ces altérations simultanées ou successives permettoient toujours, pour la plupart du temps, de reconnoître l'ancien caractère, et elles n'étoient le plus souvent que des altérations calligraphiques, à l'exception toutefois de l'écriture nommée *thsaò*, qui fut inventée sous les *Hán* postérieurs ou orientaux, pendant le règne de *Hiáo-tchâng-tí* (de 76 à 88 de notre ère.) Cette dernière écriture est une sorte de tachygraphie extrêmement cursive et fort difficile à lire, à cause d'une multitude d'abréviations, de licences et de ligatures qui altèrent la forme des caractères [1].

L'introduction de cette écriture cursive ayant apporté une grande perturbation dans l'éducation nationale, et parmi toute la classe nombreuse des lettrés, l'empereur *Hiáo-hŏ-tí* (89 de J. C.) ordonna de retourner à la culture et à l'étude exclusive des anciens caractères. Ce fut alors que *Hiù-chîn* composa son *Choŭĕ-wén*, ou *Explication des caractères anciens en quatorze livres.*

Si l'usage des caractères *thsào* ou *cursifs* avoit continué, il se seroit naturellement opéré en Chine une de ces révolutions intellectuelles auxquelles les nations sont quelquefois soumises à leur insu, et dont l'histoire ne fait pas toujours mention. Après l'adoption de l'écriture, cursive et l'abandon de l'ancienne écriture, qui conservoit encore des empreintes nombreuses de son origine *figurative*,

---

[1] Voyez les *Éléments de la Grammaire chinoise*, par M. Ab. Remusat, p. 5.

il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour arriver à l'écriture purement *alphabétique*. C'est ce pas décisif qui ne fut point franchi par les Chinois dans le premier siècle de notre ère, et qui ne le sera probablement jamais.

On lit dans la *Continuation* de l'*Encyclopédie littéraire de Mà-toûan-lîn* : « *Lì-ssé* ayant fait des « additions et des retranchements aux caractères de « *Tchéou*, qui avoient des ressemblances et des dif- « férences avec l'écriture *Tá-tchouàn*, on nomma « cette écriture *Siaò-tchouàn* (petit *tchouàn*). On « la nomma aussi *Thsîn-tchouàn*, écriture *Tchouàn* « des anciens *Thsîn*[1]. Les écrivains contemporains « l'appelèrent *Yŭ-tchóu-tchouàn*, « écriture de frag- « ments de pierres précieuses ou de jade. » Ils la dé- « signèrent encore par la dénomination de *Pă-fén* « *Siaò-tchouàn*, c'est-à-dire « caractères *Siaò-tchouàn*, « conservant, par comparaison avec les caractères « de *Tchéou*, *huit* parties sur *dix* qui formoient ces « derniers caractères. » Ces *huit* parties constituent « le corps des *Siaò-tchouàn* modifiés. En outre, il « se forma successivement huit autres variétés de « caractères. Ce sont : 1° l'écriture *Siaò-tchouàn*, « des vases ou trépieds ; 2° l'écriture *Hiái-yĕ*, ou « imitant les feuilles pendantes de la plante *hiáï* ; « 3° l'écriture *Tchoûï-loú*, ou imitant les gouttes « de rosée ; 4° l'écriture *Hiĕn-tchîn*, en forme d'ai- « guilles suspendues ; 5° l'écriture *Yng-lŏ*, en « forme de houppes ou nœuds ; 6° l'écriture *Lieòu-*

[1] Inventée du temps des *Tchéou*, 820 ans avant notre ère.

« *yè*, ou imitant les feuilles de saule; 7° l'écriture « *Tsièn-táo*, ou en forme de branches de ciseaux; « 8° l'écriture barbare des royaumes étrangers[1]. L'é- « criture ancienne (*Koù-wén*) peut être appelée l'é- « criture de la haute antiquité; l'écriture *Tá-tchouàn*, « celle de la moyenne antiquité; l'écriture *Siaò-* « *tchouàn*, celle de la basse antiquité[2]. »

On lit encore, dans la *Continuation* de l'Encyclopédie de *Mà-touán-lín* : « *Tchíng-mò* ayant fait des « additions et des retranchements à l'écriture *Tá-* « *tchouàn*, on abandonna la plupart des caractères « de cette ancienne espèce d'écriture, et on forma « de nouveau une écriture ministérielle, à l'usage « des hommes de bureau ou des fonctionnaires pu- « blics; c'est pourquoi on la nomma *Lì-choú : écri-* « *ture des bureaux*. On l'appela aussi *Tsó-choú*, « écriture ministérielle. » C'est l'écriture qui est « gravée sur les poids et mesures de la dynastie de « *Thsín*. La forme n'est pas aussi figurative, ne « représente pas aussi fidèlement les objets que les « caractères *tchoùan*; mais l'écriture *lì*, ou des *bu-* « *reaux*, est plus facile à tracer dans les règles qui « la constituent[3]. »

---

[1] 外國胡書 *'áï kouĕ hoú-choú.*

[2] *Wén-hién-thoûng-khaò*, cité dans le *Tséu-hiŏ-tièn*, liv. I, f° 9 *recto*. Voici la dernière phrase de cette citation :

古文可謂上古。大篆謂中古。小篆謂下古。

[3] *Tséu-hiŏ-tièn*, liv. I, f° 9.

Voici, d'après d'autres écrivains chinois, comment s'opéra

L'écriture chinoise subit encore quelques variations sous les *Hán* et sous les dynasties qui les suivirent; mais ces variations furent à peine sensibles; et à l'exception de l'écriture cursive (*thsào*), qui ne fut point universellement admise, et qui n'eut qu'une existence pour ainsi dire éphémère, les variations de l'écriture chinoise, ou de la manière de représenter les idées, affectèrent des formes

---

cette révolution dans leur écriture. Un des généraux de *Thsin-chi-hoang-ti*, nommé *Moung-tien*, trouva le secret de fabriquer du papier (210 ans environ avant notre ère), et il substitua, aux bâtons et au vernis dont on faisoit usage pour tracer les caractères figuratifs sur des planchettes de bambou, des pinceaux et une encre particulière, composée d'un mélange de noir de fumée et de gomme. Ces découvertes occasionnèrent une réforme dans les bureaux de l'empire, où l'on commença à faire usage du papier nouvellement inventé, pour y tracer les caractères usités. Mais comme ces caractères, composés de lignes courbes et circulaires, destinées à représenter les contours des objets, ne se traçaient pas aussi facilement avec le pinceau qu'avec les anciens bâtons, un des lettrés employés par le ministre *Li-ssé* donna à ces caractères une forme carrée, ce qu'il fit sans rien changer ni au nombre de leurs traits, ni à leur disposition générale; en sorte qu'il est facile de les reconnoître, lorsque l'on veut se donner la peine de les comparer aux mêmes caractères de l'ancienne écriture. Cette nouvelle écriture fut nommée *Li-chou*, c'est-à-dire *écriture de Li*, ou *Li-ssé*. On ne permit d'abord son emploi que dans les bureaux, avec défense d'y faire ni retranchement ni addition; défense dont on ne tint aucun compte dès que les *Hán* se furent emparés de l'empire. Alors on donna à l'écriture une autre forme plus facile à tracer avec le pinceau; et telle est l'origine de l'écriture *Kiaï-chou*, qui est encore en usage dans les bureaux et dans l'impression. (Voy. Deshauterayes, Encyclopédie de Petity, t. III, p. 656.)

moins différentes que notre propre écriture n'en a subi dans le cours des âges. Les empereurs chinois, même à diverses époques, publièrent des édits concernant la forme pour ainsi dire officielle que l'on devoit donner à l'écriture; et l'empereur *Líng-tí* des *Hán*, après avoir persécuté les lettrés qu'il croyoit conspirer contre lui, ordonna à son ministre *Thsáï-yoúng*, la quatrième année *hí-píng* (175 de notre ère), d'appeler à la cour tous les lettrés de l'empire, dans le but de leur faire déterminer d'une manière convenable la forme de tous les caractères compris dans les cinq *Kíng*. On lit effectivement, dans l'histoire officielle des *Hán* postérieurs ou orientaux, qu'au printemps de la quatrième année *hí-píng* (175), à la troisième lune, on fit venir à la cour tous les lettrés de l'empire, pour déterminer la forme exacte des caractères, tant radicaux que dérivés, qui sont compris dans les cinq *Kíng*; et qu'après cette opération faite, *on les fit graver sur des pierres* qui furent érigées en dehors de la porte du grand collége impérial [1].

---

[1] 詔諸儒正五經文字。刻石立於大學門外 *Tséu-hiŏ-tièn*, liv. I, f° 12 *verso*. Les mêmes faits sont rapportés dans le *Lí-tái-hí-ssé* (Kiouan XXXIV, f° 20 *recto*), où il est dit de plus que « les colonnes de pierre sur lesquelles les cinq *king* furent gravés étoient primitivement au nombre de *quarante-quatre*; que ces livres furent gravés dans les *six corps* ou six espèces d'écriture alors en usage, à savoir, 1° en *kou-wen*, écriture dans laquelle étoient écrits les livres trouvés dans les murs de la maison de KHOUNG-TSEU; 2° en ca-

Les caractères dans lesquels les *King* chinois furent gravés sur des colonnes ou tables de marbre, devant la porte du collége impérial, étoient de trois espèces, ajoute l'écrivain chinois : c'étoient les caractères antiques (*koù-wén*), les caractères *tchoùan*, et ceux de l'espèce nommée *li* ou des *bureaux*. Le but de cette mesure étoit d'offrir au public, et surtout aux jeunes gens qui fréquentoient le collége impérial, des modèles exacts, et pour ainsi dire officiels, d'écriture à imiter, en même temps qu'ils étudieroient la doctrine des *King*.

Le même fait est rapporté par *Mà-touán-lin*, qui ne spécifie également que trois espèces d'écritures.

On lit dans les *Annales des Tçin* que la cinquième année *hién-ning* de *Woù-ti* (279 de notre ère), pendant l'hiver, à la dixième lune, on découvrit dans le tombeau de *Siang-wang* [1] d'an-

---

ractères nommés *khí* ou merveilleux (*khí-tséu*), qui différoient des précédents; 3° en caractères *tchoùan*, que l'on nommoit *siào-tchoùan*; 4° en écriture ministérielle, qui étoit l'*écriture* de bureaux (*li-chou*) des *Thsin*; 5° en *miéou-tchoùan* ou *écriture compliquée*, dont on faisoit usage pour les sceaux; 6° en *niao-tchoúng* ou écriture imitant les traces des *oiseaux* et des *vers*, dont on faisoit usage dans les correspondances épistolaires et sur les étendards. » Ceci ne s'accorde pas avec les auteurs cités plus haut.

[1] Roi de la dynastie des *Tcheóu*, et qui régnoit 651 ans avant notre ère. Quelques écrivains chinois prétendent que ces anciens livres etoient en écriture *khò-tèou*, ou à *formes de têtards*, employée pour la première fois environ 2514 ans avant notre

ciens livres écrits sur des *planchettes de bambou*, en caractères *siào-tchoùan*, renfermant plus de cent mille mots, et qui y avoient été cachés du temps de ce prince. On fit transcrire ces livres dans l'espèce d'écriture qui étoit en usage lors de leur découverte.

Quant au nombre des différents caractères de l'écriture chinoise, il a dû s'augmenter dans le cours des siècles, en proportion de l'augmentation du nombre des nouvelles idées que le développement de la civilisation chinoise dut nécessairement produire.

Les relations commerciales des Chinois avec les nations occidentales de l'Asie, la longue domination que le gouvernement chinois exerça, dans ces mêmes contrées, jusque sur les bords de la mer Caspienne; les guerres fréquentes, les invasions, les changements de gouvernement et de dynastie [1]; mais, par-dessus

---

ère. (Voy. *Tséu-hiŏ-tièn*, liv. I, f° 14.) Le même fait est rapporté dans le *Lĭ-tâï-kĭ-ssé* (K. XXXIX, f° 27), avec l'indication de l'*écriture tchouan*, comme celle dans laquelle les livres découverts étoient écrits.

[1] Un seul exemple montrera quelle augmentation de caractères la langue chinoise dut subir depuis les premiers siècles de notre ère seulement, époque où le célèbre lexicographe *Tchou-hi* n'avoit recueilli dans son *Choŭë-wén* que 9353 caractères différents, et 1163 caractères répétés ou variantes: au commencement de la 2e année *chi-kouáng* de *Chi-tsoù* des *Weï*, dynastie tartare contemporaine des *Soung* du nord (453 de notre ère), on créa plus de *mille* nouveaux caractères chinois. (*Tséu-hiŏ-tién*, liv. I, f° 15.) Le désordre et l'anarchie s'étant introduits

tout, l'introduction du bouddhisme en Chine, furent les causes immédiates de l'augmentation des caractères. Le bouddhisme a introduit, dit-on, 26,430 caractères nouveaux dans la langue chinoise; mais ces caractères ne sont point passés toutefois dans l'usage habituel; ils sont restés, pour ainsi dire, la propriété exclusive de la secte bouddhique.

L'écriture chinoise n'a pas varié depuis la dynastie des *Thâng*, qui commença à régner en Chine la 618^{e} année de notre ère. A cette époque, on reconnoissoit *cinq* corps ou *espèces* d'écriture. « La première espèce étoit le *Koù-wén* ou *écriture antique*, qui avoit eu cours, mais qui n'étoit plus en usage; la seconde étoit l'écriture *tá-tchouàn*, qui ne se trouvoit plus que dans les *Kîng* gravés sur les tables de marbre, devant le collége impérial; la troisième étoit l'écriture *siào-tchoùan*, dont on se servoit encore pour les sceaux, les étendards, et les tablettes monumentales en marbre ou en pierre; la quatrième étoit l'écriture *pă-fén* (qui avoit conservé *huit* parties sur *dix* de l'écriture *siào-tchoùan*), que l'on avoit employée sur les tables de marbre où l'on avoit gravé les *Kîng;* la cinquième étoit l'écriture dite des *bureaux* (*lî-choû*), dont on se servoit dans les livres, dans les édits publics, dans les pé-

---

dans l'usage des caractères, l'empereur *Tâï-tsoûng* des *Soung* fit publier une édition officielle du *Chouĕ-wén* de *Hiù-chín*, l'an 986 de notre ère. C'est cette édition que l'on a souvent reproduite depuis, et que l'on possède maintenant.

titions ou autres documents adressés à l'empereur, enfin, dans tous les écrits publics et privés [1]. »

Mais la troisième année *thién-pào* (744 de notre ère), un édit impérial ordonna de changer l'ancienne écriture des livres de l'antiquité, pour adopter et suivre l'écriture actuellement en usage [2].

Cette dernière écriture est celle dite des *bureaux* (*lì*), avec les légères modifications que la gravure sur bois de cette écriture y a successivement apportées, depuis la dynastie de *Hán*, époque où elle fut pour la première fois employée; on la nomme *Kiaï-choú*, écriture à traits généralement droits et exactement formés, qui a reçu sa forme définitive sous la dynastie des *Soúng* (de 960 à 1123 de notre ère), époque où l'écriture ancienne fut également très-cultivée, de même que l'écriture *lì* ou des *bureaux*, et l'écriture cursive (*thsào*). Le caractère propre de l'écriture *kiaï* est d'avoir rendu *carré* tout ce qui dans les anciennes écritures affectoit la forme ronde [3].

---

[1] *Tséu-hiŏ-tièn*, liv. 1, f° 22 *verso*.

[2] 天寶三載詔改尙書古文徒今文 *Tséu-hiŏ-tièn*, ibid.

[3] C'est cette forme d'écriture que l'on a continué d'employer jusqu'à nos jours pour l'impression de presque tous les livres graves et sérieux; c'est celle du Dictionnaire impérial de *Khâng-hì* qui en offre les plus beaux modèles, lesquels modèles ont servi pour la gravure sur *acier* des caractères employés dans cet ouvrage; caractères gravés sous ma direction par M. Mar-

Ainsi, pour résumer ces notions historiques sur l'écriture chinoise, notions puisées aux sources les plus authentiques (et qu'il étoit plus urgent qu'on ne le pense au premier abord de faire connoître [1]), on peut établir que toutes les variétés importantes de l'écriture chinoise, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, se réduisent à *sept* ou à *huit*, en y comprenant une écriture légèrement modifiée sur la septième variété, et que l'on nomme pour cette raison *Kiaï-hing-choú*, « écriture *kiaï* courante [2]. »

Ces six sortes ou variétés d'écriture chinoise peuvent en outre se classer, par rapport à leur

---

cellin-Legrand, d'après un système de séparation des éléments séparables, système qui sera expliqué dans une autre partie de cet ouvrage.

[1] Il est arrivé quelquefois que des personnes n'ayant aucune idée des dégradations et des modifications successives que l'écriture chinoise a subies, et croyant toutes ses formes simultanées, en ont tiré les plus étranges dérivations, dont la chronologie seule suffisoit pour démontrer l'impossibilité.

[2] Cette dernière variété d'écriture, qui se prête à toutes les fantaisies du pinceau, et qui, par cela même, est susceptible de beaucoup d'élégance, peut être comparée à l'écriture persane nommée تعليق *tâlîk* ou *pendante*, et à notre *italique* la plus élégante. On en peut voir un des plus beaux échantillons dans la Préface du Dictionnaire de l'empereur *Khâng-hî*; préface écrite de la main même de l'empereur. Cette même variété d'écriture est employée de préférence pour l'impression des romans, mais surtout des poésies. C'est la forme qui se rapproche le plus de l'écriture manuscrite, qu'elle reproduit fidèlement.

succession, en quatre âges ou époques, qui sont: 1° la *haute antiquité;* 2° la *moyenne antiquité;* 3° la *basse antiquité;* 4° les *temps modernes.*

1° HAUTE ANTIQUITÉ, 古文 *koù-wen* ou *écriture antique*, tendant à figurer les objets;

2° MOYENNE ANTIQUITÉ, 大篆 *tá-tchoùan*, ou image altérée des objets;

3° BASSE ANTIQUITÉ, 小篆 *siào-tchoùan*, ou image encore plus altérée des objets;

4° TEMPS MODERNES,
- 隸書 *lì-choû*, écriture de bureau;
- 行書 *hîng-chôu*, écriture habituelle ou courante.
- 草書 *thsào-choû*, écriture cursive;
- 楷書 *kiaï-choû*, écriture carrée d'impression;
- 楷行書 *kiaï-hîng-choû*, écriture courante.

Toutes les variétés ou toutes les espèces de l'écriture chinoise, que l'on a portées jusqu'au nombre de *trente-six* [1], peuvent se réduire aux huit mentionnées ci-dessus.

---

[1] *Tséu-hiŏ-tién*, liv. II, f° 9 *verso*. Voici l'énumération de ces trente-six espèces d'écriture: 1° *koù-wén;* 2° *tchoùan;* 3° *tá-tchouàn;* 4° *siáng-hîng-tchoùan* (ou *tchoùan* figurant la forme); 5° *khŏ-teòu-tchoùan* (ou *tchoùan* à forme de têtards); 6° *siaò-tchoùun;* 7° *khĕ-siào-tchoùan* (petit *tchoùan* gravé); 8° *moŭ-tchoùan* (*tchoùan* d'imitation); 9° *lì-choû;* 10° *chóu-choû* (écriture publique); 11° *choû;* 12° *mieôu-tchoùan;* 13° *niào-tchoùan*

1° L'*écriture antique* (*Koù-wén*) fut inventée, selon les uns, par *Foŭ-hí* (3369 ans avant notre ère); selon d'autres, par *Thsáng-hiĕ*, d'après des ordres de l'empereur *Hoáng-tí* (2697 à 2637 avant J. C.). *Thsáng-hiĕ*, selon les derniers, seroit par conséquent l'inventeur de l'*écriture antique figurative* [1].

2° L'écriture *Tá-tchoùan* fut formée par le grand historien de *Siouán-wáng*, de la dynastie des *Tcheóu*, nommé *Tchéou*, 820 ans avant notre ère. Cette écriture, selon les écrivains chinois, diffère peu du *Koù-wén* ou *écriture antique figurative*, ainsi que du *Tchéou-wén* [2], inventé par le même grand historien.

(écritures à traces d'oiseaux); 14° *chùng-fáng-tchoùan* (écriture venant des régions élevées); 15° *foúng-tchoùan;* 16° *yŭ-choŭ* (écriture de poissons); 17° *loúng-choŭ* (écriture de dragons); 18° *khí-lin-choŭ* (écriture du *khí-lin*); 19° *kouéi-choŭ* (écriture de tortue); 20° *ché-choŭ* (écriture de serpent); 21° *siĕn-jîn-choŭ* (écriture des anachorètes ou immortels); 22° *yún-choŭ* (écriture en nuages); 23° *tchí-ýng-choŭ* (écriture ressemblant à la plante *tchí-ýng*); 24° *kín-thsó-choŭ* (écriture en forme de limes d'or); 25° *chĭ-éulh-chí-choŭ* (écriture en douze temps); 26° *tchŏuĭ-loú-tchoùan* (écriture en gouttes de rosée); 27° *táo-hiáï-tchoùan* (écriture imitant les feuilles de la plante *hiaï*); 28° *yèn-pŏ-tchoùan* (écriture *yèn-pŏ* ou à eau dormante); 29° *wén-kiŏ-tchoùan* (écriture à pattes d'insectes); 30° *thsào-choŭ* (écriture en forme d'herbes ou cursive); 31° *kiaï-choŭ* (écriture droite); 32° *féi-choŭ* (écriture à ailes d'oiseaux); 33° *thiĕn-choŭ;* 34° *khaŏ-choŭ;* 35° *híng-choŭ* (écriture courante).

Nota. Le texte chinois indique *trente-six* espèces d'écriture; mais il n'en énumère que *trente-cinq*.

[1] *Tséu-hiŏ-tièn*, liv. II, f° 16 *verso*. Voy. ci-devant, p. 8.

[2] Le *Tchéou-wén*, ou écriture du premier historien de *Siouán-wáng*, ne différoit du *tá-tchouàn* que par une élégance toute

L'écriture *Tchoùan* est l'*écriture traditionnelle*[1]. Les écrivains chinois qui en attribuent l'invention à *Thsâng-hiĕ* sont dans l'erreur, selon les meilleurs critiques indigènes; ils confondent cette écriture avec le *Koù-wén*, sur lequel elle a été formée.

3° L'écriture *Siào-tchouàn* fut formée par *Lì-ssé*, ministre de *Thsîn-chì-hoâng-tì*, la vingtième année du règne de cet empereur, ou 227 ans avant notre ère[2].

4° L'écriture *Lì* ou des *Bureaux* fut inventée par *Tchîng-mŏ*, du district de *Koûeï*, sur la fin de la

---

particulière dans la forme des traits, toujours terminés en *pointe*, au lieu d'être grêles et arrondis à leur extrémité, comme dans le grand *tchouàn*. Les formes carrées étoient généralement réduites en triangles aigus. On peut voir un assez grand nombre de caractères chinois de la forme *tchéou-wén*, aussi bien que du *koù-wén* et du *tá-tchouàn*, dans le Dictionnaire *I-wén-pì-làn*.

[1] *Tséu-hiŏ-tièn*, liv. II, f° 19. Selon le même livre, le nombre des caractères différents qui composoient cette écriture s'élevoit à environ 9000. Voyez aussi la Préface du *Choŭĕ-wén*, par *Hiù-chîn*; celles du *Lŏù-choû-thsîng-hoén* et du *Y-wén-tchí*, ou *Mémorial de la littérature et des arts*, écrit sous les *Hán*, en quinze livres (dont neuf seulement subsistent); l'écriture *tá-tchouàn* est aussi attribuée au grand historien *Tchéou*.

[2] Selon une autre autorité chinoise, cette écriture seroit plus ancienne; elle auroit été formée du temps des *Tchéou*. Par les additions et les retranchements qui furent faits à cette forme d'écriture, elle différoit du *tá-tchouàn* (n° 2), mais elle étoit identique à l'écriture *tchéou-wén*. (Voy. *Tséu-hiŏ-tièn*, k. II, f° 20 *verso* et f° 39 *recto*.) Un autre *siào-tchouàn* est aussi attribué à *Lì-ssé*. (Id., f° 40.)

dynastie des *Thsin*, vers 200 ans avant notre ère [1]. *Tchíng-mŏ* écrivit *trois mille* caractères dans cette forme, et l'empereur *Chì-hoáng* ordonna qu'ils fussent employés, comme plus expéditifs, dans les *Bureaux* des divers ministères. C'est de là que lui vient le nom d'*écriture de bureau*.

5° L'écriture *Híng-choú* ou *écriture courante*, fut formée par *Liéou-tĕ-chíng*, sous les *Hán* postérieurs ou orientaux, de 56 à 220 de notre ère [2].

6° L'écriture *thsào* ou *cursive* fut inventée à la même époque par un lettré connu, nommé *Tchâng-pĕ-yíng* [3].

7° L'écriture *Kiaï-choú*, ou *écriture carrée* d'impression, fut mise en usage pour la première fois sous les *Soúng*, de 960 à 1123 de notre ère.

8° Enfin, l'écriture *Kiaï-híng-choú*, ou *écriture courante d'impression*, date à peu près de la même époque.

On pourra plus facilement se former une idée exacte de ces différentes espèces d'écriture, par les exemples suivants de quelques caractères chinois

---

[1] Lieu cité, k. II, f° 23 *recto*. L'invention de cette *écriture des bureaux* est ordinairement attribuée par erreur au ministre *Li-ssé*.

[2] Id., k. II, f° 27 *recto*.

[3] Id., k. II, f° 29 *verso*. Une autre écriture, *thsào*, fut inventée par l'historien *Yeoú*, sous le règne de *Tchâng-tí* des *Hán* (76-88 de notre ère), et fut nommée *Tchâng-thsào*, du nom de l'empereur régnant.

reproduits dans les différentes formes que ces *écritures* leur ont fait subir :

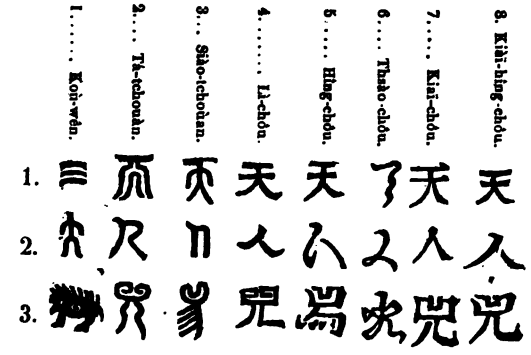

La première ligne de ces caractères représente le *ciel* (*thién*), la seconde l'*homme* (*jin*), et la troisième un *bœuf sauvage* (*ssé*). Les figures du premier et du second caractères en écriture *koù-wén* sont tirées d'une édition du *Y-king* en écriture *koù-wén* que nous possédons; et la troisième, dans sa plus ancienne forme, est tirée d'anciennes inscriptions gravées sur des vases antiques qui remontent à plus de 1500 ans avant notre ère. Les autres formes plus modernes, qui représentent les dégradations et les modifications successives de chaque caractère, sont tirées des meilleurs dictionnaires, entre autres du *I-wén-pi-lán* et du *Khâng-hi-tséu-tièn.*

Dans la plupart des cas, il est difficile de rattacher la dernière forme d'un caractère chinois, c'est-à-dire sa forme la plus moderne, à sa forme la plus ancienne, si on n'a pas sous les yeux les formes transitoires qu'il a subies. La forme moderne ne

représente guère que traditionnellement, pour ainsi dire, la forme ancienne; et, pour toutes les personnes qui n'ont pas fait une étude spéciale de l'écriture chinoise à ses différents âges, l'écriture actuelle n'est qu'une écriture aussi insignifiante, aussi arbitraire que nos écritures européennes. Le sens figuratif, le sens antique a disparu complétement pour elles, et avec ce sens l'intelligence véritable des monuments de l'antiquité.

La suite de cet Essai étant destinée à présenter les rapports qui existent entre les deux systèmes d'écriture figurative chinoise et égyptienne, nous croyons devoir ajouter ici quelques nouveaux détails à ceux que nous avons déjà donnés précédemment sur la plus ancienne espèce d'écriture chinoise.

Selon la tradition chinoise, *Thsâng-hiĕ*, qui inventa l'écriture *Koù-wén* ou *antique*, avoit quatre yeux à la tête, lesquels quatre yeux étoient pleins d'une lumière divine[1]. Il éleva ses regards, et il contempla l'étoile *Khoúeï*, ainsi que les propriétés du cercle et des courbes dans l'espace; il abaissa ses regards, et il examina le caractère ou la forme extérieure propre de la tortue, l'empreinte des traces des oiseaux. Il recueillit tous ces indices des beautés de la nature, et, les réunissant, il en forma les *caractères*. Ce sont ceux que l'on nomme *Koù-wén*, « caractères antiques[2]. »

---

[1] 頡首四目通於神明 *Tséu-hiŏ-tièn*, k. II, f° 16 *verso*.

[2] *Tséu-hiŏ-tién*, k. II, f° 16 *verso*.

« Ces caractères, radicaux et dérivés, constituent, dans leur ensemble, la langue parlée; ils embrassent ou comprennent toutes les idées qui servent à nommer les objets ainsi que les actions. Si on les analyse pour en déterminer le sens, alors le *wén* (文, la peinture primitive) est l'*ancêtre*, le *père*, le *producteur* (c'est-à-dire le *radical*); le *tséu* (字, caractère produit) est le *fils*, le *descendant* au second degré (c'est-à-dire le *dérivé* [1]). Si l'on comprend bien cette formation naturelle, on aura une intelligence suffisante de la raison intrinsèque des caractères primitifs.

« Tous les caractères qui appartiennent à la classe de ceux qui figurent la forme (*Siáng-hîng*), on les appelle *wén* (文, signes représentant aux yeux les caractères divers des objets); de la nécessité où l'on s'est trouvé d'en accroître considérablement le nombre, ont été produits simultanément les *mères* et les *fils* (ou les *radicaux* et les *dérivés* [2]).

« Tous les caractères qui appartiennent aux classes de ceux qui comprennent la *figure* ou la *forme* et le *son* (*hîng-chîng*), et de ceux qui présentent un *sens combiné* (*hóei-î*), on les appelle

---

[1] 夫文字者總而爲言包意以名事也。分而爲義則文者祖父。字者子孫 *Tséu-hiŏ-tièn*, k. II, f° 17 *recto*.

[2] 象形之屬則爲之文。
因而滋蔓母子相生。 Ibid.

tséu (字) ou *produits par dérivation*. Les caractères *tséu*, ou *produits graduellement par dérivation*, sont très-nombreux [1].

« Ce que l'on trace sur le bambou ou sur la soie s'appelle *choú* (書), *écriture*. — L'écriture est destinée ou à donner la ressemblance (des objets), ou à exprimer une pensée, ou à manifester un sentiment, ou à rappeler des souvenirs ou des faits [2].

« En représentant ce qui se passe à l'intérieur des êtres vivants, on fait connoître clairement toutes les actions; en rappelant des souvenirs et des faits passés, on fait connoître l'avenir. Si les noms des objets et des choses, si les mots qui désignent les actions n'avoient pu être formés, dans quel isolement et quel désordre la foule des hommes n'auroit-elle pas été plongée [3]? »

---

[1] 形聲會意之屬則謂之字。字者言孳乳浸多也。

On lit, dans la Préface du *Choüë-wén* : « La classe des caractères qui ont quelque *similitude* avec les objets est celle de ceux « qui *figurent la forme* (*siáng-hîng*); c'est pourquoi on les nomme « *wén* ou *peinture des objets*. Ceux qui viennent ensuite, et qui « représentent *la forme et le son* (*hîng-chîng*), se sont produits « mutuellement en s'ajoutant ou en s'associant les uns aux autres; c'est de là qu'on les nomme *tséu* ou *produits par dérivation*. *Thsáng-hïe*, lorsqu'il inventa l'écriture, nomma la *forme* « *des objets wén*, *peinture*, et tous les *sons*, il les nomma *tséu*, « *produits par dérivation*. »

[2] 書者如也舒也著也記也 *Tséu-hiŏ-tién*, k. II, f° 17 *recto*.

[3] Ibid.

Le *Y-kîng* dit : « Dans la haute antiquité on se « servoit de cordelettes nouées pour gouverner. « Dans les siècles suivants, les saints hommes chan- « gèrent ce moyen imparfait de communication, « pour employer l'*écriture*. Tous les fonctionnaires « publics s'en servirent pour gouverner les dix « mille peuples, pour les éclairer et leur enseigner « leurs devoirs [1]. »

Cette première écriture cessa d'être cultivée sous les *Thsîn*, lorsque le *Siào-tchoùan* fut mis en usage, et que l'on eut détruit par le feu les anciens livres écrits en *Koù-wén* [2].

Du temps de *Wén-tí* des *Hán* (179 avant notre ère), un savant lettré qui avoit vécu sous les *Thsîn*, nommé *Fou-seng* [3], vint offrir à l'empereur un exemplaire du *Choû-kîng* ou *Cháng-choû*, écrit en *Koù-wén*. Un autre offrit un livre du *Yŏ-choû* ou *Yŏ-kîng*, livre sacré sur la musique, écrit aussi en *Koù-wén*. Du temps de *Woû-tí* (140 ans avant J. C.), on découvrit dans l'intérieur d'une muraille de la demeure de KHOÙNG-TSÈU, tombée en ruine sous le règne de *Koûng-wâng*, roi de l'État de *Lou* (376 avant J. C.), et enfermés dans un coffre de pierre, le *Hiáo-kîng* ou *Livre sur la piété filiale*, le *Choû-kîng*, et d'autres livres de la même espèce. Du temps de

---

[1] *Y-kîng-hí-thseû*, k. III, f° 21 *verso*. (Édition *Kien-pen*); et *Tséu-hiŏ-tién*, liv. II, f° 18.

[2] *Tséu-hiŏ-tién*, liv. II, f° 18.

[3] On peut voir son portrait dans le 1^er^ volume de notre *Description de la Chine*, pl. 45, n° 4.

Sioúan-tí (73 ans avant notre ère), une jeune fille s'étant trouvée emprisonnée par le fleuve *Hoáng-ho* (débordé), découvrit, dans l'ancienne demeure en ruine de LAÒ-TSÈU, deux livres écrits en *Koù-wén*[1].

Outre ces anciens documents écrits en *caractères antiques*, on a découvert aussi des inscriptions sur des vases et des trépieds, sur des tables de marbre, en écriture *Koù-wén*, dont un certain nombre a été conservé en Chine jusqu'à nos jours, et que les antiquaires de ce pays ont publiées dans des livres de paléographie. Ce sont ces anciens caractères, reproduits dans différents ouvrages chinois, principalement dans une édition très-rare du *Y-kíng* (ou *Livre sacré des transformations*) en caractères *Koù-wén*, ainsi que dans les dictionnaires chinois intitulés *Choŭë-wén; Loŭ-choú-koù; Loŭ-choú-thsíng-wén; J-wén-pi-lân*, tous en notre possession, qui nous serviront, dans la suite de cet Essai, pour établir leur similitude d'origine et de formation avec les hiéroglyphes égyptiens, qui datent à peu près de la même époque.

Cette écriture *Koù-wén* est identifiée par quelques écrivains chinois avec l'écriture *Khó-teoù*, qui est une dénomination différente de l'écriture de la haute antiquité.

---

[1] *Tséu-hiŏ-tièn*, liv. II, f° 18 *recto*. Les deux livres en *Koù-wén*, trouvés dans la demeure de LAÒ-TSÈU, étoient sans doute les deux livres du *Taò-tĕ-kíng*.

2. AGES DE L'ÉCRITURE [1].

Les différentes écritures qui ont été ou qui sont encore en usage chez les différents peuples de la terre peuvent être divisées en trois âges, selon qu'elles sont :

1° La représentation figurée des objets et des idées ;

2° La représentation altérée et conventionnelle des objets ;

3° L'expression phonétique pure des articulations de la voix humaine.

Le premier de ces âges peut s'appeler *âge figuratif* ou *hiéroglyphique ;* le second, *âge transitoire ;* et le troisième, *âge alphabétique pur.* Quoique l'on n'ait que des données très-vagues à cet égard, il est fort présumable que toutes les écritures ont commencé par être *figuratives* et *syllabiques* avant de devenir purement *alphabétiques.* Plusieurs alphabets, tels que l'alphabet *sanskrit*, l'alphabet *éthiopien*, l'alphabet *persépolitain* (sans parler des alphabets *japonois* et *coréen*), sont encore presque complétement *syllabiques*, et portent des traces évidentes d'une origine *figurative.* Les alphabets

[1] Tout ce qui suit, jusqu'à la page 48, a déjà été imprimé, à peu de chose près, en 1838, dans l'article *Écriture* de l'*Encyclopédie nouvelle*, et dans la même Dissertation intitulée *De l'origine et de la formation des différents systèmes d'écritures orientales et occidentales.* Août 1838, in-4°.

modernes, réduits à un petit nombre d'éléments vocaux par l'esprit d'analyse et d'abstraction, qui est le propre des sociétés avancées, ne peuvent pas plus appartenir à l'*âge primitif* que le calcul infinitésimal.

A l'*âge figuratif* appartiennent les premiers caractères de l'écriture chinoise, les premiers hiéroglyphes égyptiens, et les peintures mexicaines ; à l'*âge transitoire* appartiennent les formes secondaires de l'écriture chinoise, l'écriture égyptienne appelée *hiératique*, et, sous quelques rapports, les écritures japonoise et coréenne ; à l'*âge alphabétique pur* appartiennent toutes les écritures qui ne représentent plus que les éléments vocaux des articulations humaines, réduits à leur plus simple expression.

L'âge auquel une écriture appartient peut servir à déterminer son ancienneté respective ; car celle qui appartiendra au premier de ces *âges* sera nécessairement plus ancienne, dans l'ordre de dérivation, que celle qui appartiendra au second ; et celle qui appartiendra au second, que celle qui appartiendra au troisième. C'est une loi qui, nous le croyons, ne peut souffrir aucune exception.

Pour ne citer ici que quelques exemples incontestables, l'histoire de l'écriture égyptienne et de l'écriture chinoise confirme cette loi. Chez les Égyptiens et chez les Chinois, les plus anciennes nations connues de l'antiquité, l'écriture a été d'abord purement *hiéroglyphique* ou *figurative ;* ensuite elle est passée à l'état *transitoire*, où les figures primitives

ont beaucoup perdu de leur exactitude et de leur ressemblance, et s'associent de plus en plus des éléments *phonétiques*, pris dans les signes *figuratifs* purs ou altérés, pour faire correspondre autant que possible la *langue figurative* à la *langue parlée:* enfin l'écriture égyptienne arrive à l'état presque *purement alphabétique*, dans l'écriture *démotique* ou *enchoriale;* et, après l'introduction du christianisme en Égypte, elle passe tout entière dans l'*alphabet copte*, formé en grande partie de l'alphabet grec. L'écriture chinoise n'est pas encore passée à ce troisième état, et on peut supposer qu'il s'écoulera encore bien des siècles avant que la nation chinoise adopte l'écriture *purement alphabétique.* Il faudroit, pour que cet événement arrivât, qu'une grande révolution s'opérât, comme en Égypte, au sein de la nation; que tous les monuments de sa littérature et de sa civilisation eussent disparu de son sol, et qu'une nouvelle langue, avec de nouvelles institutions, fussent imposées à ses habitants [1].

---

[1] Le fameux empereur *Thsín-chi-hoáng-tí* seul auroit pu peut-être opérer cette révolution sociale. Il l'avoit commencée par la destruction ordonnée de tous les livres qui existoient de son temps, à l'exception de quelques-uns, et par les mesures qu'il prit pour faire inventer et adopter une écriture plus expéditive destinée à remplacer l'ancienne, ou plutôt les nombreuses espèces d'écritures en usage dans les nombreux États qui divisoient la Chine avant lui. Cette nouvelle écriture ne différoit, il est vrai, pas plus de l'ancienne écriture que l'écriture *hiératique* ne diffère des hiéroglyphes; mais nul doute que si

3. SYNTHÈSE DE L'ÉCRITURE CHINOISE.

L'écriture chinoise a procédé d'abord à la notation des idées, non par un signe arbitraire représentant un son déterminé de la langue, mais par la figure plus ou moins fidèle des objets. On l'a donc nommée avec raison *Écriture idéographique*. Il est arrivé ensuite que l'impossibilité de *figurer* tous les objets de la nature, surtout les noms propres, de même que toutes les idées, toutes les affections de l'âme humaine, et la nécessité de représenter d'une façon quelconque les sons de la langue parlée qui n'avoient pu être figurés, introduisirent dans l'écriture *idéographique* un nouvel élément, l'élément *phonétique*, qui dut cependant conserver les entraves naturelles de l'écriture *figurative*.

Pour nous faire mieux comprendre, nous allons exposer avec quelques détails la synthèse de l'écriture *figurative* ou *idéographique* des Chinois, dont on a généralement une bien imparfaite idée.

---

l'homme extraordinaire qui fit construire au nord de son empire un rempart de cinq cents lieues de longueur, qui réunit toute la Chine sous sa domination, depuis le *Tonquin* jusqu'aux déserts de la Tartarie *; nul doute, dis-je, que s'il avoit connu une écriture purement alphabétique, il ne l'eût fait adopter par la nation chinoise. On ne peut supposer quelles auroient été pour la Chine les conséquences de cette mesure.

* Voy. *Description historique, géographique et littéraire de l'empire de la Chine*, t. I, p. 207 et suiv.

On a vu précédemment quelle avoit été l'origine de l'écriture chinoise. Le premier élément de cette écriture fut un simple trait —, celui de l'unité, qui est l'élément unique des trigrammes de Foŭ-hî. Cet élément, avec ses différentes combinaisons, n'ayant pas suffi pour exprimer symboliquement tous les objets de la pensée, et surtout les objets physiques, on inventa l'*écriture figurative* [1]. Cette écriture du premier âge, qui dut représenter les objets aussi exactement que possible, étoit déjà altérée à l'époque où l'Inscription de Yù (que l'on possède encore) fut gravée, c'est-à-dire 2278 ans avant notre ère, puisque cette Inscription n'offre déjà plus qu'un petit nombre d'images ou de figures primitives réelles [2]. Les inscriptions chinoises qui existent sur les anciens vases conservés au Musée impérial de Pé-king [3], dont l'antiquité ne remonte

---

[1] Voyez ci-devant, page 4.

[2] Cette *Inscription* a été publiée par Hager, sur un calque envoyé par les missionnaires français en Chine, Paris, 1802. Elle avoit été gravée sur un rocher, en caractères de l'espèce nommée *khŏ-teòu-tchoùan* (voy. ci-devant, p. 13), à peine reconnoissables. L'absence d'édifices en pierre et d'une construction monumentale, comme en Égypte, peut-être aussi le manque de goût des Chinois pour orner leurs édifices selon les principes du grand et du beau, entendu à la manière des Égyptiens, ont été cause que l'ancienne écriture figurative des Chinois n'a pas été portée au point de beauté et de perfection auquel l'écriture hiéroglyphique est arrivée en Égypte, dès une haute antiquité.

[3] Voy. les figures de plusieurs de ces vases, que nous avons fait graver dans le premier volume de notre *Description de la Chine*.

que de mille à dix-huit cents ans avant notre ère, n'offrent également que peu de figures primitives réelles, telles que pour signifier *enfant*, et un *petit-fils* ou descendant, lorsque la figure est renversée la tête en bas; , pour signifier un *œil*; , pour signifier un *arc*. L'époque la plus ancienne de l'écriture chinoise connue n'est donc déjà plus purement figurative. On comprend facilement que cet état primitif ne pouvoit être de longue durée, parce que l'usage journalier de cette écriture, et les besoins toujours croissants de former de nouveaux caractères ou de nouvelles figures pour représenter de nouvelles idées, devoient nécessairement y introduire de nombreuses altérations. Mais cependant, quoique altérée, ou, si l'on veut, perfectionnée ainsi, et quoique, comme les hiéroglyphes égyptiens, elle renferme déjà un grand nombre d'éléments phonétiques empruntés aux figures elles-mêmes, détournées de leur signification habituelle, l'écriture chinoise de cette époque peut encore être appelée *figurative* ou *idéographique*. Il seroit difficile, pour ne pas dire impossible, de tracer une ligne de démarcation tranchée entre l'écriture purement figurative et l'écriture figurative altérée. C'est pourquoi, bien que l'on puisse former deux divisions de ces deux écritures, nous n'avons trouvé aucun inconvénient à réunir ces deux états de l'écriture chinoise et de l'écriture égyptienne, sous le nom d'*âge figuratif* ou *hiéroglyphique*.

Les premiers essais qui furent faits à l'origine pour communiquer la pensée de l'homme à

l'homme, pour peindre la parole et l'exprimer aux yeux, ne le furent nécessairement pas au moyen de signes conventionnels et abstraits, comme les *lettres alphabétiques*, mais bien au moyen de signes concrets, c'est-à-dire, de la peinture plus ou moins grossière, plus ou moins figurée des objets. C'est ainsi que furent créés les caractères *figuratifs* (Voy. ci-devant, page 8).

Les objets ainsi *figurés* avoient des rapports entre eux; il y avoit unité ou pluralité, différence de position, etc.; ces rapports, cette unité et cette pluralité, cette différence de position, furent *indiqués* dans l'écriture; de là naquirent les *caractères indicatifs.*

L'impossibilité de représenter des idées ou des phénomènes qui n'avoient aucune forme matérielle et palpable, fit recourir à la combinaison de deux ou trois signes déjà connus et adoptés, pour exprimer une idée ou un fait qui devoit ressortir naturellement de cette combinaison; de là naquirent les *caractères d'idées combinées.*

Dès l'instant que l'esprit de l'homme se met à réfléchir, il ne tarde pas à s'apercevoir que la plupart des idées et des faits ont leur contraire dans la nature: le bien suppose l'existence du mal, la vertu celle du vice; le haut implique nécessairement le bas; le côté droit, le côté gauche. De là sont nés les *caractères inverses.*

Les objets à représenter aux yeux par l'écriture étoient illimités, mais la faculté de les figurer ne l'étoit pas. Comment en effet opérer la délinéation

distincte de tous les objets de la nature, de tous les désirs, de toutes les pensées et de toutes les actions de l'homme? C'est ici que le système d'écriture figurative que nous décrivons va subir une profonde modification. Les inventeurs de ce système n'avoient encore fait que représenter plus ou moins grossièrement les objets visibles les plus apparents, les rapports les plus sensibles qu'ils avoient entre eux, etc. Ils sentirent bientôt l'impossibilité de continuer le même procédé, et la nécessité de recourir à un nouveau mode de notation des idées, qui s'alliât cependant avec le premier. Déjà un assez grand nombre d'objets auxquels répondoit un pareil nombre de mots de la langue parlée, se trouvoient représentés par l'écriture figurative. On imagina de prendre quelques-unes des figures déjà admises dans cette écriture, pour en faire des *types génériques* des espèces nombreuses qui avoient entre elles de grandes analogies, et on *adjoignit* à ces *figures types* un des signes déjà en usage, lequel signe perdoit, dans cette adjonction, sa signification habituelle, pour ne conserver que sa valeur *phonétique;* de sorte que les caractères de cette nouvelle classe représentoient en même temps la *figure type du genre* et le *son de l'espèce* ou le mot correspondant de la langue parlée. C'est ainsi que fut créée la classe des caractères *idéo-phonétiques*, qui est de beaucoup la plus riche et la plus nombreuse de l'écriture chinoise.

Enfin, lorsqu'une langue se forme, les intelligences qui président à sa formation, celles qui

concourent à son perfectionnement, se plaisent quelquefois à exprimer des idées, non pas directement, mais indirectement et par détours, par analogie. Voilà l'origine de la classe des caractères *métaphoriques*.

C'est à ces *six* classes de caractères que se rapportent tous les caractères de la langue chinoise.

Voici l'ordre de leur énumération :

1° Caractères *figuratifs purs* (*siáng-hîng*) ;
2° — *indicatifs* (*tchì-ssé*) ;
3° — *à sens combinés* (*hoéï-i*) ;
4° — *inverses* (*tchouàn-tchoú*) ;
5° — *idéo-phonétiques* (*kiaï-chîng*) ;
6° — *métaphoriques* (*kiaï-tsie*).

La *première* de ces classes est celle des caractères *figuratifs* purs, qui sont destinés à représenter la forme ou la figure des objets.

En voici des exemples :

	Soleil.	Lune.	Montagne.	Arbre.	Chien.	Cheval.
Formes anciennes, ou figuratives (*koù-wén*) :						
Formes modernes, ou transitoires (*kiaï-choú*) :	日	月	山	木	犬	馬

La *deuxième classe* comprend les caractères qui *indiquent* certaine qualité ou propriété d'une chose, ou la chose elle-même, comme :

	Matin.	Soir.	En haut.	En bas.	Un.	Centre.
Formes anciennes :						
Formes modernes :	旦	夕	上	下	一	中

L'idée de *matin* est *indiquée* dans le premier caractère par l'image du soleil placée au-dessus d'une

ligne horizontale : c'est le moment du jour où le soleil apparoît au-dessus de l'horizon. On a *indiqué* l'idée de *soir* par des traits vaporeux descendant vers l'horizon, en supprimant l'image du soleil ; l'idée de *haut*, par un point placé *au-dessus* de la ligne horizontale ; l'idée de *bas*, par un point placé *au-dessous* de la même ligne ; *un*, par *un trait* horizontal ; *milieu*, par un trait vertical partageant en *deux portions égales* un parallélogramme qui représente la bouche.

La *troisième classe* comprend les caractères qui représentent par leur propre formation des *idées combinées*. On composa ces caractères en réunissant ensemble deux ou trois figures simples, dont la combinaison pouvoit faire naître dans l'esprit l'idée complexe que l'on vouloit rendre. Ainsi la réunion du soleil et de la lune signifia *lumière ;* la figure d'homme au-dessus de celle de montagne signifia *anachorète, ermite ;* deux arbres réunis signifièrent *forêt ;* l'image de bouche et celle d'oiseau signifièrent *chant ;* celle de l'eau et celle d'un œil signifièrent *larmes, pleurs, pleurer ;* l'image de femme, jointe à celles de main et de balai, signifia *femme de ménage :*

	Lumière.	*Ermite.*	*Forêt.*	*Chant.*	*Larmes.*	*Femme de ménage.*
Formes anciennes :						
Formes modernes :	明	仙	林	鳴	泪	婦

La *quatrième classe* comprend les caractères qui, par la manière dont ils sont tracés, acquièrent une signification inverse, antithétique, ou en opposi-

tion avec leur signification primitive. Le nombre de ces caractères est très-borné. En voici des exemples (c'est le 2ᵉ, le 4ᵉ et le 6ᵉ qui sont *inverses*) :

	Gauche.	*Droite.*	*Continu.*	*Rompu.*	*Homme.*	*Cadavre.*
Formes anciennes :						
Formes modernes :	左	右	繼	斷	人	尸

La *cinquième classe*, de beaucoup la plus nombreuse, comprend tous les caractères composés de deux éléments, dont l'un représente l'*image générique* des objets ou des actions, et l'autre le *son* de la langue parlée, correspondant à l'objet ou à l'acte spécial que l'on veut désigner. Le second des deux éléments qui composent cette classe de caractères est toujours emprunté aux autres classes ; mais, en se groupant avec une figure ou image générique, il perd presque habituellement la signification qu'il avoit primitivement avant cette association. Nous disons *presque habituellement*, parce que dans la composition de cette classe de caractères on a regardé comme une perfection de faire concourir au sens spécial du caractère ainsi composé, non-seulement l'*image générique*, et ensuite le *son spécial* du groupe phonétique additionnel, mais encore le *sens primitif* de ce même groupe additionnel. Cependant ces trois conditions se trouvent assez rarement réunies dans cette classe de caractères, et il faudroit bien se garder, comme on l'a fait et comme on le fait encore trop souvent, de ne voir et de ne chercher dans les deux éléments

qui les composent que des *images* représentatives, lorsque l'un de ces deux éléments, que nous nommons *groupe phonétique additionnel*, représente toujours le *son* ou le mot correspondant de la langue parlée, et que rarement il conserve sa signification originaire.

Voilà donc un élément nouveau introduit dans la langue primitive figurée ; et c'est faute d'avoir bien distingué l'élément *phonétique* et *syllabique* de l'élément *figuratif*, que l'on a commis tant d'erreurs, et que l'on s'est livré à tant de rêveries sur la formation et la composition des caractères chinois. Le résultat de cette composition de caractères, *moitié idéographiques* ou *figuratifs*, *moitié phonétiques*, a été d'introduire aussi, dans la langue chinoise, une grande terminologie linnéenne qui sert admirablement pour l'intelligence de cette langue, au premier abord si difficile.

Quelques exemples feront mieux saisir ces principes, un peu abstraits par eux-mêmes. Le signe figuratif 里 *lì*, qui signifie *terrain où l'on a établi sa demeure*, *espace déterminé*, etc., pris comme signe de son ou groupe phonétique, et joint à l'image générique de *poisson* 魚, forme le nom de *poisson-lì*, ou nommé *lì* : 鯉 (forme moderne 鱧 *lì*), c'est-à-dire *carpe ;* le signe figuratif 木 *arbre* (première classe) devient l'image générique de tous les noms d'arbres, en s'adjoignant un groupe phonétique ou syllabique pour chaque espèce d'arbres que l'on n'auroit pas pu figurer : ainsi avec le signe 白 *pĕ*, qui signifie par lui-même *blanc*, il forme un composé de la cinquième

classe, qui veut dire *arbre-pë*, ou arbre prononcé *pë* 柏 (forme moderne 柏), c'est-à-dire *cyprès*. Le signe qui représente le chien (première classe), type générique de tous les animaux qui ont avec lui quelque ressemblance, s'il est associé au signe 苗 qui se prononce *miáo*, de cette manière 猫, il signifiera *chien-miáo* ou *chat*.

Il suffiroit d'un seul de ces exemples pour prouver que le groupe phonétique joint au signe figuratif générique ne représente que le *son* de la langue parlée dans la plupart des cas, sans avoir de signification *figurative*. Ainsi le groupe prononcé *pë*, et qui, seul, signifie *blanc*, ne conserve certainement pas sa signification de *blanc* dans son adjonction au signe figuratif générique de l'arbre, puisque le *cyprès* est tout le contraire d'un arbre *blanc*.

Comme toutes les langues à leur origine, la langue chinoise ne se composoit d'abord que de la représentation des objets les plus communs, et les plus nécessaires à la vie agricole ou pastorale des habitants. Mais à mesure que la civilisation eut agrandi les besoins et les connoissances, les signes figuratifs et surtout *phonétiques* durent se multiplier. Alors les deux ou trois cents signes figuratifs ou idéographiques qui existoient déjà, et qui, par la nature des choses, se trouvoient être les images des principaux objets qui avoient les premiers frappé les regards, devinrent des types ou des idées-mères qui furent placés à la tête de tous les signes figuratifs présentant des analogies d'espèces avec

eux. La nature même de l'écriture figurative, qui se trouva dans l'impossibilité de représenter d'une manière distinctive tous les objets de la même espèce pour lesquels la langue parlée avoit déjà trouvé des noms, comme, par exemple, toutes les espèces d'arbres, toutes les espèces de poissons, fit adopter la cinquième classe de caractères dont il est question. Ainsi le signe figuratif qui le premier avoit servi pour représenter l'arbre en général, l'arbre abstrait, l'arbre qui avoit suffi aux premiers hommes, devint le type générique de tous les arbres, à mesure que les hommes sentirent le besoin de distinguer tel arbre de tel autre arbre. Il arriva ensuite que les premiers essais de représentation spéciale des objets furent abandonnés pour cette cinquième espèce de formation, qui étoit un premier pas de fait dans le domaine de la notation syllabique et alphabétique des articulations humaines. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, la poule, qui dans l'écriture figurative avoit été ainsi représentée , le fut dans le nouveau système par le caractère suivant 鷄, que l'on prononce *kí*, lequel est composé du radical 隹 *tchóuï*, type générique des oiseaux à queue courte, et du groupe phonétique 奚, prononcé *kí*, nom de la poule dans la langue parlée; ce qui donne une véritable définition linnéenne : *oiseau à queue courte, nommé kí.*

A l'époque où le célèbre lexicographe Hiù-chín composa son Dictionnaire des anciens caractères chinois (89 ans après notre ère), intitulé *Choüë-wén*, les trois quarts au moins des caractères chi-

nois appartenoient déjà, d'après son analyse, à cette dernière classe de formation.

On se formera une idée plus exacte et plus complète de cette grande classe de caractères par les exemples suivants, tirés de quelques *Radicaux* ou *signes déterminatifs génériques* chinois, auxquels nous avons joint le nombre des *dérivés phonétiques* qu'ils forment par la simple adjonction d'un autre caractère pris phonétiquement, et que nous nommons signe ou *groupe phonétique* [1].

1. . . CHÎ. [113]. ESPRIT, GÉNIE D'EN HAUT. 112 *dérivés phonétiques.*

Caractère figuratif primitif, destiné, selon les lexicographes chinois, à représenter aux hommes les manifestations du ciel par des rayons descendant vers la terre. Ce caractère est devenu le signe

[1] Le premier caractère, ou plutôt la première forme de chaque caractère cité, est en *koù-wén* ou *écriture antique*, et la seconde forme en *kiaï-choû*, *écriture carrée* d'impression universellement en usage. Le chiffre qui suit la prononciation de chaque caractère est celui de l'ordre qu'il occupe dans la liste des 214 *radicaux* adoptés dans le Dictionnaire impérial de *Khâng-hî* et dans la plupart des autres dictionnaires, tels que le *Tching-tseu-thoung*, le *Tseu-wei*, le *J-wén-pi-lân*, et les principaux dictionnaires chinois européens. Cet ordre, qui n'est fondé que sur le nombre des traits dont est formé chaque caractère considéré comme *radical*, est loin sans doute d'être exempt de défauts; mais il a l'avantage d'être adopté par les meilleurs lexicographes modernes de la Chine, et il n'y a aucun motif raisonnable de le changer, si on n'adopte pas l'ordre *tonique*.

ou *type générique déterminatif* des diverses espèces de génies, de tout ce qui est supposé venir d'en haut, et de tout ce qui, sur la terre, est relatif aux êtres surnaturels. Il forme ainsi 112 *dérivés idéo-phonétiques*, par l'adjonction de 112 caractères différents qui, pris isolément, ont une signification propre, mais qui, étant joints à un *caractère générique*, deviennent, par cela même, dans la plupart des cas, des signes, non d'*idées*, mais de *sons*. C'est pourquoi on les a nommés des *groupes phonétiques*.

Ainsi, le caractère ci-dessus joint à 支 *tchí* (*mesure ; diviser*), pris comme *groupe phonétique*, de cette manière : 祇 *tchí*, signifie *bonheur*, *félicité* venue d'en haut.

— Joint à 右 *yéou* (*droite*), pris comme *groupe phonétique* : 祐 *yéou*, il signifie : *secours envoyé par les esprits*.

— Joint à 巳 *ssé* (*soi-même*), pris comme *groupe phonétique* : 祀 *ssé*, il signifie *sacrifice offert aux esprits* ou *génies*.

— Joint à 辰 *chín* (*heure*), pris comme *groupe phonétique* : 祳 *chín*, il signifie : *chairs offertes dans les sacrifices* [1].

---

[1] Une autre preuve que ce n'est que le *son* que l'on a voulu représenter par le groupe 辰 *chín*, c'est que ce groupe prend aussi dans le même sens le *déterminatif générique* 月 *joŭ*, « chair des animaux » pour indiquer *des chairs offertes dans les sacrifices*.

Nota. Dans ces exemples, comme dans tous les autres composés de même nature (sauf les exceptions qui seront énumérées dans la *Seconde partie* de cet Essai), les *groupes phonétiques* ont perdu complétement leur signification propre *idéographique*, pour ne conserver que leur valeur purement *phonétique*. On voit, par les exemples précédents, que ce qui autorisa l'emploi des caractères *figuratifs* ou *idéographiques*, comme *signes de sons*, ce fut la *valeur phonétique* qu'ils avoient acquise antérieurement comme *signes d'idées*. Le *mot* ou l'*articulation* de la langue parlée qu'ils représentoient *idéographiquement* leur devint *inhérente;* et cette *articulation*, dépouillée de toute *signification*, les suivit dans tous les composés où ils entrèrent comme *groupes phonétiques :* de sorte qu'ils représentent chacun un *mot* ou une *articulation* de la langue parlée, comme les lettres de nos alphabets représentent aussi chacune un *son* de la langue parlée. Ils ne diffèrent donc des éléments alphabétiques de nos langues européennes que parce qu'ils sont constamment adjoints à un élément *figuratif* (excepté dans la représentation des noms propres). Ce rôle leur est d'autant plus naturel en chinois, qu'il y a un très-grand nombre d'*homophones*, et que la langue parlée n'est composée que d'environ *quatre cents* expressions *monosyllabiques* [1].

---

[1] Il est très-probable que la nature *monosyllabique* de la langue chinoise, ainsi que le très-petit nombre de mots qui la compo-

Ainsi, dans les exemples qui précèdent le groupe 支 *tchi*, qui représente et signifie seul une *mesure; diviser;* n'a été adjoint au *signe générique déterminatif* 扌 *esprit*, pour exprimer le mot *félicité*, *bonheur*, que parce que ce *mot*, dans la langue chinoise *parlée*, se prononçoit également *tchi*, avec le même accent ou la même intonation de voix. Par suite du même principe, ce même caractère 支 prononcé *tchi*, se joindra à *trente* ou *quarante* autres radicaux ou *déterminatifs génériques*, pour exprimer trente ou quarante mots différents de la langue parlée, prononcé *tchi* ou *khi* (deux articulations qui se confondent très-facilement dans les idiomes asiatiques et même européens).

---

sent, et par conséquent aussi le grand nombre d'*homophones*, viennent de la nature même de l'instrument qui a servi à les représenter. On doit supposer que si, dès l'origine, l'écriture chinoise se fût prêtée au développement de la langue, cette langue, comme toutes celles des nations civilisées, se seroit développée en s'enrichissant de mots composés et de formes grammaticales. L'écriture figurative hiéroglyphique, en se décomposant en *éléments syllabiques*, et même purement *alphabétiques*, a bien plus favorisé le développement grammatical de la langue parlée égyptienne qu'elle a représentée, que l'écriture chinoise. Aussi la langue copte n'est-elle pas restée monosyllabique et à l'état d'enfance, comme la langue parlée des Chinois; c'est ce qui fait qu'elle a pu être représentée par une écriture purement alphabétique, composée d'un petit nombre d'éléments, tandis que la langue chinoise parlée ne pourra jamais l'être ainsi, destinée qu'elle est par sa nature (qui n'est telle toutefois que par l'influence de son écriture) à être éternellement enchaînée à son écriture figurative.

— Joint au *signe déterminatif* générique 人 ou 亻 HOMME: 伎, il signifiera *ruse*, *malice*, *talent*, parce que, dans la langue parlée, on exprimoit l'idée de *ruse* ou de *malice humaine* et de *talent*, par l'articulation *khì*;

— Joint au *signe déterminatif générique* 女 FEMME : 妓, il signifiera *femme publique*, parce que, dans la langue parlée, on exprimoit l'idée de *femme publique* par l'articulation *khì*;

— Joint au *signe déterminatif générique* 心 ou 忄 CŒUR : 忮, il signifiera *sentiment de haine*, *de répugnance*, *de violence*, parce que, dans la langue parlée, on exprimoit ce sentiment par l'articulation *tchí*;

— Joint au *signe déterminatif* 水 ou 氵 EAU: 汥, il sera en même temps *idéographique* et *phonétique*[1], et il signifiera une *division* ou *une ramification d'un ruisseau.*

Il en est de même pour tous les autres *groupes phonétiques.*

2. 鬼. 鬼. KOUEÏ. [194]. MÂNES. GÉNIES. 46 *dérivés phonétiques.*

Caractère figuratif primitif, destiné, selon les lexicographes chinois, à représenter l'*essence subtile* des deux principes dans tous les hommes. Selon

[1] C'est le motif qui aura fait choisir ici ce groupe, de préférence entre tous ceux qui se prononcent *tchí*, afin que le composé soit plus riche et en quelque sorte plus *parlant aux yeux*. Le nombre de ces heureux composés est de près de *quatre cents*.

le *Choŭë-wén*, la partie de l'homme qui retourne [à son principe] est ce que l'on nomme *Koùeï*. Ce caractère est devenu le signe ou *type générique déterminatif* de ce qui est relatif aux *mânes*, aux *génies*, aux *esprits terrestres*. En *Koù-wén* ou *écriture antique*, ce caractère est un dérivé du précédent, dont il conserve la figure, comme *type générique déterminatif*, et il est ainsi écrit: 𩑈

Exemples de *dérivés phonétiques :*

Ce caractère joint à 東 *toûng* (*orient*), pris comme *groupe phonétique :* 鶇 *toûng*, signifie GÉNIE ou ESPRIT-*toûng*, que l'on dit donner la mort.

— Joint à 云 *yún* ou *hún* (*parler*, *dire*), pris comme *groupe phonétique :* 魂 *hoén*, il signifie GÉNIE-*hoén* ou *âme*, c'est-à-dire, pour les Chinois, le principe actif de la matière la plus pure, lequel principe, en tant que principe, est nommé *yâng*.

— Joint à 白 *pĕ* (*blanc*), pris comme *groupe phonétique :* 魄 *pĕ*, il signifie le principe matériel du corps de l'homme à l'état concrèt de *mânes*, lequel principe, en tant que principe, est nommé *yîn* [1].

Nota. Le célèbre philosophe *Hoaï-nân-tseù* a dit:

« L'essence subtile (*khî*) du ciel, c'est le *hoén;*

« l'essence subtile de la terre, c'est le *pĕ*. »

---

[1] Ce même caractère, qui est ici un *signe générique déterminatif*, est pris souvent à son tour pour *groupe phonétique* ou *signe de son*. Ainsi joint au *figuratif générique* 木 *moŭ*, *arbre*, il forme le dérivé *phonétique* 槐 *hoŭaï*, ARBRE-*hoŭaï*, ou frêne.

3. 亼. 人. JÎN. [9]. HOMME. 586 *dérivés phonétiques.*

Caractère figuratif de l'HOMME, devenu le signe ou *type générique déterminatif* de tout ce qui est relatif à l'*homme.*

Exemple de *dérivés phonétiques :*

Ce caractère joint à 子 *tseù* (*fils*), pris comme *groupe phonétique :* 仔 *tseù*, signifie HOMME-*tseù*, c'est-à-dire, *porter ; pouvoir.*

— Joint à 白 *pĕ* (*blanc*), pris comme *groupe phonétique :* 伯 *pĕ*, il signifie HOMME-*pĕ*, c'est-à-dire, *frère aîné.*

— Joint à 中 *tchoûng* (*milieu*), pris comme *groupe phonétique :* 仲 *tchoûng*, il signifie HOMME-*tchoûng*, c'est-à-dire, *frère cadet.*

4. 𡚴. 女. NIÙ. [38]. FEMME. 550 *dérivés phonétiques.*

Caractère figuratif de la FEMME, devenu le *signe générique déterminatif* de tout ce qui est relatif à la *femme.* L'ancienne forme représentoit la femme par sa robe traînante.

Exemples de *dérivés phonétiques :*

Ce caractère joint à 比 *pí* (*comparer*), pris comme *groupe phonétique :* 妣 *pì*, signifie FEMME-*pì*, c'est-à-dire, *mère défunte.*

— Joint à 古 *koù* (*ancien*), pris comme *groupe phonétique :* 姑 *koù*, il signifie FEMME-*koù*, c'est-à-dire, *mère du mari ; belle-mère*, etc.

— Joint à 因 *yîn* (*parce que, à cause de*), pris comme *groupe phonétique :* 姻 *yîn*, il signifie FEMME-*yîn*, c'est-à-dire, *mariage, alliance*, etc.

5. 半. 牛. NIÈOU. [93]. BŒUF, VACHE. 56 *dérivés phonétiques.*

Caractère figuratif du BŒUF, devenu *signe générique déterminatif* de tout ce qui est relatif aux quadrupèdes, genre BŒUF. Selon le *Choüe-wén*, l'ancienne forme représentoit les *cornes*, la *tête*, et une troisième partie opposée de l'animal, la *queue.*

Exemples de *dérivés phonétiques :*

Ce caractère joint à 古 *koù* (*ancien*), pris comme *groupe phonétique :* 牯 *koù*, signifie BŒUF-*koù*, c'est-à-dire, *taureau.*

— Joint à 生 *séng* (*naître*), pris comme *groupe phonétique :* 牲 *séng*, il signifie BŒUF-*séng*, c'est-à-dire, *animal* (*genre bœuf*) *d'une seule couleur ;* victime pour les sacrifices.

— Joint à 告 *káo, háo, hó* (*avertir*), pris comme *groupe phonétique :* 牿 *kŏ*, il signifie BŒUF ou VACHE-*kŏ*, c'est-à-dire, *étable* [1] pour les bœufs et les chevaux.

6. 鳥. 鳥. NIÀO. [196]. OISEAU à longue queue. 436 *dérivés phonétiques.*

Caractère figuratif de l'OISEAU, et *signe géné-*

[1] Le mot françois *vacherie*, ainsi que le mot latin *bubile*, sont d'une formation identique.

rique déterminatif de ce qui est relatif au genre OISEAU.

Exemples de *dérivés phonétiques :*

Ce caractère joint à 古 *koù* (*ancien*), pris comme *groupe phonétique :* 鴣 *koú*, signifie OISEAU-*koù*, c'est-à-dire, *perdrix.*

— Joint à 告 *káo* (*avertir*), pris comme *groupe phonétique :* 鵠 *hŏ*, il signifie OISEAU-*hŏ*, c'est-à-dire, *oie sauvage.*

— Joint à 吾 *oú* (*moi, nous*), pris comme *groupe phonétique :* 鶩 *oú*, il signifie OISEAU-*oú*, c'est-à-dire, espèce de *chauve-souris.*

7. 𠂢. 虫. TCHOÛNG. [142]. VERS, REPTILE. 514 *dérivés phonétiques.*

Caractère figuratif des VERS, des REPTILES, devenu le *signe générique déterminatif* de toutes les espèces d'*insectes* et de tout ce qui y est relatif.

Exemples de *dérivés phonétiques :*

Ce caractère joint à 比 *pì* (*comparer*), pris comme *groupe phonétique :* 蚍 *phí*, signifie VER ou INSECTE-*phí*, c'est-à-dire, *fourmi.*

— Joint à 它 *thó* (*lui, elle; porter*), pris comme *groupe phonétique :* 蛇 *thó*, il signifie SERPENT-*thó*, espèce de *serpent dangereux; vipère, couleuvre* [1].

---

[1] Ce reptile étoit figuré primitivement dans l'écriture *Koù-wén* par un caractère simple dans lequel on avoit essayé de le représenter. Plus tard, on en vint à employer dans le même but

— Joint à 良 *liáng* (*bon*), pris comme *groupe phonétique* : 蜋 *láng*, il signifie VER ou INSECTE-*láng*, espèce de *scarabée*.

8. 魚. 魚. YÛ. [195]. POISSON. 326 *dérivés phonétiques*.

Caractère figuratif des POISSONS en général, devenu *signe générique déterminatif* de tous les *poissons* en particulier, et de tout ce qui y est relatif.

Exemples de *dérivés phonétiques* :

Ce caractère joint à 介 *kiáï* (*aider; limite*), pris comme *groupe phonétique* : 鮭 *kiáï*, signifie POISSON-*kiáï*, c'est-à-dire, *sole*.

— Joint à 它 *thó* (*lui, elle; porter*), pris comme *groupe phonétique* : 鮀 *thó*, il signifie POISSON-*thó*, espèce de *chien de mer*.

— Joint à 同 *thoúng* (*ensemble*), pris comme *groupe phonétique* : 鯛 *thoúng*, il signifie POISSON-*thoúng*, c'est-à-dire, *lamproie*.

9. 木. 木. MOU. [757]. ARBRE. 917 *dérivés phonétiques*.

Caractère figuratif de l'ARBRE, devenu *signe générique déterminatif* de toutes les espèces d'*arbres*,

---

le caractère générique 虫 VER, joint au *groupe phonétique* 它 *thó*, qui représentoit le nom de ce serpent dans la langue parlée. Nouvelle preuve de la substitution postérieure des caractères *idéo-phonétiques* aux caractères *figuratifs*, lorsque la forme de ces derniers laissoit du doute dans l'esprit.

et de tout ce qui est relatif au *bois* ou en est confectionné. Selon le *Choŭë-wén*, ce caractère représente dans sa partie supérieure les pousses d'un arbre, les *rejetons*, et dans sa partie inférieure les *racines*.

Exemples de *dérivés phonétiques*,

Ce caractère joint à 容 *yoúng* (*contenir*), pris comme *groupe phonétique* : 榕 *yoúng*, signifie ARBRE-*yoúng*, c'est-à-dire, *figuier d'Inde* (ficus indica).

— Joint à 者 *tchè*, *tchù* (*pronom relatif*), pris comme *groupe phonétique* : 楮 *tchù*, il signifie ARBRE-*tchù*, c'est-à-dire, *arbre* dont l'écorce sert à faire du papier ; *papier*.

— Joint à 主 *tchóu* (*seigneur, maître*), pris comme *groupe phonétique* : 柱 *tchóu*, il signifie ARBRE ou BOIS-*tchóu*, c'est-à-dire, *colonne en bois*.

10. 艸. 艹. THSÀO. [140]. ROSEAU. 1156 *dérivés phonétiques*.

Caractère figuratif des ROSEAUX, devenu le *signe générique déterminatif* de toutes les espèces d'herbes et de plantes, et de tout ce qui a rapport aux *herbes* et aux *plantes*.

Exemples de *dérivés phonétiques* :

Ce caractère joint à 古 *koù* (*ancien*), pris comme *groupe phonétique* : 苦 *koù*, signifie PLANTE-*koù*, c'est-à-dire, *plante amère*, et aussi *amertume* (6e classe).

— Joint à 如 *joú* (*comme*), pris comme *groupe phonétique* : 茹 *joú*, il signifie PLANTE-*joú*, c'est-

à-dire, *racine* d'une plante semblable à la chicorée.

— Joint à 洛 *lŏ* (*nom de fleuve*), de cette manière 落 *lŏ*, il signifie *chute de feuilles*, et figurément *tomber, mourir.*

11. 釒. 金. KÎN. [167]. MÉTAL, OR. 391 *dérivés phonétiques.*

Caractère des *métaux des cinq couleurs*, comme s'exprime le *Choŭĕ-wĕn.* Il représente le signe *terre* 土, du sein de laquelle coulent des grains qui figurent le *minerai.* Ce caractère, qui appartiendroit par sa formation à la classe des caractères combinés, est devenu le *signe générique déterminatif* de tous les *métaux* et de tout ce qui en est confectionné.

Ce caractère joint à 艮 *kén* (*limite*), pris comme *groupe phonétique* : 銀 *yín*, signifie MÉTAL-*yín*, c'est-à-dire, *argent.*

— Joint à 同 *thoúng* (*identique*), pris comme *groupe phonétique* : 銅 *thoúng*, il signifie MÉTAL-*thoúng*, c'est-à-dire, *cuivre.*

— Joint à 戔 *tsién* (*superficiel, léger*), de cette façon 錢 *tsién*, il signifie MÉTAL-*tsién*, c'est-à-dire, *monnoie.*

12. 肉. 月. JOÛ. [130]. CHAIR. 454 *dérivés phonétiques.*

Caractère figuratif de la *chair* des animaux, devenu le *signe générique déterminatif* des différentes parties du corps, etc.

— Joint à 土 *thoù* (*terre*), pris comme *groupe phonétique* : 𠙵 *toù*, il signifie CHAIR-*toù*, c'est-à-dire, *ventre* [1].

— Joint à 干 *kân* (*bouclier*), pris comme *groupe phonétique* : 肝 *kân*, il signifie CHAIR-*kân*, c'est-à-dire, *foie*.

— Joint à 居 *kiû* (*demeurer*), pris comme *groupe phonétique* : 腒, il signifie CHAIR-*kiû*, c'est-à-dire, *chair desséchée*.

Nous ne pousserons pas plus loin cette énumération, la Seconde partie de cet *Essai* étant destinée à présenter l'analyse complète des six classes de caractères chinois. Les exemples rapportés ci-dessus doivent abondamment suffire pour faire connoître la formation de la classe des caractères *idéo-phonétiques*, la plus importante de toutes par le nombre de ses combinaisons, qui ne se montent à rien moins qu'à 22,810, sur 24,235 caractères chinois, ainsi analysés du temps des *Soung* (de 960 à 1200 de notre ère).

La *sixième classe* comprend les caractères qui ont

---

[1] Ce même *signe générique déterminatif*, joint à 者 prononcé *tóu*, a la même signification de CHAIR-*tóu* ou *ventre*. On voit par là qu'un *déterminatif* peut prendre divers *groupes phonétiques* se prononçant de même, pour exprimer la même idée; comme aussi le même *groupe phonétique* peut quelquefois se joindre à plusieurs *déterminatifs* pour exprimer la même idée. Il suffit, dans le premier cas, que les *groupes phonétiques* soient *homophones;* et, dans le second, que les *déterminatifs* aient rapport au même objet.

été détournés de leur acception primitive et habituelle, pour exprimer des idées abstraites ou des actes de l'entendement. Ainsi l'image du cœur matériel représente l'*esprit*, l'*entendement*, le principe de l'intelligence; le caractère employé pour désigner un *chemin*, *une voie de communication* d'un lieu à un autre, a été détourné de sa signification primitive, pour désigner, dans la langue philosophique, la *parole*, la grande voie de communication entre Dieu et l'homme, le principe suprême enfin. Cette classe, qui n'en est proprement pas une, puisque la plupart des caractères qui la composent, sinon tous, sont compris dans les classes précédentes, est cependant très-importante à connoître pour l'intelligence des sciences abstraites. Voici les figures des exemples que nous avons cités :

	Cœur. Ame.	*Chemin, Voie. Intelligence.*
Formes anciennes :		
Formes modernes :		

RÉSUMÉ DE LA PREMIÈRE SECTION.

Il résulte de ce qui précède, quelques faits capitaux qu'il ne sera pas inutile de résumer ici :

L'écriture chinoise a été primitivement la peinture figurée des objets qui pouvoient être figurés.

Cette écriture a subi des altérations successives sans perdre son principe.

Dès les premiers temps de sa formation, elle a

dû adjoindre à l'*élément figuratif*, qui étoit limité, l'*élément phonétique* illimité, qui est d'une nécessité absolue dans toute langue écrite.

Cette adjonction s'est faite par voie d'assimilation, c'est-à-dire, sans admettre un nouveau mode de notation des idées, mais en faisant, des *éléments figuratifs* déjà en usage, des éléments purement *phonétiques*, dans le plus grand nombre des cas donnés.

Ces faits de linguistique primitive sont démontrés d'une manière décisive par les écrits et les autorités chinoises précédemment cités. La Seconde partie de cet Essai portera la démonstration jusqu'à sa plus complète évidence.

SECTION DEUXIÈME.

HISTOIRE ET SYNTHÈSE DE L'ÉCRITURE FIGURATIVE HIÉROGLYPHIQUE.

Après avoir exposé la synthèse de l'écriture figurative des Chinois, nous allons essayer d'exposer la synthèse de l'écriture figurative des Égyptiens. Ici le champ de nos investigations est bien moins sûr; et, quoiqu'il ait déjà été exploré avec beaucoup de succès, la chaîne traditionnelle des temps passés, depuis si longtemps rompue sur l'Égypte, laisse douteuse pour l'érudition moderne la question de savoir si elle pourra parvenir à recouvrer l'intelligence complète de ces monuments figuratifs que la patrie des Pharaons a légués éternellement à son investigation.

La science hiéroglyphique n'est pas encore arrivée à cet état de perfection où nous ne désespérons pas cependant de la voir portée un jour, par le travail persévérant de plusieurs générations. Elle a déjà fait un pas immense et décisif par les travaux admirables de Champollion; et quand on considère les progrès inespérés qu'elle a faits depuis vingt ans, on est en droit de compter encore sur de nouveaux progrès.

La découverte du véritable système hiéroglyphique paroît être encore un problème pour un grand

nombre de personnes même très-éclairées, d'autant plus que plusieurs esprits faux (comme il s'en trouve toujours pour se signaler dans toutes les branches des sciences, même dans celles que l'on nomme exactes) sont venus, avec une apparence de savoir et d'érudition, contester ce système de Champollion, pour y substituer des rêveries aussi prétentieuses que vaines. Il ne sera donc pas hors de propos, à part même l'utilité philosophique qui peut résulter d'un semblable parallèle, de présenter ici les rapports extraordinaires de conformité qui existent entre le système de l'écriture chinoise et le système de l'écriture hiéroglyphique; rapports qui avoient déjà été mal soupçonnés, mais que personne n'avoit encore reconnus jusqu'à ce jour [1].

Nous n'entrerons pas ici dans l'examen de la question encore controversée de savoir quelle est la part plus ou moins grande qui revient aux au-

---

[1] Nous nous sommes véritablement étonné plusieurs fois que des personnes éminentes, comme M. Abel Remusat, qui avoient étudié la langue chinoise, n'aient pas été conduites, par une induction toute naturelle, à chercher dans l'écriture hiéroglyphique une contre-épreuve du système de l'écriture chinoise. Ce qui doit surprendre aussi beaucoup les personnes étrangères à ces études, c'est de voir que l'un des adversaires les plus persévérants du système de Champollion a été un homme généralement regardé comme très-versé dans la plupart des langues orientales, et principalement dans le chinois; mais cet étonnement cesseroit, si l'on savoit (comme tous les hommes véritablement instruits le savent) que ce prétendu savant universel n'avoit guère en réalité que la superficie du savoir, et surtout des connoissances en quelque sorte négatives.

teurs de la découverte du véritable système hiéroglyphique. Nous nous bornerons à dire que la première application pratique du déchiffrement de l'écriture égyptienne appartient à l'Anglais *Young*, qui reconnut des éléments *phonétiques* dans les signes servant à exprimer les noms propres de l'*Inscription de Rosette*, et que tout le reste de la découverte appartient à Champollion le jeune.

Que ce grand archéologue ait dû au savant anglais l'idée féconde que l'élément *phonétique* jouoit un grand rôle dans l'écriture hiéroglyphique, cela est incontestable, puisque, dans la première édition de sa *Lettre à M. Dacier* (1822), il exprime encore la conviction que l'écriture hiéroglyphique étoit *toute figurative*, sans aucun élément qui exprimât le *son* [1]. La révolution qui s'opéra presque subi-

[1] Voici comment M. Champollion s'exprimoit dans cette première édition de 1822, et comment il s'est exprimé dans la reproduction de cette même Lettre (*Précis du Système hiéroglyphique*, etc.; Paris, 1828, p. 41):

ÉDITION DE 1822.	ÉDITION DE 1824 ET DE 1828, DANS LE *Précis*.
« J'oserai enfin, après cette épreuve	« J'oserai enfin, après cette épreuve
« si flatteuse pour moi, espérer d'avoir	« si flatteuse pour moi, espérer d'avoir
« réussi à démontrer que ces deux	« réussi à démontrer que ces deux
« espèces d'écriture (l'écriture *hiéra-*	« espèces d'écriture (l'écriture *hiéra-*
« *tique* et l'écriture *démotique*) sont	« *tique* et l'écriture *démotique*) sont
« l'une et l'autre, non pas *alphabéti-*	« l'une et l'autre, non pas [*entière-*
« *ques*, ainsi qu'on l'avoit pensé si	« *ment* *] *alphabétiques*, ainsi qu'on
« généralement, mais *idéographiques*,	« l'avoit pensé si généralement, mais
« comme les *hiéroglyphes mêmes*,	« [*souvent aussi*] *idéographiques*,
« c'est-à-dire, *peignant les idées* et	« comme les *hiéroglyphes mêmes*, c'est-
« *non* les *sons* d'une langue, etc. »	« à-dire, peignant [*tantôt*] les *idées*,
	« et [*tantôt*] les *sons* d'une langue, etc. »

* Les mots placés entre crochets [ ] sont les mots ajoutés par Champollion dans sa *seconde* et *troisième* édition.

tement à ce sujet dans ses idées fut causée, sans aucun doute, par le travail rudimentaire que le docteur Young venoit de publier [1]. Que Champollion, prenant la science hiéroglyphique dans l'état où elle se trouvoit alors, c'est-à-dire, dans son berceau, et, profitant de cette aperception du savant anglais, n'ait fait que généraliser le principe de l'emploi des signes hiéroglyphiques avec une valeur *phonétique*, non pas seulement pour représenter les articulations des noms propres étrangers, mais encore celles de la langue parlée égyptienne, dans un très-grand nombre de cas; ou qu'il soit parvenu à ce grand résultat par ses propres études, le fait importe peu. La gloire des grandes découvertes n'appartient pas tant à ceux qui les ont soupçonnées qu'à ceux qui en tirent toutes les conséquences qu'elles renferment, qui les fécondent de leurs méditations persévérantes et de leur génie, qui les font passer dans le domaine de la science, qui en reconnoissent et en démontrent les lois.

S'il falloit déterminer avec une rigoureuse exactitude la part qui revient à chaque homme, à chaque siècle, dans les œuvres successives des hommes et des siècles, on arriveroit à cette conclusion inévitable, que l'homme et le siècle qui suivent doivent toujours quelque chose à ceux qui les ont précédés dans le temps et l'espace. Autrement il y auroit solution de continuité. Ainsi, dans la question dont il s'agit, il seroit facile de

---

[1] Supplément à l'Encyclopédie britannique.

trouver des antécédents à l'application du principe *phonétique* pour la lecture des noms propres égyptiens par le docteur Young. Sans parler de Zoëga, qui avoit déjà supposé dans les hiéroglyphes égyptiens une classe de *signes phonétiques* [1], de Guignes père avoit dit, dans un Mémoire imprimé en 1766, que les cartouches des inscriptions égyptiennes renfermoient tous des noms propres, et que la nature des hiéroglyphes étoit constamment

---

[1] « Sed satis est exemplorum classis ænigmaticæ, super est « quinta classis *notarum phoneticarum*. » De *Origine et Usu Obeliscorum*, p. 454.

Voici comment ce savant danois s'exprimoit ailleurs sur les caractères hiéroglyphiques :

« Recte autem Clemens hieroglyphica signa pro varia signi-« ficandi ratione in plures classes distribuit, quarum primam « dixit cyriologicam, alteram symbolicam, subdivisam in notas « cyriologumenas, tropicas et ænigmaticas. Accuratius forte ad « unum genus retulisset cyriologicas et cyriologumenas, in hoc « tantum diversas quod priores integræ sint et absolutæ, se-« cundæ in compendium redactæ, ideoque symbolis similes ; et « in symbolicis notis distinxisset tropicas, ænigmaticas et *pho-« neticas*. Discimus enim ex Horapolline unam fuisse hierogly-« phicorum speciem quæ ex *sono* significabat, *phonetica* itaque « appellanda sive *vocalis* quam Clemens quum expresse non me-« moraverit sub ænigmatum nomine complexus credi potest. « Variæ præterea excogitari possunt subdivisiones atque exem-« plis comprobari ; sed quia omnes apte referri queunt ad « quinque illa genera cyriologicas, cyriologumenas, tropicas, « ænigmaticas, *phoneticas*, de hisce dicam singulatim, varietates « si aliquæ obveniunt velut in transitu indicaturus. » (Ibid., p. 439-440.)

phonétique [1], quoiqu'il entendît par là un phonétisme erroné sous tous les rapports.

---

[1] Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (t. XXXIV, p. 25). De Guignes le père voyoit dans les hiéroglyphes égyptiens, comme dans les caractères chinois, des *groupes de lettres phéniciennes* formés par les divers linéaments des signes figuratifs ou phonétiques. Cette idée bizarre, et dont l'absurdité n'est plus à démontrer, dans laquelle l'illustre auteur de l'*Histoire des Huns* persista, malgré les critiques sensées de Des Hautesrayes *, l'éloigna de la véritable voie d'interprétation, qu'il étoit sur le point d'atteindre, s'il avoit été conduit par une connoissance exacte de la formation des caractères chinois.

Voici comment de Guignes s'exprime dans la Préface de son *Mémoire* publié en 1759 : « Le Mémoire que je publie n'est que le précis de celui que j'ai lu à l'Académie, qui est beaucoup plus étendu ; dans lequel, après avoir examiné l'origine des lettres phéniciennes, hébraïques, éthiopiennes et arabes, je prouve plus en détail que *les caractères chinois ne sont que des espèces de monogrammes formés de trois lettres phéniciennes*, et que la lecture qui en résulte produit des sons phéniciens ou égyptiens. »

De Guignes veut ensuite prouver que *les deux premières dynasties chinoises sont composées de princes qui ont régné non à la Chine, mais en Égypte*, parce qu'il croit avoir découvert les noms de *Menès, Athoès, Diabiès, Penphos*, rois d'Égypte, écrits en lettres phéniciennes dans les noms chinois de *Yu, Ki, Kang* et *Tchoung*, anciens rois de la Chine ! Des Hautesrayes le réfute facilement sur tous ces points, dans ses *Doutes ;* mais ce dernier n'étoit pas dans le vrai quand il soutenoit contre de Guignes que les *caractères chinois* et les *hiéroglyphes* n'avoient entre eux aucune analogie ; les savants académiciens étoient tous les deux

* Voy. *Doutes sur la Dissertation de M. de Guignes*, qui a pour titre : *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne ;* Paris, 1759, Desaint et Saillant.

Avant de Guignes même, l'illustre auteur du *Voyage d'Anacharsis*, l'abbé Barthélemy, qui s'étoit beau-

---

dans l'erreur, l'un suivant une fausse voie, et l'autre n'apercevant pas la véritable.

Dans son *Mémoire*, lu à l'Académie des inscriptions et imprimé dans le tome XXXIV, année 1770, du Recueil de cette Académie, de Guignes est plus explicite : « Les caractères chinois actuellement usités, dit-il, sont comme nos chiffres 1, 2, 3, 4, etc., qui ne présentent aucune idée de lettre alphabétique, ni d'aucun son. Il faut cependant envisager les caractères chinois sous un *second point de vue*, c'est-à-dire comme *représentatifs d'un son*, et comme formés de *lettres alphabétiques;* mécanisme fort singulier qu'une foule de preuves m'autorise à proposer et à admettre, et *qui s'applique également à l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens*. Ainsi, je prends maintenant *tous ces éléments des hiéroglyphes égyptiens et chinois, pour autant de lettres alphabétiques simples ou syllabiques : les caractères simples répondant à une seule lettre, et les composés, même les figures d'animaux, de vases*, etc., *répondant à une ou deux syllabes. Je veux dire que la représentation, par exemple, d'un chien, ou celle d'un autre animal, répond à une syllabe particulière, qui, combinée avec un autre hiéroglyphe, forme un mot entier;* en sorte que *l'écriture chinoise ou égyptienne*, qui est tout hiéroglyphique, considérée sous ce nouveau point de vue, est en même temps *alphabétique* et *syllabique*. Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'étant ainsi constituée, elle ressemble à ces petites figures combinées avec des lettres que nous voyons sur nos écrans (les *rébus*). Dans ce genre burlesque d'écriture, les figures n'ont de rapport au mot entier que par le son qu'elles indiquent seulement; dans le chinois, la figure fait partie de l'idée, ou plutôt elle en est la représentation, et donne une espèce d'analyse du mot ou de cette idée : toutes les parties ont un rapport mutuel. Il est surprenant que les anciens soient parvenus à un genre d'écriture aussi savant que celui-ci, qui don-

coup plus occupé d'érudition orientale qu'on ne le croit généralement, avoit déjà soupçonné, à propos

---

noit tout à la fois la représentation de l'idée, la décomposition, et enfin le *son* qui servoit à l'exprimer.

« ... Développons davantage l'observation que je viens de faire sur la composition des groupes; elle peut nous conduire à la *lecture des caractères égyptiens, et nous donner les sons mêmes de la langue égyptienne*, en même temps que le chinois nous conserve la signification des groupes. Les deux cent quatorze clefs chinoises sont donc tout à la fois et *deux cent quatorze caractères hiéroglyphiques*, et *deux cent quatorze lettres alphabétiques*. Les plus simples d'entre ces clefs, c'est-à-dire celles d'*un*, de *deux* ou de *trois* traits, etc., sont des lettres simples, comme *a*, *b*, *c*, *d*, etc.; toutes les autres sont des *syllabes* de *deux* et de *trois lettres*, comme *kan*, *kar*; *dan*, *dar*, etc. *. »

De Guignes cherche ensuite à démontrer la conformité, ou plutôt, comme il s'exprime, l'*identité* des langues orientales avec celle des Égyptiens : le *copte*. Il cite quelques exemples de mots coptes qui se retrouvent à peu près avec la même signification dans l'hébreu, le syriaque et l'arabe; puis il ajoute: « Ce que je rapporte ici suffit pour faire voir que les langues orientales ont conservé les racines des mots égyptiens. L'examen des groupes hiéroglyphiques, dans lequel je vais entrer, en fournira de nouvelles preuves, puisque ces groupes analysés produiront un *mot*, comme je l'ai déjà dit, que nous retrouvons dans les langues hébraïque, arabe, etc., en prenant les figures simples des Égyptiens pour des lettres simples, et les figures plus composées pour des syllabes. Ce mot, outre le son, a encore la même signification qu'il a en chinois : ce qui sert à établir de

* Cette distinction n'a pas le moindre fondement. Ainsi, l'un des groupes phonétiques les plus simples de la langue chinoise 儿 porte dans les caractères *idéo-phonétiques* la prononciation *kièou*, tandis que 鼎, l'un des plus compliqués, n'y porte que celle de *ti*.

d'une espèce d'encadrement remarqué par lui sur une bandelette de momie, que cet encadrement

---

plus en plus ce que j'ai dit, que les racines de l'égyptien ou de l'hébreu et de l'arabe, etc., étoient communes.

« Je prends pour exemple un de ces groupes égyptiens que je n'ai présentés que comme un hiéroglyphe : tel est celui qui est composé du *soleil* et de la *lune*, cité par *Orus* (*Horus-Apollon*, ou *Horapollon* *), et qui signifie les *révolutions du temps : ævum*, le *premier principe*, les *mutations des choses*. Le *soleil*, qui est le premier caractère simple, doit être pris pour un *resh* ou un *Re*, et la *lune*, qui est le second, pour un *khet* ou *Keh* **. On en trouvera des preuves dans mon ouvrage, et il seroit trop long d'entrer ici dans le détail d'après lequel j'établis que *chaque hiéroglyphe répond à une lettre ou à une syllabe*. Le *Re* et le *kh* produisent le mot *rakh*, qui existe encore en hébreu, en arabe, en syriaque, et ce mot signifie, en arabe, le *changement : alternatim versatus fuit in aliqua re;* de plus, *anima, spiritus*..... En hébreu, ce mot signifie aussi *spiritus;* c'est le *premier principe*, l'*origine de tout*, l'*esprit éternel*. »

De Guignes conclut ainsi : « Je ne puis citer ici que ce petit nombre d'exemples, qui servent à prouver 1° que les hiéroglyphes égyptiens ou chinois doivent être considérés sous les deux points de vue sous lesquels je les ai envisagés, c'est-à-dire, comme *hiéroglyphes* et comme *lettres alphabétiques;* 2° qu'il existe un rapport de signification entre les racines des mots égyptiens et celles des mots de l'hébreu et des autres langues orientales : il résulte encore la possibilité d'avoir par les Chinois la signification et la

* Αἰῶνα σημαίνοντες, ἥλιον καὶ σελήνην γράφουσι, διὰ τὸ αἰώνια εἶναι στοιχεῖα. (*Horapollon*, liv. 1, ch. 1, éd. C. Leemans.)

** Dans le fait, l'hiéroglyphe *soleil* se lit ⲢⲎ, *ré;* mais l'hiéroglyphe *lune* se lit ⲓⲟϩ, ⲱϩ, *ioh*, *ôh* (en chinois *youë*), et non *khet* ou *k*. Le principe *phonétique* n'en est pas moins aperçu par de Guignes.

pourroit bien renfermer *un nom propre, à l'imitation de ces hiéroglyphes qui, sur d'autres monuments*

---

lecture ou le *son* que les Égyptiens donnoient à leurs hiéroglyphes; ce qui est l'objet de ce Mémoire. »

Cette dernière assertion n'est pas plus fondée que tout son système de lecture des mots ou caractères chinois, en prenant les traits qui composent ces caractères, originairement *figuratifs,* pour des *lettres phéniciennes,* et les mots fictifs qu'il forge à sa fantaisie, de la combinaison de ces prétendues *lettres phéniciennes,* pour des mots *hébreux, arabes,* etc. Ainsi, selon de Guignes, « la figure ou le caractère chinois 人 *homme* (anciennement 𠆢, est un *noun* ou נ. Le caractère chinois *savoir, connoître,* est représenté par deux autres caractères plus simples, la *bouche* ou la *parole,* et par la *flèche.* Le premier est un *phé,* et le second un double *noun :* ננ; de là résulte le mot *phann,* פן, mot qui, en arabe, signifie *doctrina, egregie incumbens scientiæ.* »

Il n'y a rien de semblable en chinois, rien qui soit aussi bizarre, aussi paradoxal : le caractère moderne chinois qui représente l'homme est une simple altération du caractère figuratif, et il se lit *jîn,* soit seul, soit dans les composés *idéo-phonétiques,* où il représente le *son;* le caractère qui signifie *savoir, connoître* 知, se lit *tchî;* c'est un caractère de la classe que l'on nomme *à idées combinées;* ses éléments constitutifs se lisent, l'un 矢 *chì,* et l'autre 口 *khèou;* ils ne représentent pas plus un *ph* et un double *nn* que toute autre lettre de l'alphabet.

La seule chose vraie que de Guignes ait, non pas démontrée, mais aperçue, mais pour ainsi dire devinée, est le *principe phonétique* dans les hiéroglyphes égyptiens, que M. Lacour, dans un ouvrage publié à Bordeaux en 1821, sous ce titre : *Essai sur les hiéroglyphes anciens,* a cherché aussi à démontrer dans le même sens que de Guignes, sans être plus heureux que lui dans l'application.

égyptiens, sont réunis dans des ovales pour représenter peut-être des noms de princes et de dieux.

Ce *phonétisme* indéterminé ou erroné avoit déjà été soupçonné aussi antérieurement par Kircher [1] et autres, sans toutefois avoir jamais reçu une application historique et positive.

Selon les traditions égyptiennes rapportées par Manéthon, Sanchoniaton [2], Jamblique [3], et Platon lui-même [4], ce fut *Thóth* ou *Hermès* trismégiste,

---

[1] *Obelisc. Pamphil.*, p. 124 et seq. Cet auteur excentrique, qui mêle quelquefois d'excellentes choses à des choses plus souvent ridicules ou absurdes, cite un auteur arabe qu'il nomme *Abeneph*, lequel dit que les anciens Égyptiens avoient quatre sortes d'écriture, dont l'une *méloit des signes de sons aux figures :* « Erant Ægyptiis quatuor litterarum genera : primum erat in « usu apud populum et idiotas; secundum apud philosophos et « sapientes; *tertium erat mixtum ex litteris et symbolis sive imaginibus;* quatuor usurpabatur a sacerdotibus, erantque litteræ « avium quibus sacramenta indicabant divinatis. »

Il n'y a pas de doute que l'auteur arabe cité par *Kircher* n'ait connu et indiqué le véritable système de l'écriture hiéroglyphique, qu'il étoit réservé à Champollion de démontrer d'une manière si heureuse, et que nous espérons prouver jusqu'à la plus complète évidence dans cet ouvrage.

[2] Cory, *Anciens fragments*, p. 9. Ἀπὸ Μισώρ Τάαυτος ὃς εὗρε τὴν τῶν πρώτων στοιχείων γραφήν· ὃν Αἰγύπτιοι μὲν Θωὼθ, Ἀλεξανδρεῖς δὲ Θωὺθ, Ἕλληνες δὲ Ἑρμῆν ἐκάλεσαν. Voy. aussi Eusèbe, *Préparation évangélique*, t. I, p. 35 et 41, édition Heinichen, Leipsick, 1842. Philon, cité par Eusèbe, appelle Sanchoniaton ἀνὴρ πολυμαθὴς καὶ πολυπράγμων : *homme très-savant et très-habile.*

[3] De myster. ægypt., sect. 13, c. 2.

[4] Phèdre, p. 180, édit. Stalbaum (p. 166, édit. de Ast), et le Philèbe.

qui inventa l'écriture hiéroglyphique et composa les premiers écrits de cette langue divine figurative. Ce personnage mythologique ou fabuleux est représenté sur les monuments avec une tête d'*ibis*, et la légende hiéroglyphique habituelle qui signifie *Seigneur des écritures sacrées*, accompagnée ordinairement d'une autre légende qui veut dire *Thóth, deux fois grand, seigneur des huit régions* [1]. Ce *Thóth* est le même que l'*Hermès* [2] des écrivains postérieurs, auquel les traditions alexandrines attribuent l'invention de tous les arts. Ces traditions, quelle que soit la valeur qu'on y attache, ont une singulière coïncidence avec les traditions chinoises. En effet, *Fou-hi* [3], comme *Thóth* ou *Hermès deux fois grand*, inventa non-seulement les premiers linéaments de l'*écriture* [4], mais encore tous les premiers arts qui constituent une société naissante. La tradition chinoise lui attribuoit une *tête de bœuf* ou de *ki-lin* (animal fabuleux), une longue barbe blanche, etc. On lui donna l'épithète de *taï-hao* : « très-illustre. » *Thsáng-hië*, le second inventeur de l'écriture chinoise, est représenté par les tradi-

---

[1] Voy. Champollion, Panthéon égyptien, pl. 30. C'est ce même Hermès qui est nommé dans l'Inscription de Rosette, lig. 19, Ἑρμῆς ὁ μέγας καὶ μέγας.

[2] *Hermès* signifie proprement *enfant de Her* ou *Hor*, c'est-à-dire, *fils de Hor* ou *d'Horus*; dérivé de ϩωρ *Hór* « Horus, » et de ⲙⲁⲥ *mas* « enfant, race, lignée. »

[3] Voy. ci-devant, p. 4, 5 et suivantes.

[4] Voy. p. 8.

tions avec *quatre yeux* [1], symbole de sa grande pénétration.

1. SYNTHÈSE DE L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE [2].

Avant de passer à l'examen des diverses sortes d'écritures égyptiennes, que l'on nous permette

---

[1] Diodore de Sicile dit qu'*Osiris*, traduit en langue grecque, signifie *qui a plusieurs yeux :* Μεθερμηνευόντων γὰρ τούτον εἰς τὸν Ἑλληνικὸν τῆς διαλέκτου τρόπον, εἶναι μὲν τὸν Ὄσιριν πολυόφθαλμον. Cette remarque philologique du savant historien grec est parfaitement exacte. ⲟⲩⲥⲓⲣⲓ *Ouciri*, nom d'*Osiris* en langue égyptienne et copte, est composé de ⲟⲩϩ *och*, « beaucoup, plusieurs, » et de ⲓⲣⲓ *iri*, « œil, » dans les textes hiéroglyphiques ; ce que Plutarque (*De Iside* et *Osiride*, édition Dübner, Paris, Didot, 1841, t. I, p. 434) a aussi parfaitement expliqué en disant : Τὸν γὰρ βασιλέα καὶ κύριον Ὄσιριν ὀφθαλμῷ καὶ σκήπτρῳ γράφουσιν· ἔνιοι δὲ καὶ τοὔνομα διερμηνεύουσι πολυόφθαλμον, ὡς τοῦ μὲν ὀς, τὸ πολὺ, τοῦ δὲ ἶρι τὸν ὀφθαλμὸν Αἰγυπτίᾳ γλώττῃ φράζοντος : « Regem enim et Dominum Osirin, oculo et sceptro pictis exprimunt [Ægyptii] : et nomen quidam interpretantur Multioculum : quod *Os* Ægyptiorum sermone, multum : *Iri*, oculum notet. »

Diodore ajoute « que c'est *figurément* que les Égyptiens don- « noient à *Osiris* plusieurs *yeux*, parce qu'étant le *soleil*, il « lançoit partout ses rayons, comme s'il contemploit la terre « et les mers avec *plusieurs yeux*. »

[2] Tout ce qui suit, jusqu'à la page 115, a déjà été imprimé, à peu de chose près, dans l'*Encyclopédie nouvelle* (art. *Écriture*), et dans la même Dissertation intitulée *De l'origine et de la formation des différents systèmes d'écritures orientales et occidentales*; août 1838, in-4°.

d'esquisser, comme nous la concevons, la synthèse qui a présidé à leur formation.

Nous croyons que c'est un fait incontestable, que toute langue humaine existe *parlée* ou *orale*, avant d'exister *écrite* ou *figurée aux yeux*. Le développement seul de l'une et de l'autre peut s'opérer par leur association mutuelle. Outre les exemples nombreux de peuples, comme ceux de l'Amérique, qui ont existé longtemps ou existent encore sans langues écrites, quoique possédant des langues parlées très-riches et très-compliquées, nous en avons chaque jour devant les yeux. Chacun de nous n'a-t-il pas su parler sa langue avant de savoir l'écrire? Et même combien de personnes ne meurent-elles pas, n'ayant jamais su que la langue parlée, ou l'idiome particulier de leur pays? Ce fait trop peu observé prouve l'existence successive ou simultanée de deux langues chez le même peuple : la langue parlée, et la langue écrite ou figurée, indépendantes l'une de l'autre, quoique cependant l'une, la dernière, ne puisse exister sans la première. Cela posé, voici quelle a dû être la marche naturelle de la formation de l'écriture en Égypte. A une époque très-reculée, où aucune écriture alphabétique n'étoit encore inventée dans l'ancien monde connu des Égyptiens, qui devoient avoir déjà une langue parlée monosyllabique pour communiquer entre eux, les premiers efforts de l'esprit humain, pour figurer aux yeux cette langue orale, durent être de peindre d'une manière plus ou moins grossière les objets que l'on vouloit désigner aux yeux, et qui

étoient déjà nommés dans la langue orale ; car l'écriture figurative que l'on inventoit étoit et devoit être uniquement destinée à satisfaire un besoin social étranger à la langue orale ou parlée. Ce besoin social étoit de donner une forme durable, un corps matériel saisissable, aux éléments changeants et insaisissables de la langue parlée. De là naquit cette écriture figurative nommée *hiéroglyphique*, qui couvre encore de ses énigmes séculaires les gigantesques monuments de l'antique Égypte. Cette écriture figurative dut être nécessairement la matérialisation, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'idiome parlé ; parce que, comme nous l'avons déjà observé, la dénomination des objets et des idées est un acte de l'intelligence humaine qui a dû nécessairement précéder la représentation matérielle de ces mêmes objets et de ces mêmes idées : autrement l'ordre logique des opérations de l'intelligence seroit renversé ; d'ailleurs les faits historiques appuient cette théorie. Il s'ensuit donc qu'à *chaque signe figuratif* devoit correspondre *un mot de la langue parlée*, comme à chaque caractère figuratif chinois correspond un mot de la langue chinoise parlée. Mais il arriva en Égypte ce qui est aussi arrivé en Chine : c'est que lorsque la nécessité de représenter matériellement aux yeux des sons de la langue parlée (et non des mots significatifs d'idées de cette même langue) se fit sentir, pour inscrire des noms propres, par exemple, sur un monument quelconque, on dut alors nécessairement employer alphabétiquement, ou plutôt syllabiquement, des

signes figuratifs dépouillés de leurs attributs de peindre le mot ou l'idée de la langue parlée, et ne conservant plus que leur faculté syllabique, c'est-à-dire celle de représenter, en même temps que le mot ou l'idée de la langue parlée, l'articulation de ce même mot ou de cette même idée. Ainsi, pour rendre cette théorie sensible par un seul exemple, le mot qui, dans la langue parlée, désignoit la lionne, et qui s'articuloit *laboi*, étoit représenté dans l'écriture figurative par une lionne dessinée, laquelle lionne dessinée, par cette puissance qui lui étoit inhérente de représenter l'articulation *laboi* de la langue parlée, devint un signe phonétique, dépouillé de son attribut idéographique, pour représenter l'articulation *la* ou *l*, comme le même procédé a lieu dans la langue chinoise. Nous le retrouvons, avec cette dernière puissance, dans le cartouche suivant de l'inscription de Rosette, qui renferme le nom du roi Ptolémée, écrit *Ptolmés :*

L P

SÊ M OT

L'habitude que les Égyptiens avoient dû contracter en lisant les signes figuratifs, de les identifier avec les noms de la langue parlée auxquels ils correspondent, leur fit insensiblement attacher une valeur phonétique qui en devint inséparable. Mais comme cette valeur phonétique n'étoit pas

seulement une simple articulation de la voix, mais au contraire une expression monosyllabique, ou même polysyllabique, il fallut que, par une nouvelle abstraction, on ne considérât, dans la représentation des noms propres par des signes figuratifs, que la valeur phonétique initiale de ces mêmes signes ; autrement la représentation des noms propres eût été impossible.

Il devoit d'abord résulter de ce nouvel emploi des signes figuratifs une confusion inévitable dans la lecture, si aucune marque distinctive ne leur eût été affectée. C'est ce motif qui fit entourer dès l'origine les noms royaux d'une espèce d'encadrement elliptique, comme cela a également lieu souvent en chinois, lorsque les signes figuratifs sont aussi affectés à représenter des noms propres, et non des idées [1].

---

[1] De Guignes père avoit déjà supposé que les *cartouches* ou *encadrements elliptiques*, que l'on rencontre dans les textes hiéroglyphiques, renfermoient des noms propres : « On trouve dans « les livres chinois, dit-il (*Mémoire* déjà cité, t. XXXIV, p. 9), « de semblables *ovales* (à ceux des Égyptiens), qui servent à mettre un nom propre ou un titre ; *il y a lieu de croire qu'en « Égypte ces* OVALES *avoient la même destination.* »

En effet, dans les éditions dites *impériales* de livres chinois, les *noms propres* et les *titres d'ouvrages* sont presque toujours entourés d'un encadrement linéaire, presque identique avec le cartouche égyptien destiné au même usage.

Dans le *Dictionnaire impérial* de KHANG-HI, par exemple, les titres de tous les ouvrages et de tous les auteurs cités sont entourés de l'*encadrement elliptique* suivant : 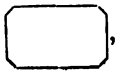 , pour les

Voilà un premier pas, mais un pas décisif, de fait dans l'altération, ou, si l'on veut, dans le développement de la langue purement figurative égyptienne. Ce pas fut-il le seul? ou bien, tirant de l'emploi des hiéroglyphes, comme signes de sons, toutes les conséquences qu'il renfermoit, les appliqua-t-on indistinctement à représenter les mots de la langue parlée, aussi bien que les noms propres? Pour résoudre cette question capitale, il faut d'abord savoir si la même nécessité qui avoit fait employer les signes hiéroglyphiques à représenter la prononciation des noms propres, que l'on ne pouvoit pas figurer, existoit aussi pour les mots de la langue parlée. Si cette nécessité existoit, nul doute que le fait n'ait eu lieu;

---

faire mieux ressortir aux yeux, et pour éviter toute équivoque. Dans la *Grande Géographie impériale*, ce sont les sujets traités comme *population*, etc., qui reçoivent cet encadrement. Dans d'autres ouvrages, les noms propres, ceux de peuples ou de nations, sont encadrés. Le nom de *France*, par exemple, comme le transcrivent les Chinois, seroit ainsi écrit : 佛限西

Dans l'origine, tous les *noms propres* d'homme, *de lieu*, etc., qui depuis sont devenus purement des *sons vides de sens*, étoient *significatifs* et rappeloient des *idées*. On en citeroit des milliers d'exemples pris dans les langues chinoise, indienne, hébraïque, arabe, et même hiéroglyphique; car *Ramessès* signifie *de la race du soleil;* 𓇳𓂋 *ra* ou *ré* signifiant *soleil*, et 𓅱𓎛 *mess, race*, comme, en sanskrit, *soûrya-vans'a*, nom patronymique de la dynastie *solaire* de l'Inde; de même que le nom d'*Amasis*, composé de 𓅓𓄿 *ôh* ou *ah* « *lune*, » et de 𓅱𓎛 *mess* « *race*, » en sanskrit, *tchandra-vans'a*, signifie *de la race lunaire*, nom patronymique, dans l'Inde, de la dynastie *lunaire*.

si au contraire elle n'existoit pas, il est difficile de croire que les Égyptiens se soient créé à plaisir une difficulté de plus dans leur écriture figurative, en exprimant alternativement, et sans motif plausible, une idée, d'abord avec des signes idéographiques, et ensuite avec des signes également idéographiques, mais pris alphabétiquement.

Cependant le fait est arrivé, et ce fut sans doute le besoin de donner plus de clarté à la langue figurative qui lui donna naissance ; car la figure qui auroit pu laisser du doute dans l'esprit sur sa véritable signification, n'en laissoit plus lorsque la même idée étoit exprimée alphabétiquement, *et vice versa*. L'embarras que l'emploi simultané des deux systèmes graphiques dans un même texte pouvoit occasionner étoit compensé par une plus grande clarté d'expression, qui résultoit d'un langage tout à la fois figuré et phonétique, frappant en même temps les yeux et l'intelligence ; avantages qu'offre aussi la langue chinoise, dans la classe des caractères représentant la figure du genre et le son de l'espèce ; mais à un bien moindre degré que l'écriture hiéroglyphique, représentant à la fois la figure et le son de l'espèce.

Tous les caractères qui, dans l'écriture chinoise, représentent des idées sans le secours des sons, ne s'élèvent qu'à 1,827 [1] ; et au contraire ceux qui représentent en même temps la figure du genre

[1] On trouvera, dans la *Seconde Partie* de cet ouvrage, l'analyse complète de ces caractères.

et le son de l'espèce se montent bien au delà de 21,000. Les caractères hiéroglyphiques idéographiques de toutes les classes, d'après le dépouillement fait par Champollion, ne s'élèvent pas seulement à 900. En supposant que l'on parvienne encore à en reconnaître une centaine, on n'en porteroit toujours le nombre qu'à 1,000. Et puisque les Chinois, avec 1,827 signes idéographiques, ont été obligés de se créer un si grand nombre de signes phonétiques représentant la figure du genre et le son ou le mot de l'espèce, la même nécessité a dû se faire sentir également pour les Égyptiens. Toute la question est donc de savoir comment ces derniers ont procédé à la notation des sons dans l'expression des idées. Ont-ils, comme les Chinois, adopté un système mixte, consistant à adjoindre à un signe figuratif du genre, ou de l'idée générale, un autre signe pris dans les différentes classes des caractères figuratifs ou idéographiques, mais dépouillé de sa signification propre, pour représenter, par la seule valeur phonétique qui lui étoit attachée habituellement, le son ou l'expression syllabique de l'espèce d'objets que l'on avoit l'intention de faire connoître? Ou bien, suivant le même système que dans l'expression des noms propres (voyez celui de Ptolémée, figurée ci-devant), n'ont-ils employé leurs signes idéographiques, dépouillés de leur signification propre, qu'avec une valeur non pas syllabique, mais simplement alphabétique, sans mélange d'aucun signe figuratif? Selon Champollion, ce dernier système a été suivi, mais non pas

à l'exclusion du premier, comme nous l'avons dit ci-dessus, modifié en ce sens que plusieurs signes figuratifs ou idéographiques dans le système égyptien concourent simultanément à exprimer alphabétiquement les articulations du mot de la langue parlée [1], et que très-souvent on trouve joints à l'expression alphabétique du mot, non-seulement le signe figuratif du genre, comme dans la *cinquième classe* des caractères chinois, mais encore le signe figuratif de l'espèce [2].

Cependant nous pensons qu'à l'exception des noms propres, les signes figuratifs hiéroglyphiques, lorsqu'ils sont employés pour représenter des sons et non des idées, ont quelquefois une valeur syllabique, et non toujours alphabétique, comme le pensoit Champollion. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que les sons voyelles ne sont pas représentés dans la notation phonétique par les signes figuratifs (excepté au commencement des mots, où l'articulation voyelle ne peut pas être adhérente à un signe consonne), et que ceux qui sont considérés comme tels ne sont que des aspirations plus ou moins fortes, tenant une espèce de milieu entre les voyelles et les consonnes, représentées

---

[1] Dans le système chinois, tous les mots de la langue parlée étant monosyllabiques, il n'y a toujours qu'un seul signe figuratif pris syllabiquement pour exprimer le mot de la langue parlée correspondant au signe figuratif du genre. Voyez la classe des caractères *idéo-phonétiques*.

[2] Champ., *Gramm. égypt.*, p. 70.

également dans toutes les langues sémitiques, où les voyelles pures sont latentes.

Mais nous devons prévenir, toutefois, que nous n'entendons pas par *valeur syllabique* une articulation forte et tranchée comprenant des *mots entiers*, comme en chinois, mais bien cette *valeur adhérente* de vocalisation presque indéterminée, comme celle qui est inhérente aux consonnes sanskrites, lorsque *aucune voyelle fixe* ne vient déterminer la vocalisation d'une manière positive. C'est ce qui fait que souvent les *voyelles pures* ne sont pas exprimées dans les textes hiéroglyphiques.

La langue parlée égyptienne contemporaine des hiéroglyphes n'étant pas restée à l'état monosyllabique, comme la langue chinoise parlée, il fallut plusieurs signes phonétiques pour représenter les articulations d'un mot. C'est ce qui fait qu'il entre dans l'expression d'un mot égyptien autant de signes hiéroglyphiques passés à l'état phonétique, qu'il y a de syllabes dans le mot de la langue parlée.

Il est présumable que l'on n'employa d'abord les signes *figuratifs* pris *phonétiquement* qu'à exprimer des objets ou des idées qui n'avoient pas encore de représentants dans la première méthode graphique ; mais ensuite la facilité que l'on trouva à généraliser le mode de notation phonétique fit que ce mode s'étendit aux objets et aux idées déjà exprimés par des signes purement figuratifs ou symboliques. Ce développement du mode d'expression phonétique aux dépens du mode figuratif le premier

en date, a eu lieu aussi dans l'écriture chinoise, qui dans l'état actuel (que nous avons nommé *transitoire*, à défaut d'une expression plus exacte) ne conserve plus, comparativement, qu'un petit nombre de signes figuratifs. Pour n'en donner qu'un exemple, l'écriture figurative ancienne représentoit un clou par cette figure , que l'on prononçoit *tíng* dans la langue orale. Ce signe spécial a disparu de l'écriture actuelle, et il est remplacé par le caractère idéo-phonétique *tíng*, composé du signe figuratif *kín*, radical type du métal, et du groupe phonétique *tíng*, qui représente le nom du *clou* dans la langue parlée ; ce qui donne le composé idéo-phonétique : *fer-tíng*, ou *fer* prononcé *tíng*, c'est-à-dire, *clou*.

Le développement synthétique de l'écriture hiéroglyphique ainsi déterminé, il nous reste à contrôler la théorie par les faits, et à voir si ces derniers la confirment. Afin d'arriver à un résultat qui ait une valeur scientifique, nous ne devons pas abandonner la marche méthodique que nous nous sommes tracée. Pour cela, nous devons commencer par interroger, à défaut des écrivains indigènes et de la tradition orale qui nous manquent, les témoignages qui nous restent des auteurs étrangers contemporains.

2. EXAMEN DU PASSAGE DE SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Le peu de mots que le père de l'histoire, Hérodote, dit de l'écriture égyptienne, qu'il divise en deux classes : l'*écriture sacrée* (γράμματα ἱερὰ), et

l'*écriture populaire* (γράμματα δημοτικὰ), ne suffit pas pour nous en faire connoître la nature. Les indications semblables de Diodore de Sicile sont également insuffisantes. Le passage si souvent cité de saint Clément d'Alexandrie est le plus explicite. Nous le reproduisons ici, en l'accompagnant d'une traduction littérale :

« Αὐτίκα οἱ παρ' Αἰγυπτίοις παιδευόμενοι πρῶτον μὲν πάντων τὴν Αἰγυπτίων γραμμάτων μέθοδον ἐκμανθάνουσι τὴν ἐπιστολογραφικὴν καλουμένην, δευτέραν δὲ τὴν ἱερατικὴν, ᾗ χρῶνται οἱ ἱερογραμματεῖς, ὑστάτην δὲ καὶ τελευταίαν, τὴν ἱερογλυφικὴν, ἧς ἡ μέν ἐστι διὰ τῶν πρώτων στοιχείων κυριολογικὴ, ἡ δὲ συμβολική. Τῆς δὲ συμβολικῆς ἡ μὲν κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν, ἡ δ' ὥσπερ τροπικῶς γράφεται, ἡ δὲ ἀντικρὺς ἀλληγορεῖται κατά τινας αἰνιγμούς. Ἥλιον γοῦν γράψαι βουλόμενοι κύκλον ποιοῦσι, σελήνην δὲ σχῆμα μηνοειδὲς κατὰ τὸ κυριολογούμενον εἶδος, τροπικῶς δὲ κατ' οἰκειότητα μετάγοντες καὶ μετατιθέντες, τὰ δ' ἐξαλλάττοντες, τὰ δὲ πολλαχῶς μετασχηματίζοντες χαράττουσιν. Τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένους μύθοις παραδίδοντες ἀναγράφουσι διὰ τῶν ἀναγλύφων, τοῦ δὲ κατὰ τοὺς αἰνιγμοὺς τρίτου εἴδους

« Ceux qui, parmi les Égyptiens, « reçoivent de l'instruction, commencent par apprendre la première méthode d'écrire, nommée *épistolographique*, entre toutes celles qui sont usitées chez les Égyptiens; ensuite ils apprennent la seconde, qui est la *hiératique*, dont se servent les écrivains sacrés ou *hiérogrammates*; enfin la méthode d'écrire la plus élevée, et la dernière qu'ils apprennent, est la méthode *hiéroglyphique*, dont une partie est significative *au propre*, par le moyen des *premiers éléments* (*syllabiques* ou *alphabétiques*, des mots qu'ils représentent), et dont l'autre est significative *symboliquement*. Mais de l'écriture *symbolique* une partie parle aux yeux par *imitation de la forme*, une autre d'une manière *tropique* ou *métaphorique*; une troisième enfin *allégoriquement* et par *certaines énigmes*. Ainsi donc [exemples du premier mode *symbolique* ou mode *figuratif*] ceux qui veulent écrire le soleil font un *cercle*; ils représentent la lune par la figure d'un *croissant*, d'après la forme qui doit être imitée. Le mode *tropique* exprime un objet par certaines qualités transférées ou empruntées, par des modifications et des réductions de formes, et le mode *énigmatique* par la réunion de plusieurs figures qui concourent à un

δεῖγμα ἔστω τοδέ. Τὰ μὲν γὰρ τῶν ἄλλων ἄστρων διὰ τὴν πορείαν τὴν λοξὴν ὄφεων σώμασιν ἀπείκαζον, τὸν δὲ ἥλιον τῷ τοῦ κανθάρου, κ. τ. λ. »

(Stromates, liv. v, ch. 4, § 20, 21, éd. R. Klotz, Leips. 1832-4.)

« sens unique. Ainsi encore [*mode « tropique*], lorsqu'ils célèbrent les « louanges des rois, ils entremêlent « ces louanges de mythes divins, en « procédant par *anaglyphes* [1]. Quant « au mode *énigmatique*, qui est le « troisième [de la seconde classe], voici « comment ils y procédoient : ils as- « similoient certains astres, à cause de « leur course circulaire, aux corps « des serpents; mais le *soleil* étoit « assimilé à un *scarabée* [2]. »

Porphyre, dans la Vie de Pythagore, s'exprime ainsi :

« Ἐν Αἰγύπτῳ μὲν τοῖς ἱερεῦσι συνῆν καὶ τὴν σοφίαν ἐξέμαθε, καὶ τὴν Αἰγυπτίων φωνήν. Γραμμάτων δὲ τρισσὰς διαφορὰς, ἐπιστολογραφικῶν τε, καὶ ἱερογλυφικῶν, καὶ συμβολικῶν· τῶν μὲν κοινολογουμένων κατὰ μίμησιν, τῶν δὲ ἀλληγορουμένων κατά τινας αἰνιγμούς. »

(Édition de Kiesseling, p. 24.)

« Pythagore vécut en Égypte avec « les prêtres, et il apprit d'eux la sa- « gesse et la langue des Égyptiens, « ainsi que les trois divisions (ou es- « pèces) de leur écriture : l'écriture « épistolographique, l'écriture hiéro- « glyphique, et l'écriture symbolique; « l'écriture de la seconde division se « forme ordinairement par l'imitation « des objets; celle de la troisième, qui « est allégorique, exprime certaines « énigmes. »

Cette notion des différentes écritures égyptiennes, donnée par l'auteur de la Vie de Pythagore (attribuée au célèbre Porphyre), n'est pas aussi exacte et aussi explicite que celle que nous a laissée saint Clément

---

[1] On doit entendre par *anaglyphes* ces scènes sculptées ou peintes sur les obéliscques et partout ailleurs, où des rois sont représentés recevant des faveurs ou des bénédictions des dieux, qui leur présentent généralement l'*emblème de la vie*, la *croix ansée*. Ce sont les θεολογουμένοι μῦθοι de saint Clément.

[2] On peut consulter sur ce texte célèbre, le *Précis du Système hiéroglyphique* de Champollion, p. 378, où M. Letronne a déployé son érudition habituelle; M. Dulaurier, *Examen* d'un passage des Stromates, etc.; M. Lepsius, *Lettre à M. le professeur Rosellini*, Rome, 1837, p. 17; et M. J.-L. Idaler, *Hermapion*, Berlin, 1841, p. 29, etc.

d'Alexandrie, mais elle n'en est pas moins digne d'attention. L'écrivain en question paroît avoir compris, sous le nom de ἱερογλυφικῶν, l'écriture *hiératique* et l'écriture *hiéroglyphique* proprement dite, qui toutes deux représentent le même idiome sacré, et, sous le nom de συμβολικῶν, ces peintures[1] *symboliques* relatives aux mystères religieux qui ornent les *Rituels* funéraires et autres livres sacrés, telles que nous les représentent les Rituels du Louvre et de Turin.

Les deux espèces d'écritures égyptiennes désignées par Hérodote et Diodore de Sicile sont l'écriture hiéroglyphique proprement dite, et l'écriture nommée démotique ou populaire, et épistolographique.

La division de Clément d'Alexandrie, qui vécut près de six cents ans après Hérodote, établit trois espèces d'écritures égyptiennes, au lieu de deux; et ces trois espèces d'écritures existent encore de nos jours. On pourroit donc élever la question de savoir si, du temps d'Hérodote et de Diodore, ces trois différentes écritures existoient déjà. La solution ne peut être douteuse, puisque l'on possède des manuscrits en écriture hiératique (la seconde de Clément) qui remontent jusqu'à l'époque de la

[1] Cette opinion est d'autant plus probable, que l'intelligence de ces *peintures symboliques* étoit nécessaire à la connoissance des *mystères*, et que cette *troisième écriture* de Porphyre devoit surtout exciter la curiosité d'un philosophe comme Pythagore, dont la doctrine fut toute symbolique; on pourroit même ajouter *tout égyptienne*.

dix-huitième dynastie égyptienne (près de mille huit cents ans avant notre ère), et que l'on possède également des manuscrits en écriture démotique du temps des Psammétiques, c'est-à-dire qui remontent à six cents ans avant notre ère.

Selon Champollion (Gramm. égyptienne, p. 2), les anciens Égyptiens comprenoient sous le nom général de ⲥⲁϧ ⲛ̄ ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ *caractères des dieux* ou *caractères sacrés,* non-seulement les *hiéroglyphes* proprement dits, mais encore les *hiéroglyphes linéaires* et les *caractères hiératiques*. Il suivroit de là que ces deux espèces d'écritures, distinguées par saint Clément en écriture *hiéroglyphique* (ἱερογλυφικὴ), et en écriture *hiératique* (ἱερατικὴ), rentrent dans les *caractères sacrés* (γράμματα ἱερὰ) d'Hérodote, de Diodore et de l'Inscription de Rosette, et que l'écriture *épistolographique* (ἐπιστολογραφικὴ) répondroit à l'écriture *démotique* ou *enchoriale.* Ce qui confirme cette supposition, c'est que le dialecte représenté par l'écriture *hiéroglyphique* et par l'écriture *hiératique* est absolument le même, comme nous l'avons dit ci-dessus, quoique le mode graphique ait des différences très-tranchées.

Ces trois espèces d'écritures égyptiennes ont leurs analogues dans l'écriture chinoise dite *koù-wén* (ou *peinture antique*), dans l'écriture *lì* ou des *bureaux*, et dans l'écriture *thsào* ou *cursive.*

Quant à la nature de l'écriture *hiéroglyphique* décrite par saint Clément d'Alexandrie, l'opinion des érudits a été très-partagée à cet égard, et plusieurs d'entre eux n'ont pas voulu y reconnoître l'indi-

cation de l'*élément phonétique*. Cependant, cet élément y est clairement indiqué par les mots πρώτα στοιχεία, *premiers éléments*, ainsi que l'a démontré M. Letronne [1], par des preuves philologiques tirées de l'acception que ces deux mots ont ordinairement dans les écrits des meilleurs auteurs grecs, et qui n'est autre, quand il est question d'*écriture*, que celle de *premiers éléments vocaux*, c'est-à-dire, des *signes* représentant les *articulations les plus simples* de la voix humaine que l'analyse ne peut plus décomposer. Nous appelons nous-mêmes *éléments* la collection de ces mêmes *signes*, que l'on fait apprendre aux enfants.

Nous allons démontrer, par un autre ordre de preuves, que les mots en question de saint Clément d'Alexandrie doivent nécessairement s'entendre des *éléments phonétiques*, c'est-à-dire, de *signes* quelconques exprimant des *sons* et non des *idées*.

Mais avant d'entrer dans cette discussion, nous croyons devoir présenter ici la *construction synoptique* du passage de saint Clément, telle, à quelques modifications près, qu'elle a déjà été donnée par M. Letronne, en y ajoutant les mots correspondants de notre traduction.

---

[1] Il y a cependant un point sur lequel nous regrettons de ne pouvoir nous accorder avec M. Letronne : c'est sur l'acception qu'il attribue à πρώτα *premiers* dans l'expression πρώτα στοιχεία. M. Letronne (lieu cité, p. 395), pense que saint Clément a voulu parler des *sons primitifs*, « des sons les plus élémentaires et les plus simples de tous. » Une étude approfondie du système hiéroglyphique favorise en tous points notre interprétation.

Εἴδη τῶν Αἰγυπτίων γραμμάτων.
TABLEAU SYNOPTIQUE DES ÉCRITURES ÉGYPTIENNES.

- I. ἐπιστολογραφική, *épistolographique.*
- II. ἱερατική, *hiératique.*
- III. ἱερογλυφική, *hiéroglyphique.*
  - 1. κυριολογική, *kyriologique.* — διὰ τῶν πρώτων στοιχείων, *par le moyen des premiers éléments.*
  - 2. συμβολική, *symbolique.*
    - *a.* κυριολογούμενη κατὰ μίμησιν, *qui doit être une représentation imitative des objets.*
    - *b.* τροπική, *tropique* ou *métaphorique.*
    - *c.* αἰνιγματῶδες, *par forme d'énigmes.*

Il n'y a aucune dissidence entre les savants sur ce que l'on doit entendre par l'*écriture épistolographique* (écriture *démotique* d'Hérodote et de Diodore de Sicile, et *enchoriale* de l'Inscription de Rosette), ni même pour l'écriture *hiératique*, nommée seulement dans le passage de saint Clément, et qui, quoique dépouillée de toute forme figurative, appartient néanmoins à l'idiome sacré. La dissidence ne porte véritablement que sur la troisième espèce d'écriture, l'*écriture hiéroglyphique*, dans laquelle on a représenté par la *gravure*, ainsi que l'indique le nom, une écriture considérée comme *sacrée* par les anciens Égyptiens; *représentation* qui n'existe plus que conventionnellement dans l'écriture appelée justement *hiératique*, et dont saint Clément a eu parfaitement raison de faire une classe à part.

Les termes du passage en question qui ont excité le plus de controverse sont les mots πρώτα στοιχεία. Le dernier de ces termes a effectivement deux sens très-différents dans la langue grecque:

un sens philologique et un sens philosophique; c'est le premier seul qui doit être cherché dans le texte cité, et même dans l'acception d'*éléments syllabiques* ou *alphabétiques* : car si on entendoit par les mots πρώτα στοιχεία les *premiers linéaments*, c'est-à-dire, la *peinture esquissée* des objets, on feroit dire à saint Clément ce qu'il n'a assurément pas voulu dire.

En effet, ces mots ne peuvent s'entendre de la *peinture figurée des objets*; car si telle eût été la pensée de saint Clément, il auroit employé d'autres termes pour exprimer cette idée, et il n'auroit pas dit ensuite qu'une partie de l'écriture *hiéroglyphique* exprimée *symboliquement* (par opposition à la partie de la même écriture exprimée *alphabétiquement*) *parloit aux yeux par imitation des objets*, κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν.

Saint Clément, dans le célèbre texte cité, établit, pour l'écriture *hiéroglyphique*, deux grandes divisions ou classes, qui exigent quelques éclaircissements.

La *première* de ces divisions est composée des caractères *kyriologiques*, c'est-à-dire qui sont significatifs *au propre*, par les *premiers éléments* syllabiques ou alphabétiques des mots qu'ils représentent (ἧς ἡ μέν ἐστι διὰ τῶν πρώτων στοιχείων κυριολογικὴ); c'est la classe des caractères *hiéroglyphiques* dépouillés de leur signification *figurative* habituelle pour être employés *phonétiquement*, c'est-à-dire, avec la valeur *syllabique initiale* des mots de la langue parlée qu'ils représentent. Cette classe (III, 1)

répond à la cinquième classe des caractères chinois (*kiaï-chîng*), que nous avons nommés *idéo-phonétiques*, ou plutôt aux groupes *phonétiques* de cette classe qui se joignent toujours en chinois (excepté dans les *noms propres* et dans les *noms de lieu*) à des caractères *figuratifs génériques*, comme les caractères *kyriologiques* se joignent habituellement aussi à des caractères *figuratifs génériques* qui les déterminent.

La *seconde* de ces divisions est composée des caractères *symboliques*, c'est-à-dire qui sont significatifs *symboliquement* (en prenant ce mot dans sa plus large acception). Cette *seconde* classe (III, 2) est subdivisée, par saint Clément, en *trois espèces*. La *première* (*a*) est celle des signes qui *parlent aux yeux*, par *imitation de la forme* des objets (ἡ μὲν κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν); la *seconde* (*b*) est celle des signes qui ont une signification *tropique* ou *métaphorique* (ἡ δ' ὥσπερ τροπικῶς γράφεται); la *troisième* (*c*) est celle des signes qui ont une signification *allégorique* et qui expriment *certaines énigmes* (ἡ δὲ ἀντικρὺς ἀλληγορεῖται κατά τινας αἰνιγμούς). La *première* de ces subdivisions (*a*) répond à la classe des caractères *figuratifs chinois* (*siáng-hîng*), et à celle des *indicatifs* (*tchì-ssé*); la *seconde* (*b*) répond à celle des caractères *métaphoriques* (*kià-tsiéï*) et à celle des caractères *inverses* (*tchoùan-tchóu*); et la *troisième* (*c*) répond à celle des caractères *combinés* (*hoéï-i*) [1].

[1] Voyez ci-devant p. 5, 6, 7, 49 et suivantes.

Si on élevoit quelques doutes sur l'exactitude de cette interprétation, la suite du texte de saint Clément suffiroit pour les dissiper. Ce savant écrivain donne des exemples des trois espèces ou subdivisions de l'écriture *symbolique* ou *figurative;* et il n'en donne aucun de la grande classe des caractères ou signes *phonétiques*, qui n'en exigeoit point. « Ainsi, dit-il, ceux qui veulent *écrire* le *soleil* font un *cercle;* ils représentent la *lune* par la *figure* d'un *croissant*, d'après la forme de l'objet qui doit être représenté : κατὰ τὸ κυριολογούμενον εἶδος [1] (exemples des signes *symboliques* qui parlent aux yeux par *imitation de la forme*, par conséquent des signes *figuratifs*). La description qu'il fait des deux autres espèces de caractères *symboliques* (*b* et *c*) s'applique parfaitement aux classes de caractères chinois avec lesquelles nous les avons assimilées.

Les deux exemples donnés par saint Clément, du premier mode d'expression *symbolique* (*a*), prouvent à eux seuls que ce premier mode est *purement figuratif*, et que, par conséquent, on ne doit pas, on ne peut pas considérer comme *tel* le mode *kyriologique*, qui constitue la *première* des grandes classes du texte en question. Autrement, le *même fait* seroit exprimé successivement de *deux manières* différentes, avec des termes différents et même opposés : ce qui seroit en même temps illogique et contradictoire. Le grand mode *kyriologique* n'est donc pas, ne peut pas être le mode secondaire *figuratif*,

[1] M. Letronne a oublié de traduire ces mots importants.

d'après les exemples que cite saint Clément de ce dernier mode. C'est nécessairement le mode *syllabique* ou *alphabétique*, comme nous l'avons dit ci-dessus. Le texte bien analysé de saint Clément d'Alexandrie ne peut se prêter à aucune autre interprétation.

Un autre passage de saint Clément indique assez clairement que les Égyptiens considéroient leurs figures hiéroglyphiques, non-seulement comme des *signes représentatifs des objets*, mais encore comme des *lettres alphabétiques*. Après avoir dit que « parmi les Égyptiens il y en avoit qui *indiquoient* le soleil par un *navire* ou par un *crocodile*, voulant signifier par là que le soleil, décrivant sa route à travers l'air doux et humide, produit le temps, que le *crocodile*, selon une autre fable sacerdotale, désigne emblématiquement; qu'à Diospolis, ville d'Égypte, on voit figurés sur un *pylone* sacré un *enfant* comme symbole de la naissance, et un *vieillard* comme symbole de la décrépitude et de la mort; un *épervier*, comme symbole de la divinité; un *poisson*, comme symbole de la haine; que le *lion* est le symbole de la force; de même que le *bœuf* l'est de l'agriculture; le *cheval*, du courage et de l'indépendance; le *sphinx*, de la force et de l'intelligence, ayant le corps d'un lion et la figure de l'homme, » il ajoute que, « dans les fêtes bruyantes « des dieux dites *kómasies*, κωμασίαι, les Égyptiens « promènent en public des statues d'or, dont deux « représentent des *chiens*, une un *épervier*, et une « autre un *ibis*, et qu'ils appellent ces *quatre* figures

« sculptées, *quatre lettres* [1]. » Effectivement ces quatre *signes figuratifs* de *deux chiens*, de l'*épervier* et de l'*ibis*, représentent *phonétiquement* quatre *lettres alphabétiques*. Le *chien* se nommoit en égyptien ⲟⲩϩⲟⲣ *ouhor*, et ϩⲟⲩϩⲟⲣ *houhor* : le signe figuratif du chien représentoit donc *phonétiquement* la diphthongue *initiale* ⲟⲩ, ⲏⲟⲩ, la lettre latine U ; l'*épervier* se nommoit en égyptien ⲃⲏϫ *bédj* ou ⲃⲁⲓⲏϫ *baiédj* : le signe *figuratif* de l'épervier représentoit donc *phonétiquement* la lettre *initiale* ⲃ ; enfin l'*ibis* se nommoit en égyptien ϩⲃ *heb* : le signe figuratif de l'*ibis* représentoit donc la lettre *initiale* ⲏ [2].

Plutarque dit aussi « que les Égyptiens font de la figure de l'*ibis* la *première lettre* de leur alphabet, parce que cet oiseau est consacré à *Hermès*, qui, selon la tradition, a-t-il soin de faire observer, est le premier inventeur des *lettres*, γράμματα, ou signes de sons [3]. »

Il nous reste en outre une phrase de Pline qui confirme d'une manière décisive l'opinion de saint Clément, et le système de l'écriture hiéroglyphique développé par Champollion. Nous nous étonnons

---

[1] Ἤδη δὲ κ' ἐν ταῖς καλουμέναις παρ' αὐτοῖς κωμασίαις τῶν θεῶν χρυσὰ ἀγάλματα, δύο μὲν κύνας, ἕνα δὲ ἱέρακα καὶ ἶβιν μίαν περιφέρουσι καὶ καλοῦσι τὰ τέσσαρα τῶν ἀγαλμάτων εἴδωλα τέσσαρα γράμματα. (Clemens Alex. Strom., liv. v, ch. 17, édit. Klotz.)

[2] Les faits confirment en tous points ces assertions.

[3] Διὸ καὶ τὸ τῶν γραμμάτων Αἰγύπτιοι πρῶτον ἶβιν γράφουσιν, ὡς Ἑρμεῖ προσήκουσαν, κ. τ. λ. (Plutarchi scripta moralia, édit. Dübner, Paris, Didot, 1841, t. II, p. 901.)

même que cette phrase n'ait pas mis, depuis bien des siècles, sur la véritable voie de l'interprétation des hiéroglyphes, les savants qui se sont occupés de ces recherches, le plus souvent infructueuses.

C'est en parlant des *obélisques* en granit rouge, transportés à Rome, qu'il dit que les anciens rois d'Égypte firent tailler, comme à l'envi, des espèces de longues poutres appelées par eux *obélisques*, et consacrées au dieu Soleil.

« Le premier, ajoute-t-il, qui en fit ériger fut « *Mesphres*, qui régnoit dans la *ville du Soleil*, porté « qu'il y fut par un songe. C'est du moins ce qui « est gravé sur l'obélisque : *car en effet ces sculp-* « *tures et ces effigies que nous voyons sont des lettres* « *égyptiennes* [1]. »

---

[1] Voici le passage complet :

« Trabes ex eo [il est question de *granit rouge*] fecere reges « quodam certamine, obeliscos vocantes, Solis numini sacratos. « Radiorum ejus argumentum in effigie est, et ita significatur « nomine ægypto. Primus omnium id instituit Mesphres * qui « in Solis urbe regnabat, somnio jussus; hoc ipsum inscriptum « in eo; *etenim scalpturæ illæ effigiesque, quas videmus,* ÆGYP- « TIÆ SUNT LITERÆ. » (Pline, Hist. nat., liv. XXXVI, ch. VIII, § 14.)

Le roi égyptien *Mesphres*, dont il est question dans le texte de Pline, est évidemment le Μίσαφρις, *Misaphris* de Léon l'Africain, le Μίφρις, *Miphris* d'Eusèbe, etc., qui est, dans le premier, le 5e roi, et, dans le second, le 4e roi de la XVIIIe dynastie. Le roi que Pline a désigné par son *prénom*, qui se lit sur l'*obélisque du Latéran*, à Rome, ⲣⲏ ⲙⲛ̄ ⲧⲟ *ré men to*, « soleil stabiliteur du monde; » ⲣⲏ ⲙⲛ̄ ⲧⲟ ⲙⲑ ⲛ̄ ⲫⲣⲏ *ré men to men phré*, « soleil stabiliteur du monde, aimé du soleil, » est

* Différents manuscrits donnent *Mitres, Mestres, Menstres.* (Voy. l'édition de M. Julius Sillig; Lipsiæ, 1836.)

On voit par cette dernière phrase que, du temps de Pline, on avoit encore à Rome l'intelligence de l'*écriture hiéroglyphique;* car on ne pouvoit pas assurément indiquer d'une manière plus précise la nature *phonétique* de l'écriture hiéroglyphique, expliquée depuis avec plus de détails par saint Clément d'Alexandrie.

Ainsi donc l'auteur des *Stromates* nous paroît avoir nettement distingué dans l'*écriture hiéroglyphique* les deux éléments fondamentaux et caractéristiques de cette écriture : l'*élément figuratif* et l'*élément phonétique*, formant ensemble deux grandes classes de caractères qui concourent simultanément à exprimer tous les objets et toutes les idées que l'on veut représenter. Il subdivise les caractères de la première classe (pour lui la *seconde*, comme la moins nombreuse [1]) en trois catégories (*a*, *b*, *c*) qui

---

vraisemblablement *Thoutmès IV*, en l'honneur duquel cet obélisque fut élevé, et qui régnoit dans le XVII^e^ siècle avant notre ère. La véritable leçon du nom de Pline seroit *Mentrès* (le *ré*, « soleil, » par un motif que nous ignorons, devant se transporter dans la lecture à la fin du mot, comme beaucoup d'exemples le prouvent), au lieu de *Menstres*, *Mestres*, *Mesphres*. Ce roi Thoutmès régnoit précisément dans la *ville d'Ammon-ra*, ou *Ammon soleil* (en grec, Διοσπόλις ou Thèbes), où il fit ériger l'obélisque maintenant sur la place du Latéran, à Rome, ainsi qu'on le lit sur ce même obélisque.

[1] Saint Clément, procédant par voie d'*analyse*, a dû décrire en *premier lieu* la classe des caractères qui dérivoient de signes antérieurs, et, en *second lieu*, ceux qui ne dérivoient d'aucun autre. Procédant par voie de *synthèse*, notre marche a dû être opposée, et en quelque sorte chronologique.

correspondent aux quatre premières classes des caractères chinois, ainsi qu'à la sixième, tandis que les caractères de la seconde classe (la *première* de saint Clément, comme la plus nombreuse), celle dans laquelle entre l'*élément phonétique*, correspondent à la cinquième. La division primitive de tous les caractères qui constituent les deux langues figuratives des Chinois et des Égyptiens, en deux grandes classes nettes et tranchées, sauf à subdiviser ensuite la première classe, est plus rationnelle et plus logique, en ce que l'on ne peut pas confondre les caractères d'une classe avec ceux de l'autre, et que l'*élément figuratif* constitue essentiellement la première, tandis que l'*élément phonétique* constitue essentiellement la seconde.

Nous allons donner quelques exemples de ces différentes classes de caractères qui forment le système de l'écriture hiéroglyphique, en nous réservant d'en faire une analyse plus détaillée dans la seconde partie de cet Essai.

3. CLASSES DES CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES.

Première classe. Caractères *figuratifs.* — Les caractères hiéroglyphiques purement *figuratifs* sont, comme les caractères chinois de la même classe, destinés à représenter la forme ou la figure plus ou moins fidèle des objets. Mais ces caractères ayant été appliqués en Égypte dès la haute antiquité à la décoration des monuments publics, on ne négligea rien de ce qui pouvoit concourir à leur

précision, à leur élégance et à leur richesse. Les couleurs même les plus brillantes en faisoient souvent de véritables et fidèles peintures, avantages que ne possédèrent pas les caractères chinois. En voici quelques exemples [1] :

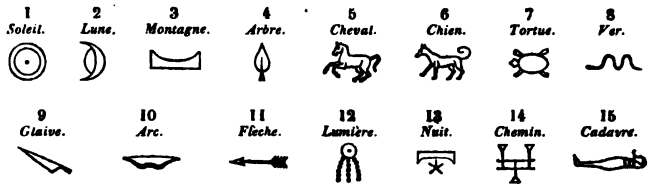

Les onze premiers de ces caractères hiéroglyphiques appartiennent à la classe des caractères purement *figuratifs* ou *idéographiques ;* et les trois qui suivent sont des caractères également *figuratifs,* mais détournés de leur acception ordinaire, ou indiquant par la combinaison de leur formation certaines idées que l'on ne pouvoit représenter autrement. Ils appartiennent à la classe des caractères *combinés,* classe que saint Clément appelle *allégorique.* Ainsi la *lumière* est représentée en hiéroglyphes par la figure du soleil d'où descendent des rayons de lumière, tandis qu'en chinois la même idée est représentée par les figures réunies du soleil et de la lune; la *nuit* est représentée par la figure conventionnelle du ciel et celle d'une étoile com-

[1] Nous ne donnons ici que la forme hiéroglyphique pure, telle qu'elle est figurée sur les monuments égyptiens; la forme *linéaire* des manuscrits et la forme *hiératique* auroient encore plus d'analogie avec la forme chinoise.

binées; l'idée de *chemin*, *voie*, est représentée par le symbole de progression, de mouvement; l'idée de *corps mort*, de cadavre, est représentée par un corps, en forme de *momie*, étendu horizontalement, de même qu'en chinois. Le *soleil* et la *lune* ont la même forme dans les hiéroglyphes et dans l'ancienne écriture chinoise; la figure de *montagne* en hiéroglyphes n'a que deux proéminences, tandis qu'elle en a trois en chinois; mais la première forme, comme celle d'*arbre*, est spéciale au climat de l'Égypte, dont les chaînes libyques ont une cime ondulée comme la figure, et dont l'arbre principal, l'arbre-type, est le palmier. Les figures hiéroglyphiques qui suivent, et qui représentent un *cheval*, un *chien*, une *tortue*, un *ver*, un *glaive*, un *arc*, une *flèche*, ont presque absolument la même forme dans l'ancienne écriture chinoise pour représenter les mêmes objets [1].

Les deux premiers caractères, pris *métaphoriquement* dans l'écriture hiéroglyphique aussi bien que dans l'écriture chinoise, signifient *jour* et *mois* [2].

Deuxième classe. Caractères *phonétiques*. — La seconde grande classe des caractères hiéroglyphiques qu'il nous reste à faire connoître est celle des caractères *idéo-phonétiques*, correspondant à la cinquième classe des caractères chinois. La formation de ces caractères est la même dans le système hiéroglyphique que dans celui de l'écriture chinoise.

---

[1] Voy. les radicaux 187, 94, 213, 142, 18, 57, 111.

[2] Voy. Horapollon, liv. 1, ch. 4.

Il y a seulement cette différence que, dans le système hiéroglyphique, plusieurs *signes phonétiques* concourent à exprimer les articulations d'un même mot, souvent polysyllabique; tandis que, dans le système de l'écriture chinoise, il n'y a toujours qu'un *groupe phonétique* exprimant le mot monosyllabique de la langue parlée, associé au radical qui détermine le genre. Champollion a nommé les *signes figuratifs*, joints aux *signes phonétiques* pour exprimer une idée, un mot, des *déterminatifs de genre* (voy. *Grammaire égyptienne*, p. 82 et suiv.). Ces signes jouent le même rôle dans les composés qu'ils déterminent que les radicaux chinois, ou *chefs de classes*, comme ils sont nommés, dans les composés qu'ils *déterminent* aussi.

Voici un tableau de ces principaux *déterminatifs* génériques hiéroglyphiques, avec l'indication des *radicaux chinois* auxquels ils correspondent [1].

---

[1] Pour mieux faire saisir les analogies si frappantes que nous avons le premier signalées entre la *formation similaire* de l'*écriture chinoise* et de l'*écriture hiéroglyphique*, nous avions donné, dans un tableau, les formes *anciennes* et *modernes* des 214 radicaux chinois, avec la traduction des définitions du *Choüë-wén* ou *Dictionnaire des caractères antiques*, cité précédemment, et qui doit former la base de toute véritable paléographie chinoise. Le trop grand nombre de nouveaux signes qu'il auroit fallu graver nous a empêché de publier le tableau comparatif dans la première partie de notre Essai. Le but que nous nous sommes proposé dans cette *première partie* étant seulement de faire connoître la théorie, la synthèse des écritures figuratives chinoise et égyptienne, et non leurs éléments complets, nous avons cru pouvoir le supprimer sans inconvénients.

On ne doit pas oublier, en lisant le tableau suivant, que ces *déterminatifs* hiéroglyphiques, de même que les *radicaux* chinois, ont une signification *idéographique* propre, lorsqu'ils sont employés isolément.

4. DÉTERMINATIFS GÉNÉRIQUES OU RADICAUX HIÉROGLYPHIQUES CORRESPONDANT AUX RADICAUX CHINOIS [1].

1. *Personnage barbu.* Radical déterminatif des noms de dieux (radical chinois 113, 194). Le même personnage porte quelquefois la coiffure habituelle du dieu et ses insignes ordinaires.

2. *Femme assise.* Radical déterminatif des déesses. Quelquefois on trouve ajoutés à cette figure les insignes caractéristiques de la déesse.

3. *Homme.* Radical déterminatif des noms propres et des noms communs, de professions, de parentés, etc. (rad. chin. 9).

4. *Femme.* Radical déterminatif des noms de femme, de professions, de degrés de parenté, etc. (rad. ch. 38).

5. *Moitié postérieure d'une peau de bœuf ou d'autre quadrupède.* Radical déterminatif de tous les noms de quadrupèdes, à défaut de déterminatifs figuratifs (rad. ch. 93, etc.).

6. *Oie, canard.* Radical déterminatif des noms d'oiseaux de toute espèce (rad. ch. 196, etc.).

7. *Reptile.* Radical déterminatif de tous les noms de reptiles (rad. ch. 142).

8. *Poisson.* Radical déterminatif des poissons (radical chinois 195).

9. *Arbre.* Radical déterminatif des différentes espèces d'arbres (rad. ch. 75).

10. *Plante.* Radical déterminatif des noms de plantes, d'herbes, de fleurs (rad. ch. 140).

11. *Grains* ou *minerai.* Radical déterminatif des métaux, des pierres précieuses, etc. (rad. ch. 167, 154).

12. Radical déterminatif des membres ou parties du corps humain (rad. ch. 130).

---

[1] Voyez, pour la comparaison de ces *douze premiers déterminatifs génériques*, les mêmes numéros chinois *correspondants*, p. 52 et suivantes.

13. *Étoile.* Radical déterminatif des étoiles, des constellations, etc. (rad. ch. 161).

14. *Soleil.* Radical déterminatif des divisions du temps (radical chinois 72).

15. *Dent, angle.* Radical déterminatif des noms de localités (rad. ch. 163, 170).

16. *Eau.* Radical déterminatif des noms de fluides (rad. chin. 85).

17. *Autel sur lequel brûle du feu.* Radical déterminatif des noms relatifs au feu (rad. ch. 86).

18. *Pierre.* Radical déterminatif des pierres (rad. ch. 112).

19. *Maison, habitation.* Radical déterminatif des noms d'édifices, d'habitations, etc. (rad. ch. 40, 53).

20. *Moineau.* Radical déterminatif des noms de choses impures, nuisibles, etc. (rad. ch. 28).

21. *Plume.* Radical déterminatif des noms relatifs à l'art d'écrire (rad. ch. 129).

22. *Deux jambes.* Radical déterminatif des actions et du mouvement (rad. ch. 144, 162, etc.).

Voici quelques exemples de la manière dont ces *radicaux figuratifs*, ou *signes déterminatifs de genre*, entrent dans la formation des composés *idéo-phonétiques* [1] :

---

[1] Pour bien comprendre ces hiéroglyphes composés, que nous avons nommés *idéo-phonétiques*, ou représentant la *figure du genre* et le *son de l'espèce*, comme dans la langue chinoise, il faut se rappeler ce que nous avons dit précédemment de cette classe de caractères. Dans le petit nombre d'exemples que nous donnons ici, le chiffre qui précède chaque groupe hiéroglyphique rappelle le numéro des radicaux ou *déterminatifs génériques* représentés plus haut, et dont ils sont comme l'explication. La partie phonétique de tous ces composés est à gauche, et la partie figurative générique est à droite. Dans la transcription-traduction, ce qui n'est que transcription est en *italique*, et ce qui est la traduction du radical générique est en PETITES MAJUSCULES.

1. ⲁⲙⲛ, *Amn*[1], *Amon* ou *Ammon*-DIEU.

2. 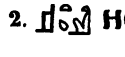 ⲏⲥⲉ, *Ice*-DÉESSE, c'est-à-dire, déesse-*Isis*.

3. ⲥⲛ, *Çn, çon*-HOMME, c'est-à-dire, *frère*.

4. 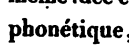 ⲥⲛ, ⲧ, *Çn ti, çôn-ti*-FEMME, c'est-à-dire, *sœur*. La même idée est représentée en chinois par la même formation idéo-phonétique, en plaçant à côté de la figure générique *femme* 女 le groupe phonétique 且 *tsiĕï*, ce qui donne le composé 姐 FEMME-*tsiĕï*, ou *sœur* (cl. 38). Dans ces exemples, les groupes phonétiques représentent les mots de la langue parlée qui exprimoient *sœur, frère*, etc.

9. ⲟⲩϫⲧ, *Ocht*-ARBRE, c'est-à-dire, *perséa*.

10. 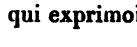 ⲥϣⲛⲓⲛ, *Schnin*-FLEUR OU PLANTE, c'est-à-dire, *lotus*. En chinois, le lotus porte aussi le nom de FLEUR-*lian*.

14. 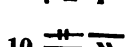 ⲥϥ, *Sf* pour *saf*-SOLEIL, c'est-à-dire, *hier*. La même idée s'exprime de la même manière en chinois : 日作 *tsŏ*, SOLEIL-*tsŏ*, *hier*.

16. 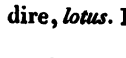 ϩⲃⲃ, *hbb, hobb*-EAU (pour *honbe*, le *n* s'assimilant au *b*), c'est-à-dire, *eau jaillissante, source*. En chinois, 源 *youân*, EAU-*youân*, c'est-à-dire *source*.

17. 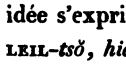 ⲥⲧ, *St, sate*-FEU, c'est-à-dire, *flamme*. En chinois, 焰 FEU-*yén*, c'est-à-dire, *flamme*.

---

[1] Comme les voyelles médiales et finales ne sont pas représentées dans la *notation alphabétique* par les groupes hiéroglyphiques, nous ajoutons à la transcription pure sans voyelles la transcription avec voyelles du mot copte de la langue parlée qui se trouve représenté.

19. 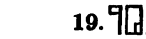 *hi-n-ntr*-HABITATION, c'est-à-dire, *temple*, ou demeure d'un dieu. En chinois, 廟 *miáo*, *miáo*-HABITATION (rad. 53), c'est-à-dire *temple*.

21. 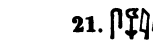 *Skhaï*-PLUME, c'est-à-dire, *écriture*. En chinois, 書 *choû*, *main tenant un pinceau*, et *parole*, c'est-à-dire aussi *écriture*, *livre*.

On pourroit supposer, d'après les rapprochements que nous venons de faire entre l'écriture chinoise et l'écriture hiéroglyphique, que l'une a donné naissance à l'autre; rien jusqu'ici n'autorise à admettre un pareil fait. Nous pensons que ces deux systèmes d'écriture partant du même principe, la représentation figurée des objets, ont dû arriver aux mêmes conséquences par des moyens semblables et divers, selon les circonstances des lieux et des temps; que chacun de ces systèmes a eu son développement propre, indépendant de l'autre; et que s'ils ont de grands rapports de ressemblance, ce fait est dû aux lois générales de l'esprit humain, qui se manifestent également sur les bords du Nil comme sur ceux du fleuve Jaune. A peine trouve-t-on quelques mots primitifs semblables de la langue parlée des Chinois et de celle des Égyptiens, comme *thou*, *terra*, terre, globe terrestre, en égyptien ⲑⲟ, *tho*, monde terrestre. Le mot égyptien qui signifie terre proprement dite se prononce ⲕⲁϩ, *kah* ou *gah* en dialecte sahidique, et ⲕⲉϩⲓ, *kehi* en bachmourique. Ce mot a beaucoup plus de rapport d'identité avec le mot sanskrit *djagat*, « la terre qui se meut, » et avec le grec γῆ, qu'avec le mot chinois.

Ce qui paroîtra peut-être extraordinaire, c'est que la langue représentée dans les hiéroglyphes phonétiques auroit beaucoup plus d'analogie avec la langue sanskrite qu'avec la langue chinoise. Il ne suffit pas d'ailleurs de quelques ressemblances dues souvent au hasard, pour établir une communauté d'origine ou une filiation quelconque. Rien n'est plus facile, et en même temps moins digne de la véritable science, que ces systèmes d'identité ou de dérivation que l'on construit sur les données les plus vagues et en même temps les plus superficielles, sinon les plus fausses. Il faut, pour établir de pareils faits, que les preuves sur lesquelles on s'appuie soient tirées de la nature la plus intime des choses, de leurs éléments les plus intrinsèques, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Nous renvoyons à la *seconde partie* de cet Essai pour la comparaison des idiomes parlés de la Chine, de l'Égypte et de l'Inde, considérés sous le rapport de leurs origines et de leur développement simultané.

Après avoir fait connoître l'origine et la nature de l'*élément phonétique* dans le système de l'écriture hiéroglyphique, il ne nous resteroit plus qu'à présenter ici la série des principaux *signes figuratifs* dans leur emploi comme *signes de sons*, en laissant à la lexicologie le soin de déterminer les différentes lois de leurs combinaisons avec l'*élément figuratif*.

Le *Tableau* des *hiéroglyphes phonétiques* donné par Champollion dans sa Grammaire égyptienne (p. 35), avec les signes hiératiques correspondants, offre une série de *deux cent soixante* signes phoné-

tiques, dont un grand nombre sont *homophones;* et l'on doit présumer qu'il en existe beaucoup plus encore. Le nombre des *groupes phonétiques* chinois s'élève à environ douze cents [1]. Si l'on réfléchit que le nombre des caractères ou *signes phonétiques* dans les langues figuratives chinoise et égyptienne n'a d'autres limites que le nombre des *signes figuratifs* ou idéographiques auxquels ils sont empruntés, ou plutôt que les *signes phonétiques* ne sont que les *signes figuratifs* idéographiques mêmes, pris ou employés *phonétiquement*, c'est-à-dire dépouillés de leur signification *figurative*, et conservant seulement la valeur *phonétique* que l'usage leur attachoit comme représentant des mots de la langue parlée (valeur de l'articulation initiale seulement dans l'écriture hiéroglyphique), on cessera d'être surpris que ce nombre soit aussi élevé [2]. La connaissance de tous les *éléments phonétiques* est beaucoup plus importante pour les Européens dans l'étude des hiéroglyphes que dans celle de la langue chinoise, parce que les *éléments phonétiques* de l'écriture hiéroglyphique représentent des mots égyptiens ou coptes, et que c'est à l'aide de ces mots

[1] M. Callery, dans son *Systema phoneticum scripturæ Sinicæ*, Macao, 1841, a donné un tableau de ces groupes, qui en comprend 1040.

[2] Champollion (Gramm. égypt., p. 29) pensoit que le nombre de ces signes phonétiques étoit limité et fixé d'avance. Il est vrai que l'usage d'un certain nombre de ces caractères ou signes phonétiques, en chinois comme dans les hiéroglyphes, est beaucoup plus fréquent; mais le nombre n'en étoit certainement pas limité.

égyptiens-coptes, dont on connoît préalablement la signification, que l'on parvient à l'intelligence de tous les mots ou caractères hiéroglyphiques *phonétiques* qui forment plus des deux tiers de cette écriture; tandis qu'en chinois la connoissance des mêmes caractères *idéo-phonétiques*, qui forment aussi plus des neuf dixièmes de la langue, nous est donnée par la tradition ou par de nombreux lexiques indigènes, ce qui nous dispense d'avoir recours à la langue parlée pour en obtenir l'intelligence.

Néanmoins, la connoissance exacte et complète du grand rôle que joue l'*élément phonétique* dans l'écriture chinoise est encore d'une très-haute importance. Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut avoir une véritable intelligence de cette écriture.

On se demandera peut-être pourquoi les Chinois et les Égyptiens, dès l'instant qu'ils admettoient dans leur écriture figurative l'*élément phonétique*, n'ont pas fait choix d'un nombre de figures graphiques limité sur celui des articulations différentes de leur langue parlée, qui ne pouvoit s'élever qu'à *trente* ou *quarante* au plus, comme dans toutes les langues alphabétiques, et pourquoi ils se sont donné l'embarras d'une série de *signes phonétiques* si considérable? Plusieurs raisons peuvent justifier la marche qui a été suivie par ces deux anciens peuples dans l'expression phonétique de leurs pensées. Une première raison étoit l'habitude d'attacher constamment une valeur *figurative* à chaque signe; et lorsque l'on pouvoit trouver pour représenter les sons d'un mot des *signes figuratifs* ayant des

rapports plus ou moins éloignés avec l'idée ou l'objet exprimé par le mot, on choisissoit ces signes de préférence, comme conservant une double valeur: une *valeur figurative* et une *valeur phonétique*. Une seconde raison, c'est que certaines classes de noms, comme ceux des dieux, des déesses, des rois, etc., eurent des *signes phonétiques* qui leur furent spécialement affectés. Ainsi l'empereur de la Chine, depuis le fameux conquérant qui fit élever la grande muraille, a un signe-pronom qui lui est affecté, et dont lui seul peut se servir. Des lois calligraphiques, qui entrent pour beaucoup dans la formation et le développement des écritures, obligèrent aussi de se servir de certains signes plutôt que d'autres dans la composition des groupes *idéo-phonétiques* ou purement *phonétiques*, parce que tel signe se prêtoit plus facilement à tel groupement que tel autre de la même *valeur phonétique*. C'est ce qui fait que l'on remarque souvent dans les signes homophones des dimensions différentes, horizontales, verticales ou carrées. Les caractères chinois et les hiéroglyphes affectant spécialement la forme carrée, on dut choisir de préférence, dans leur composition, les signes qui pouvoient le mieux se prêter à cette combinaison.

Étant une fois démontré que l'*élément phonétique* fait partie intégrante du système de l'écriture hiéroglyphique, il faut rechercher quelle étoit la langue orale parlée en Égypte aux différentes époques de cette même écriture, afin de déterminer la valeur élémentaire des *signes phonétiques*. Ce

n'est guère, cependant, que depuis une trentaine d'années [1] que la langue copte a été reconnue pour être l'ancienne langue parlée sur les bords du Nil, quoique les monuments tout chrétiens que nous possédons maintenant dans cette langue, et dans lesquels sont entrés avec l'alphabet grec un grand nombre de mots purement grecs, ne nous l'offrent plus que très-altérée et très-incomplète. Après Jablonsky, deux orientalistes français d'un profond savoir, MM. Quatremère et de Sacy, émirent cette opinion avec toute l'autorité de leur parole. M. Quatremère, dans son savant ouvrage sur *la Langue et la Littérature égyptiennes* (1808), avoit élevé son opinion à la hauteur d'une démonstration. M. de Sacy, en rendant compte de cet ouvrage dans le *Magasin encyclopédique de Millin* (1808), s'exprimoit ainsi : « Je ne crains pas de dire que la langue « copte conserve encore dans son système gram- « matical plusieurs traits de la physionomie propre « à un idiome qui s'est longtemps écrit en caractères « hiéroglyphiques. »

---

[1] Nous devons dire toutefois que de Guignes père avoit déjà avancé, vers le milieu du siècle dernier, que le copte étoit l'ancienne langue de l'Égypte : « On doit regarder le copte comme « l'ancien égyptien. » (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIX, p. 18.) Mais le savant orientaliste s'étoit borné à cette simple affirmation, qu'il paroît avoir lui-même abandonnée plus tard, puisque, dans le même Recueil (t. XXXIV), il cherche à expliquer des hiéroglyphes par les langues *hébraïque* et *arabe*, lesquelles ont toutefois, avec l'ancien copte, des affinités qu'il seroit impossible de méconnoître.

Exposant les motifs de son opinion, M. de Sacy fait connoître de curieux rapports entre la détermination des idées dans la langue copte, et cette même détermination chez les Chinois (rapports que le savant orientaliste ne signale que dans quelques formes grammaticales de la langue parlée, la langue figurative n'ayant pas été pour lui l'objet d'une étude spéciale); il fait observer que si l'idiome égyptien ne présente pas aussi parfaitement que le chinois l'effet des caractères idéographiques sur le langage, c'est que tous les monuments connus de cet idiome sont postérieurs à l'époque où l'usage de l'écriture hiéroglyphique avoit cessé; de sorte que la langue avoit pu perdre déjà une partie de sa physionomie primitive.

Nous ajouterons que, dans la langue copte, presque tous les rapports grammaticaux sont exprimés par des *préfixes* et des *suffixes* qui ne font point fusion avec les mots qu'ils déterminent, comme cela se voit dans les langues écrites par des signes purement alphabétiques. Dans les mots composés, ainsi que l'observe M. de Sacy, les parties composantes restent constamment distinctes, ce qui donne à la langue copte tous les caractères d'un idiome qui n'a pu se développer librement, et se dégager complétement de ses anciennes entraves hiéroglyphiques.

Cependant il ne faudroit pas croire, comme on y paroît maintenant trop porté, que la langue copte, telle que nous la connoissons, nous représente l'idiome ancien des hiéroglyphes dans toute

sa pureté ; le fait seroit phénoménal. Pour ne citer qu'un exemple de la différence du dialecte copte avec l'idiome hiéroglyphique, c'est que, dans ce dernier, les articles suivent constamment le nom qu'ils déterminent en forme d'affixes (à peu d'exceptions près), tandis que dans le copte ils le précèdent, au contraire, comme préfixes. Ainsi le mot *sœur* s'écrit en hiéroglyphes ⲥⲛ, ⲧ *ϛn-ti* ou ⲥⲱⲛⲉ, ⲧ, en ajoutant les voyelles, *ϛóne-ti*, en copte ⲧⲥⲱⲛⲉ, *ti-ϛóne*, la sœur.

Quelles que soient les altérations que l'idiome hiéroglyphique ait subies dans la langue copte (qui étoit sans aucun doute la langue populaire de l'Égypte, tandis que l'idiome hiéroglyphique en étoit la langue sacrée), c'est cependant dans la langue copte actuelle que l'on devoit rechercher les articulations élémentaires représentées par les *signes phonétiques*. C'est aussi ce qui a été fait. Et si, dans des cas assez rares, le mot donné par les groupes hiéroglyphiques phonétiques ne répond pas à un mot copte (comme le mot ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ, *souten* [1], que Champollion a toujours traduit par *roi*, ayant toujours aussi pour déterminatif le signe figuratif du *roi*, le mot copte connu pour signifier *roi* étant

[1] L'explication que M. A. Thilorier (*Examen critique* de quelques groupes hiéroglyphiques) a donnée du groupe que Champollion a lu *souten*, et qu'il lit *negous*, est plus ingénieuse que fondée. La signification du groupe hiéroglyphique est mise hors de doute; sa lecture ne paroît pas moins certaine. Le progrès des études hiéroglyphiques ne peut manquer de trouver un jour, à cette difficulté, une solution satisfaisante.

ⲟⲩⲣⲟ, *ouro*), on ne peut en conclure rien autre chose, sinon, ou que la lecture des groupes phonétiques peut admettre quelques exceptions dues à des causes que nous ignorons encore, ou que nous ne connoissons pas tous les mots égyptiens-coptes en usage aux différentes époques de l'écriture hiéroglyphique. Désormais le *véritable système de l'écriture et de la langue hiéroglyphiques n'en reste pas moins démontré de la manière la plus incontestable et la plus évidente.*

Si nous pouvions citer ici un exemple de l'écriture *hiératique* mise en regard de la même phrase en écriture hiéroglyphique linéaire, cet exemple feroit voir que nous avons eu raison de comparer, 1° l'écriture hiéroglyphique pure des grands monuments publics égyptiens à l'écriture figurative des Chinois de l'époque primitive, dont il ne reste que quelques traces sur des anciens vases ou dans quelques anciennes inscriptions ; 2° l'écriture hiéroglyphique linéaire à l'écriture figurative des Chinois que nous avons encore comprise dans le premier âge, et qui fut usitée jusqu'à deux cents ans avant notre ère; 3° enfin, l'écriture hiératique à l'écriture chinoise actuelle, que nous avons dit appartenir à l'âge transitoire. L'écriture *démotique* a aussi son analogue dans l'écriture chinoise ; mais c'est au Japon que cette dernière a pris ce dernier développement, ou plutôt qu'elle a subi cette dernière altération.

Les écritures chinoise et égyptienne peuvent se tracer et se lire indifféremment de *haut en bas*, en commençant par la droite ou par la gauche, de

droite à gauche, et de *gauche à droite*. La direction qu'elles affectent le plus est celle de *haut en bas;* mais il n'est pas rare de voir sur le même monument, comme sur l'obélisque de Paris, par exemple, toutes ces différentes directions employées en même temps. C'est par la direction de la tête des caractères que l'on reconnaît la direction des lignes.

5. ANNEAU ÉGYPTIEN HIÉROGLYPHIQUE.

Nous possédons un anneau antique dont nous ignorons l'origine, mais qui a dû orner le doigt d'un prêtre ou d'un dieu égyptien. Cet anneau d'argent, qui offre tous les caractères de la plus évidente authenticité, porte une inscription hiéroglyphique dont nous reproduisons ici un *fac-simile :*

Cette inscription, toute brève qu'elle est, présente un exemple très-remarquable des différentes acceptions dans lesquelles peuvent être pris, en une seule et même phrase, les caractères hiéroglyphiques. Elle signifie : PHTAH BON, BIENFAISANT, SEIGNEUR DE LA JUSTICE. En voici l'analyse.

Les trois premiers caractères de droite , ptz *pth*, sont purement *phonétiques*, et rentrent dans la classe de ceux que saint Clément a nommés *kyriologiques* (1), ou *exprimant des sons* par le moyen de leur *valeur phonétique initiale*. Ils sont consa-

crés généralement, dans les textes hiéroglyphiques, à exprimer *phonétiquement* le nom du dieu *Phtah*, que les écrivains grecs ont transcrit exactement par le mot Φθᾶ [1], l'aspiration finale étant passée, par euphonisme, au commencement du mot. Ces trois caractères hiéroglyphiques ont une valeur *phonétique* universellement reconnue, les deux premiers faisant partie du nom de *Ptolémée* inscrit sur la pierre de Rosette, et le troisième étant, avec le *parallélogramme ouvert*, dont il sera question plus loin, un des deux signes fondamentaux employés dans les textes hiéroglyphiques pour représenter l'aspiration *h*. Nous nous dispenserons donc ici de toute autre explication à ce sujet.

Quant aux autres caractères, ils appartiennent à la subdivision *tropique* ou *métaphorique* (*b*) de la classe appelée *symbolique* (2) par Clément d'Alexandrie. Le premier (le 4ᵉ de l'inscription) représente un instrument de musique assez semblable à la guitare moderne. Ce signe figuratif se retrouve souvent, mais avec un trait horizontal de plus à sa partie supérieure (et répété pour exprimer la pluralité), dans la partie hiéroglyphique de l'Inscription de Rosette. On le trouve deux fois seul à la *cinquième* ligne, où il signifie évidemment *biens*, *bienfaits*, le texte grec correspondant portant (ligne 35, avec la restitution de M. Letronne) καὶ τἄλλ' αγαθ [ὰ πάντα]. Lorsque ce même signe est répété trois fois, pour exprimer la pluralité, comme dans

[1] Voy. Eusèbe, *Prép. Évang.*, liv. III, ch. 11, p. 125, etc.

les *sixième*, *huitième*, *douzième*, *treizième* et *quatorzième* lignes, il suit toujours médiatement le groupe hiéroglyphique traduit en grec par ἐπιφανής, *épiphane*, c'est-à-dire *manifesté*, et, précédé de la *corbeille*, il est traduit lui-même par εὐχαρίστος [le *maître*, le *seigneur*], *bienfaisant*. Ainsi, la ligne *douzième* du texte hiéroglyphique commence par un cartouche qui signifie [PTO]LMÈS, TOUJOURS VIVANT, CHÉRI DE PHTAH, et qui est suivi de huit signes hiéroglyphiques (au nombre desquels est notre instrument de musique, trois fois répété), signifiant: *Dieu manifesté, seigneur des biens*. Le texte grec correspondant (ligne 49) porte aussi au datif : τῷ αἰωνοβίῳ καὶ ἠγαπημένῳ ὑπὸ τοῦ Φθᾶ, βασιλεῖ Πτολεμαίῳ, θεῷ Ἐπιφανεῖ, Εὐχαρίστῳ, *au toujours vivant et chéri de Phtha, roi Ptolémée, dieu Épiphane, Eucharistе*, etc. Il ne peut donc exister aucun doute sur la signification du signe hiéroglyphique en question. Ce signe, purement *symbolique*, se prononçoit en égyptien ⲛⲟⲩⲣⲫⲣⲉ *nouphre*, mot qui signifie *bon*, *bienfaisant*. La preuve de ce fait, c'est que les *Rituels hiéroglyphiques* donnent souvent à ce même signe le complément *phonétique* ⲫⲣⲉ *phre*.

On demandera peut-être pourquoi les anciens Égyptiens représentèrent les idées de *bien*, *bienfaits*, *bienfaisance*, par le signe figuratif d'un instrument de musique pris *symboliquement*? Nous répondrons que c'est par suite de l'idée que les anciens, particulièrement les Égyptiens et les Chinois, attachoient, non sans raison, à la puissance presque surnaturelle de la musique, d'inspirer des sentiments de vertus,

et de ramener les âmes au *bien*. Cette idée étoit également répandue chez les Hébreux. On sait aussi quelle vertu merveilleuse Pythagore attachoit à l'harmonie, qu'il avoit peut-être étudiée en Égypte, où l'histoire l'a fait voyager longtemps. Platon lui-même, dans le deuxième livre de ses Lois, parlant de l'éducation des jeunes gens chez les Égyptiens, dit qu'on ne leur laissoit voir que des modèles parfaits en peinture, en sculpture et en *musique*, lesquels modèles étoient exposés dans les temples, où l'on en voyoit qui datoient de plus de *dix mille ans*. Il ajoute que les Égyptiens attribuoient à *Isis* ces *mélodies modèles* qui se conservoient chez eux depuis si longtemps. Diodore de Sicile attribuoit l'invention de la musique à Hermès, l'inventeur des lettres et de l'écriture, comme les Chinois attribuoient aussi l'invention des premiers instruments de musique à *Foŭ-hí* [1]. *Thoth* ou Hermès, selon les mêmes traditions, auroit aussi inventé la lyre à trois cordes [2] ou le *téorbe*; qui paroît être l'instrument figuré sur l'anneau que nous décrivons. On remarque, en effet, sur la base de cet instrument, un petit *croissant* renversé, que l'on ne distingue pas sur les figures semblables de l'Inscription de Rosette moins achevées, et qui semble destiné à donner passage à l'air pour pénétrer dans l'instrument. . . .

Le second caractère figuratif de notre anneau (le 5[e] de l'inscription), pris *symboliquement*, repré-

[1] Voy. le I[er] volume de notre *Description de la Chine*, p. 24.

[2] Λύραν τε νευρίνην ποιῆσαι τρίχορδον, μιμησάμενον τὰς κατ' ἐνιαυτὸν ὥρας· L. 1, 16. Édit. Didot, t. I, p. 13, 1842.

senté un *vase* allongé. On le trouve aussi avec la même forme dans l'Inscription hiéroglyphique de la pierre de Rosette, où il représente *phonétiquement* la consonne *n*, quoique le nom de *vase* soit écrit en hiéroglyphes ϩⲛ *h'n*. Cette valeur *phonétique* lui vint du nom qu'on lui donnoit dans la langue parlée, comme ⲛⲟⲩⲁϣⲓ *nouachi*, et ϩⲛⲁⲁⲩ *hnaau*, le *h* étant supprimé, ainsi que cela se voit très-souvent dans les textes coptes, où les voyelles, éléments mobiles des mots, varient, non-seulement dans chaque dialecte, mais encore dans le même dialecte, parce que ces voyelles, n'étant que rarement représentées dans les textes *hiéroglyphiques*, ne constituoient point une partie invariable de la langue.

Quant à la valeur *symbolique* du signe figuratif en question, elle est déduite des monuments mêmes et de la tradition. Ce caractère est un des signes constitutifs du nom *symbolique* du dieu *Knouphis* ou *Dieu-Nil* [1]. Ce dieu est ordinairement représenté assis sur son trône, tenant dans sa main un grand *vase*, d'où s'échappe une onde abondante. Selon Eusèbe [2], les Égyptiens représentoient le dieu *Knouphis* ou *Knéph* (Κνὴφ), de couleur bleue ou azurée, comme symbole du Nil. Selon Horapollon [3], les mêmes Égyptiens, pour exprimer l'*inondation* du

---

[1] Voy. Champollion, *Panthéon égyptien*, pl. 2 *ter;* et M. Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, Paris, 1823, p. 392, 397. Voy. aussi M. Lenormand, sur l'Inscr. de Ros.

[2] *Préparation évangélique*, liv. III, ch. 11, page 125, édit. Heinichen déjà citée; Leips., 1842.

[3] Horapollon, liv. I, ch. 21, édit. Leemans, 1835, p. 28 et 30.

Nil, peignoient trois grands *vases*. Le premier de ces *vases* représente l'eau que l'Égypte produit d'elle-même; le second, celle qui vient de l'Océan en Égypte, au temps de l'inondation; et le troisième, les eaux des pluies qui, à l'époque de la crue du Nil, tombent dans les parties méridionales de l'Éthiopie.

Ce second signe *symbolique* est donc en quelque sorte synonyme du premier; mais cependant on peut dire que le *téorbe* est ici le *symbole* des *bienfaits moraux*, et le *vase* le *symbole* des *bienfaits physiques*, attribués les uns et les autres au dieu *Phtah*. Ce dieu, d'après Cicéron [1], étoit *fils du Nil*. Il devoit donc avoir, parmi ses attributs, celui de la *bienfaisance* physique, figurée *symboliquement* par un *vase*.

Le troisième caractère *symbolique* (le 6[e] de l'inscription, qui recommence une seconde ligne) représente une *corbeille* ; ce signe est reconnu pour avoir la valeur d'un *n*, lorsqu'il est pris *phonétiquement*. Ici on doit le lire ⲛⲏⲃ *néb*, mot qui, en copte, signifie *seigneur*, *maître*. Il a cette valeur *symbolique* dans l'Inscription de Rosette (lignes 6 et 12), où il précède immédiatement le signe *instrument de musique*, répété trois fois. Le texte grec (lignes 38 et 49) traduit les deux signes *symboliques* réunis par Εὐχαρίστος, *Eucharistе*, mot équivalent à la traduction littérale du texte hiéroglyphique, *seigneur des biens*.

---

[1] « Secundus, Nilo natus, Phtas, ut Aegyptii adpellant, quem custodem esse Ægypti volunt. » *De natura Deorum*, liv. III, § 21.

Enfin, le quatrième caractère (le 7ᵉ de l'inscription et le 2ᵉ de la seconde ligne) est encore *symbolique*. Il représente une base solide en forme de parallélogramme allongé, dont la partie antérieure offre un plan incliné, comme les pyramides et toutes les autres constructions monumentales de l'Égypte. Ce signe figure le socle sur lequel est représenté le dieu *Phtah* [1], comme sur l'emblème solide de la *vérité;* et, en effet, il doit se prononcer ⲙⲉ *me*, mot copte qui signifie *vérité*, *justice* [2]. Cette valeur *symbolique* attachée au caractère figuratif en question, l'a doué en même temps de la valeur *phonétique* ⲙ, qu'il conserve dans la plupart des textes hiéroglyphiques.

L'inscription de notre anneau d'argent signifie donc, d'après l'analyse précédente, qui repose uniquement sur des faits historiques :

PHTAH BON, BIENFAISANT, SEIGNEUR DE LA JUSTICE.

---

[1] *Gallery of Antiquities* from the British Museum, part. 1, pl. 6.

[2] Ce mot, étant féminin en copte, prend l'article ⲧ *ti* ou ⲑ *th;* ce qui en a fait dériver le mot latin *Thémis*, la déesse de la *justice* chez les Romains.

Nous trouvons dans la planche IIᵉ des *Monumenti civili*, de M. H. Rosellini (tome II), le nom de *Phtah* avec le titre de *seigneur de la justice;* mais ici le signe hiéroglyphique de la *justice* ⲙⲉ *me* est suivi du signe du féminin ⲧ *ti*. La planche XXXV des *Monuments religieux* du même savant représente le dieu *Phtah* absolument comme l'a décrit Eusèbe : Ἀνθρωποειδές ἐστιν ἄγαλμα, τοὺς μὲν πόδας συμβεβληκότας ἔχων, ἄνωθεν δὲ μέχρι ποδῶν ποικίλον ἱμάτιον περιβεβλημένον. κ. τ. λ. (Édit. Heinichen, 1842, t. I, p. 126.)

6. CONFIRMATION DÉCISIVE DE LA THÉORIE PRÉCÉDENTE, PAR L'EXPLICATION DE L'INSCRIPTION BILINGUE DU VASE DE XERXÈS, DU CABINET DES ANTIQUES.

§ 1. *Objet de cette discussion.*

Il existe au Cabinet des antiques de la Bibliothèque royale de Paris, un *vase d'albâtre*, dit de Caylus, sur lequel sont gravées quatre inscriptions : les trois premières, en caractères *cunéiformes* des trois espèces de combinaisons, et la quatrième, en caractères *hiéroglyphiques*. Ces inscriptions, assez légèrement incrustées dans le *vase*, n'en sont pas moins encore très-lisibles, quoiqu'on ait lieu de supposer que les différents caractères qui les constituent aient été primitivement remplis de vermillon, ou de toute autre substance propre à les faire ressortir sur la surface du vase. L'importance justifiée que l'on a attachée à ces inscriptions longtemps inconnues, les ont fait reproduire à plusieurs reprises par les antiquaires et les savants. La première gravure qui en ait été faite se trouve dans le cinquième volume du *Recueil d'Antiquités* du comte de Caylus; mais l'inscription en caractères *hiéroglyphiques* y est méconnoissable à tel point, qu'on pourroit la prendre pour une inscription *phénicienne*. La reproduction que M. Saint-Martin a donnée de ces inscriptions dans le *Journal asiatique* de Paris (février 1823) est beaucoup plus correcte, sans cependant être complétement exacte, quoiqu'on

ait lieu de supposer que M. Champollion le jeune ait contribué à reproduire l'inscription *hiéroglyphique*. Un examen attentif de ces inscriptions sur le vase même nous autorise à dire que la reproduction la plus exacte qui en ait encore été publiée jusqu'à ce jour est le *fac-simile* que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a fait exécuter, il y a quelques années, pour accompagner le Mémoire posthume de M. Saint-Martin, sur les inscriptions *cunéiformes*, inséré dans le douzième volume des Mémoires de cette Académie. Toutefois, les personnes peu habituées à la lecture des inscriptions égyptiennes auroient peine à reconnoître quelques-uns des caractères hiéroglyphiques, entre autres le quatrième et le septième du cartouche de Xerxès. On trouvera ci-après une reproduction très-exacte de cette même inscription.

C'est au *fac-simile* publié par l'Académie, à défaut du *vase* même, que nous renverrons pour contrôler la reproduction donnée ci-après.

§ 2. *Histoire des tentatives d'interprétation des inscriptions du vase de Xerxès.*

Le premier qui, à notre connoissance, ait obtenu des résultats réels dans l'interprétation de ces inscriptions, est M. Grotefend. Ce savant ingénieux, auquel on doit la première lecture de plusieurs noms propres des inscriptions *cunéiformes*, reconnut, dès 1805, le nom de *Xerxès* dans l'inscription en caractères *cunéiformes* du vase en question, et il

crut que le reste de l'inscription, qu'il lisoit *tch h é g h r é*, signifioit *rex fortis*[1].

M. Saint-Martin, dans un *Mémoire relatif aux antiques inscriptions de Persépolis*, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et inséré par extrait dans le *Journal asiatique* de Paris (février 1823), reconnut l'exactitude de la lecture du nom de *Xerxès* par M. Grotefend, tout en donnant une nouvelle interprétation du reste de l'inscription. Voici comment ce savant s'exprimoit à ce sujet en 1823, et comment il s'est encore exprimé dans son *Mémoire posthume* publié par l'Académie des inscriptions (la rédaction est la même pour notre citation):

« Il existe au Cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi un vase d'albâtre qui porte une grande inscription en caractères cunéiformes, auprès de laquelle on en voit une autre plus courte, en caractères hiéroglyphiques égyptiens. Je ne connoissois ce monument que par une gravure très-infidèle, qui se trouve dans le Recueil des antiquités du comte de Caylus; les caractères persans [M. Saint-Martin a voulu dire *persépolitains* ou *cunéiformes*, car il n'y a point de caractères *persans*] y sont à peine reconnoissables; les hiéroglyphes y sont encore plus mal copiés. J'avois donc fait jusqu'à présent assez peu d'attention à ce monument; je ne le

[1] *Appendice* au premier volume de l'ouvrage de Heeren, sur la *Politique et le Commerce des peuples de l'Antiquité*, 2e volume de la traduction française, publiée par MM. F. Didot frères en 1830.

jugeois même d'aucune importance pour la question qui m'occupoit. Cependant M. Champollion jeune, qui connoissoit les observations que j'avois faites sur les anciennes inscriptions de la Perse, m'ayant dit, peu de temps après la publication de son intéressant travail sur les *hiéroglyphes phonétiques des Égyptiens*, qu'il avoit cru reconnoître sur ce monument un cartouche royal, semblable à ceux qu'on voit sur les monuments égyptiens, ajouta qu'il pensoit que la comparaison des deux inscriptions pourroit contribuer à faire connoître à quel prince appartenoit ce cartouche. Espérant donc que cette inscription pourroit nous donner de nouvelles lumières sur l'inscription cunéiforme, et ajouter quelques nouveaux signes au catalogue des hiéroglyphes *phonétiques*, comme le *schin*, le *kha* et quelques autres, qui ne peuvent être donnés par les noms propres des Grecs et des Romains, nous résolûmes, M. Champollion et moi, d'étudier ensemble ce monument [1]. »

M. Saint-Martin fait connoître ensuite comment M. Champollion et lui reconnurent le nom de *Xerxès* dans le *cartouche* de l'inscription *hiéroglyphique*, et dans l'inscription en caractères *cunéiformes*. Il ne dit rien, dans son Mémoire publié en 1836, de la *lecture* et de l'*interprétation* qu'il a cru pouvoir donner du reste de l'inscription *persépolitaine;* mais, dans le *Journal asiatique* de 1823, il la lisoit *beh ïeré*, et il

[1] Journal asiatique, février 1823, et Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, t. XII, p. 143.

l'interprétoit par *pur* et *puissant;* comme il interprétoit les deux autres inscriptions en caractères *cunéiformes* plus compliqués, et qu'il appeloit *médique* et *assyrienne*, par: *Xerxès, roi puissant.* « Il « me faudroit entrer dans de trop longs détails, « ajoute-t-il [1], pour rendre raison de cette différence. « Qu'il me suffise d'observer qu'après le cartouche « égyptien qui exprime le nom de Xerxès, et qui « en fixe l'étendue, il se trouve cinq caractères hié- « roglyphiques destinés à exprimer les mots persans « *beh ieré.* Il est impossible de traduire ces signes; « mais il est certain cependant qu'on ne trouve pas « parmi eux l'abeille et la tige de papyrus, qui ser- « vent à désigner sur les monuments égyptiens la « dignité royale. Il est donc bien vraisemblable que « l'on s'est borné à traduire littéralement l'inscrip- « tion persane. »

Cette conjecture de M. Saint-Martin recevra ci-après une complète démonstration; il est surprenant que M. Champollion le jeune ne l'ait pas donnée lui-même. Nous sommes porté à croire qu'il en fut empêché par la lecture et l'interprétation inexactes que M. Saint-Martin donnoit de l'inscription *persépolitaine*, lecture qui l'avoit conduit à lire *iéran* la dernière partie de l'inscription hiéroglyphique.

M. Seiffarth est le seul, à notre connoissance, qui, depuis M. Saint-Martin jusqu'à nous, ait tenté d'expliquer les inscriptions du *vase de Xerxès*. Dans

---

[1] Journal asiatique, lieu cité, p. 87.

un ouvrage[1] publié en 1840, M. Seiffarth, s'appuyant, pour ce qui concerne les *Inscriptions cunéiformes*, sur les travaux de MM. E. Burnouf, Ch. Lassen et Beer, relatifs à ces mêmes inscriptions, donne (p. 61) une nouvelle interprétation des inscriptions du *vase de Xerxès*. Il lit la première *inscription cunéiforme : Kh sh h a r sh a b h w z r k*, qu'il traduit par *Xerxes rex magnus;* et il lit la dernière partie de l'*inscription hiéroglyphique :* 𓅱𓏏𓏏𓅱 𓅱𓏏𓏏𓏏𓅱, *hovit wôte*, qu'il traduit par *princeps eximius, excellens;* traduction fautive, aussi bien que la lecture qu'il donne du texte *hiéroglyphique.*

§ 3. *Reproduction exacte de l'inscription cunéiforme simple et de l'inscription hiéroglyphique du vase d'albâtre du Cabinet des antiques. Lecture et interprétation de ces inscriptions.*

La première condition exigée dans l'interprétation d'un texte, surtout lorsqu'il s'agit d'*inscriptions*, c'est de mettre le public à même de contrôler l'interprétation qu'on lui donne, sur une copie très-fidèle du texte interprété. Si c'est un texte *corrigé* qu'on lui soumet, il peut à bon droit supposer que le traducteur a pu *corriger* ce texte selon le besoin d'y trouver tel ou tel sens, ou même un sens quel-

[1] Cet ouvrage a pour titre : *Alphabeta genuina Ægyptiorum numeris ipsorum hieroglyphicis, hieraticis demoticisque conservata, nec non Asianorum literis Persarum, Medorum Assyriorumque cuneoformibus, Zendicis, Pehlvicis et Sanscriticis;* Lipsiæ, 1840.

conque. Il peut arriver ainsi que des *conjectures* soient données au public en place d'une interprétation véritable : les conjectures ne devant venir qu'en second lieu, si elles sont indispensables. Voici donc la reproduction fidèle des deux inscriptions du *vase de Xerxès :*

A. INSCRIPTION CUNÉIFORME SIMPLE.

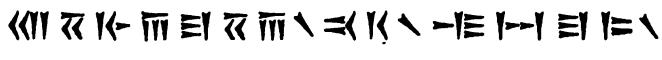

B. INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE.

La première de ces inscriptions doit se lire : KH CH H Á R CH Á, N'H W'Z'R K ; et la seconde : KH CH AI R CH A, H'N P' NÁ. Elles signifient : XERXES IMPERATOR MAGNUS ; *Xerxès, souverain grand.*

La première de ces inscriptions pourroit s'écrire ainsi en persan : كشعرش نه بزرك, et la seconde en copte : ϧϫⲁⲓⲣϫⲁ ϩⲱⲛ ⲡⲉ ⲛⲁⲁ *kchaircha hón pe ná.* La première transcription est du persan pur, moins

cependant le mot : ⲛⲉϩ *neh*, que nous expliquerons plus loin ; la dernière transcription est du copte pur, moins peut-être le mot ϩⲱⲛ, *hón*, signifiant *mandare, imperare ;* anomalies qui seront aussi expliquées ci-après.

En examinant attentivement ces deux inscriptions de langues et de caractères si différents, on ne tarde pas à s'apercevoir que la première partie, comprenant le nom propre, est représentée dans chacune des inscriptions par *sept* caractères (le signe *cunéiforme* incliné 𐎡 n'ayant d'autre signification que celle de marquer la *fin* de chaque mot); et que sur ces *sept* caractères, *deux*, occupant la même place respective (le 2ᵉ et le 6ᵉ), sont identiques dans chacune des inscriptions, et ont la valeur *phonétique* de *ch ;* et *deux* autres, occupant aussi la même place respective (le 4ᵉ et le 7ᵉ), sont également identiques dans chacune des inscriptions, et ont la valeur *phonétique* de *á*. Il ne peut donc exister aucun doute (à part même l'encadrement elliptique de l'inscription *hiéroglyphique*, signe habituel des noms propres) que le premier mot de chaque inscription ne représente *phonétiquement* un même nom, qui, attendu la différence des langues, ne peut être qu'un nom propre. Ce nom propre est effectivement celui de Xerxès, écrit, non à la manière grecque, mais comme on le prononçoit dans la langue de *Darius* et de *Xerxès*, c'est-à-dire, *Kchárchá*[1].

[1] Hérodote (liv. VI, § 98, éd. de Bekker, p. 399) dit que le nom de Ξέρξης signifie ἀρηΐος, *guerrier*, en langue grecque.

A. ANALYSE DE L'INSCRIPTION CUNÉIFORME.

Nous ne croyons pas devoir rapporter ici les preuves qui autorisent la lecture de ce nom propre dans les deux inscriptions ci-dessus; les travaux des savants cités [1], et ceux de Champollion le jeune, nous en dispensent.

Si la première partie de chaque inscription représente des sons identiques, et sans signification propre à chaque langue, il n'en est pas de même de la *seconde partie*. Ici, ce sont des attributs, des *idées*, que l'on a voulu exprimer par des mots propres à la langue respective que les signes de chacune des deux inscriptions servoient à représenter aux yeux. Ces mots sont exprimés *phonétiquement* dans les deux inscriptions. Nous allons les analyser, en commençant par la première.

1° Nous avons dit que le mot 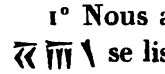 se lisoit *Kh ch h a r ch á*, et représentoit le nom de *Xerxès;* on le trouve écrit de la même manière dans plusieurs inscriptions *cunéiformes*,

---

[1] *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan*, par M. E. Burnouf; Paris, 1836, in-4°; et *Die altpersischen Keil-Inschriften von Persepolis*, etc., par M. Lassen; Bonn., 1836, in-8°. Les résultats consignés dans ces deux ouvrages pour la lecture de l'*écriture cunéiforme* ont été reproduits dans une Dissertation de celui qui écrit ces lignes, dissertation intitulée : *De l'origine et de la formation des différents systèmes d'écritures orientales et occidentales*, publiée en 1838, in-4°.

publiées par Corneille Le Brun, Niebuhr, Ker-Porter, et expliquées par MM. Burnouf et Lassen. On le trouve aussi dans deux inscriptions *cunéiformes* incomplètes, recueillies par M. W. Price dans les ruines de Persépolis, et publiées par lui dans son *Journal de l'ambassade britannique en Perse*[1]. Si M. W. Price n'a pas omis le commencement, comme il a omis la fin (se terminant par 𐎢𐎽𐎢𐎼 *w z*, du mot *w z rk*, *grand*) de l'inscription à laquelle il a donné le titre de *The Proclamation of the three Kings* : « *Proclamation des trois rois*, » le nom de *Xerxès* auroit été écrit, dans cette inscription, avec le 𐎧 *kh* initial de moins, et il devroit se lire *Chhârchâ;* mais dans l'inscription, également tronquée au commencement et à la fin,

---

[1] Londres, 1825, in-4°. Il y a dans cet ouvrage une vue lithographiée de Persépolis, p. 14, dessinée avec une bien grande exactitude, puisqu'on lit très-distinctement sur une pierre renversée, au milieu des ruines figurées, les mots suivants : *chhârchâ* (*Xerxès* sans *kh* initial, la pierre se trouvant brisée au commencement du mot), *kh ch ah th dh* (sanskrit, *kchattriya*) *w z rk*,.. c'est-à-dire, XERXÈS, ROI GRAND... Ce fait confirme l'assertion de M. Price, qui dit (p. 15) « avoir copié « une partie des inscriptions *cunéiformes* des ruines de Persé- « polis avec beaucoup de soin, et quelques-unes au moyen d'un « télescope, lorsque l'œil nu ne pouvoit les atteindre : *There are « many inscriptions dispersed about it, a part of which I copied « with great care,* some particularly, by means of a telescope, « that are above the reach of the naked eye. » J'ajouterai que, ici encore, le groupe 𐎧 *h* est gravé sans trait horizontal au milieu : 𐎨; ce qui confirme la supposition faite que ce n'était qu'une variante de 𐎧 *h*.

désignée par les mots *Investiture of the three Kings*, « *Investiture des trois rois*, » le nom de *Xerxès* se lit à la fin avec les mêmes éléments que dans notre inscription, mais à l'accusatif *kh ch h á r ch á m* : 𒀭𒀀𒌑 𒅗𒄩 𒆳𒀀𒂗 𒄿𒄩 𒅗𒄩 𒆳𒀀𒂗 𒀀𒌑

2° Le second mot de notre inscription est : 𒄿𒀀𒂗 N° H. M. Grotefend, comme nous l'avons dit, le lisoit *tch h*, Saint-Martin *be h*, et M. Seiffarth le lit *b h*. Cependant MM. E. Burnouf, Lassen et Beer, reconnoissent unanimement au premier groupe la valeur d'un *n*. Le second groupe, tel qu'il est réellement tracé sur notre vase 𒆳𒀀, est resté inconnu à ces savants. Mais l'étude des différentes inscriptions *cunéiformes* fait voir que c'est seulement une *variante* du groupe 𒆳𒀀𒂗, auquel la valeur de *h* a été reconnue par MM. Burnouf et Lassen. En effet, le groupe 𒆳𒀀 se lit pour 𒆳𒀀𒂗 dans le nom de *Xerxès* de l'inscription dite *des trois rois*, publiée par M. W. Price, où il a évidemment la valeur de *h*, ainsi que dans l'inscription de Darius, découverte par M. de Rozière, à l'isthme de Suez, et publiée dans la grande *Description de l'Égypte*[1] (inscription que nous reproduirons ci-après), où il a aussi évidemment la valeur de *h*. Ce groupe simple est remplacé par le même groupe augmenté du trait : 𒂗, dans plusieurs inscriptions, pour des expressions équivalentes à celle que nous analysons. Toutes ces considérations nous autorisent donc à donner au groupe en question la valeur phonétique de *h*, et de lire le

[1] Antiquités, vol. V, planche 30.

second mot de notre inscription N°H. Ce mot n'existant pas, ou n'existant plus dans la langue persane avec la signification qu'il doit avoir ici, M. Lassen (lieu cité) le rattache au sanskrit *nî*, « conduire, diriger, » et il le traduit par *roi*. La signification du mot correspondant de l'inscription *hiéroglyphique* confirme en partie cette conjecture du savant allemand, en ajoutant toutefois, comme nous le verrons plus loin, l'idée de *commandement* à celle de *conduire;* ce qui nous a autorisé à traduire ce mot, comme dans l'inscription *hiéroglyphique*, par *imperator*, mot qui, sous tous les rapports, semble rendre plus complétement l'idée que les peuples anciens devoient attacher aux noms de DARIUS et de XERXÈS, et que ces princes devoient aussi avoir personnellement de leur puissance guerrière absolue.

3° Le troisième mot de notre inscription est : 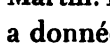 B°Z°RK. Le premier groupe avoit été lu *e* par M. Grotefend, et *i* par M. Saint-Martin. M. Seiffarth, d'après la valeur que M. Lassen a donnée à ce groupe, le lit *w*. C'est aussi la valeur que nous lui attribuerons, d'après le sens de l'inscription *hiéroglyphique*. Cette valeur équivaut à celle de *b;* car le *v* et le *b* sont deux lettres qui s'emploient très-communément l'une pour l'autre, dans les langues orientales et occidentales. Cela est si vrai, qu'en *bengali* ces deux lettres sont représentées par le même signe, et qu'en sanskrit une simple barre les distingue. Le son *v* des langues *sanskrites* et *zende* est devenu *b* en persan, dans beaucoup de mots qui sont évidemment dérivés des deux premières

langues; ainsi *vins'ati* en sanskrit et *vis'aiti* en zend, deviennent en persan بیست *bîsat* «vingt,» et le mot sanskrit *vâta* «vent» devient en persan باد *bâd*.

4° Le second groupe 𐎶 avoit été lu *gh* par M. Grotefend, *e* par Saint-Martin; il a été reconnu pour avoir la valeur phonétique de *z* par MM. Burnouf, Lassen et Beer. On lui trouve en effet cette valeur dans le nom propre ou divin d'*Ormuzd* des inscriptions *persépolitaines*. Ce dernier nom est écrit: 𐎠𐎢𐎼𐎹𐎶𐎢𐎠 AURM'ZDA, dans l'une des inscriptions tronquées, publiées par W. Price.

5° Le troisième groupe 𐎹, ayant la valeur de *r*, est le seul qui ait été lu exactement par MM. Grotefend et Saint-Martin, parce qu'il se trouvoit déjà dans le nom de *Khchhârchâ* ou *Xerxès*. Ce même groupe se trouve aussi dans le nom de *Darius*, de *Cyrus*, etc., des inscriptions persépolitaines.

6° Le quatrième et dernier groupe 𐎺 *k* avoit été lu *é* par MM. Grotefend et Saint-Martin. MM. Burnouf, Lassen et Beer lui ont unanimement reconnu la valeur de *k* (dont il a en quelque sorte aussi la forme) dans plusieurs noms de peuples. Le mot entier doit donc se lire *v" z" r k*, mot que l'on trouve encore dans la langue persane sous la forme intégrale de بزرگ *b" z" r k*, qui signifie *grand*.

Il est donc bien démontré, par l'analyse et les considérations qui précèdent, que l'*inscription cunéiforme simple du vase du Cabinet des antiques*, reproduite précédemment, doit être lue KH CH HÂRCHÂ N"H V"Z"RK, et traduite par XERXÈS, IMPERATOR MAGNUS · *XERXÈS, EMPEREUR OU SOUVERAIN GRAND.*

B. ANALYSE DE L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE.

Voyons maintenant si l'inscription *hiéroglyphique* confirme cette interprétation.

Nous ne nous arrêterons pas sur la première partie, qui est un cartouche renfermant le nom propre de XERXÈS; cette lecture, reconnue déjà par Champollion, ne sera sans doute contestée par personne, et ne peut l'être. Il n'en est pas de même de la suite de l'inscription, que le savant égyptologue français lisoit *iéran*. L'interprétation que nous allons essayer d'en donner ne laissera, nous l'espérons, aucun doute dans les esprits même les plus prévenus.

1° Le premier signe, en forme de *parallélogramme ouvert* 𓉔, est l'un des deux signes fondamentaux destinés à représenter *phonétiquement* la consonne aspirée *h*, dans les textes *hiéroglyphiques*. Il est à peu près certain que le signe de la même aspiration dans la plupart des langues, entre autres dans l'hébreu, l'araméen, le phénicien, le grec, etc., vient du signe *hiéroglyphique* en question; car la forme *hiératique* de ce même signe est identique avec la lettre *hébraïque* ה *h*, et la forme *démotique* avec le η *hita* grec. Le signe *hiéroglyphique* représente le *plan du vestibule*[1] d'une maison ou d'un

[1] Champollion, et ceux qui après lui ont expliqué ce signe, nous paroissent avoir été dans l'erreur, en disant qu'il représentoit un *temple*, une *maison*, une *habitation*, un *méandre*

temple, lequel vestibule, en langue *égyptienne* ou *copte*, se nommoit ϩⲁϩⲓⲧ *haeit*. De là, d'après le principe du *phonétisme* chinois et égyptien exposé précédemment dans cet *Essai*, la valeur de ϩ *h*, qui est restée inhérente à ce même signe.

Cette valeur est confirmée d'ailleurs par des milliers d'exemples dans les textes hiéroglyphiques. On trouve ce signe, ou plutôt la variante de ce signe en forme de *méandre* [1] dans le cartouche du portrait d'un *roi de Judée*, trouvé par Champollion dans les ruines du palais de Karnac [2]; cartouche qui porte *ïoutʿh mâlʿk* « roi de Judée, » où le *méandre* a la valeur de *h*. On le trouve aussi dans un cartouche de l'obélisque du *Monte Pincio* à Rome, où il forme la première lettre du nom *Hadrien-César* (*Hʿtráns-kʿçʿr* = Hadrianus-César).

2° Le second caractère *hiéroglyphique* — est la figure très-caractérisée d'une *lance*, dont on peut

---

(M. Lepsius), à moins toutefois que la consonne initiale de ⲏⲓ *hi* « maison, habitation, » ne se prenne pour ϩ *h*, l'une et l'autre en effet ayant à peu près la même valeur d'aspiration, quoiqu'elles ne soient pas confondues dans l'écriture copte. Notre explication s'accorde seule avec le principe du *phonétisme* chinois et égyptien, qui veut qu'un *groupe* ou *signe* quelconque représente l'*articulation complète* ou seulement *initiale* du mot qu'il étoit primitivement destiné à représenter.

[1] Le *méandre* ⌐╗, par une coïncidence encore inexpliquée, se retrouve sur les *vases* dits *étrusques*, sur les *vases chinois* anciens (voyez notre *Description de la Chine*, t. I, pl. 38-44; texte, p. 202 et suiv.), et sur les anciens monuments d'Égypte.

[2] Voir *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, p. 99.

voir d'ailleurs des modèles parfaits dans les peintures des guerriers qui couvrent les murs des palais de Thèbes. La lance se nommoit ⲛⲁⲃⲓ *nabi*, en langue égyptienne et copte. Ce signe, passé à l'état purement *phonétique*, représente l'articulation n^a (*a* bref), ou simplement la consonne *n*, qui est sa valeur *phonétique initiale* [1]. Il forme donc avec le signe qui le précède le mot ϩⲛ *hn*, auquel on doit ajouter, dans la lecture, l'une des voyelles en quelque sorte muettes, ou d'une articulation très-peu fixe et très-peu précise, que les *Hébreux*, les *Arabes*, les *Persans*, et généralement tous les peuples qui emploient un alphabet d'origine sémitique, ne figurent point par un *signe spécial*, ces peuples se bornant à tracer dans leur écriture les articulations constitutives *invariables* et *caractéristiques* des mots de leur langue parlée [2]. Ici la voyelle à suppléer est ⲱ, qui sert ainsi à former le mot *égyptien-copte*, ϩⲱⲛ *hón* « mandare, imperare, » et par extension *imperator*. On pourroit nous objecter ici que l'infinitif *épgytien-copte* ϩⲱⲛ *hón* « imperare »

---

[1] M. Seiffarth (lieu cité) a lu ce caractère hiéroglyphique *t*, de même que le *quatrième;* et il donne au *troisième* la valeur de *v;* de sorte qu'il lit ces cinq caractères *ht vta.* Cette lecture, comme nous l'avons démontré, est complétement fautive.

[2] C'est un fait qu'il est plus essentiel qu'on ne le pense généralement de bien reconnoître en philologie. La distinction fondamentale entre les *éléments invariables* et les *éléments variables* des mots jette un grand jour sur les origines et les dérivations des langues, aussi bien que sur l'intelligence des anciennes écritures.

ne peut être pris pour *imperator*, substantif d'état. La rigueur d'exactitude critique à laquelle nous nous sommes fait une loi de nous astreindre, nous oblige à examiner cette objection et à y répondre.

Dans les langues à *inflexions grammaticales*, il ne seroit pas permis de donner ainsi à la *même forme* d'un mot le sens d'*infinitif* et celui d'une *fonction nominale* dérivée de ce même infinitif, comme dans le cas qui nous occupe. Mais dans des langues telles que le *chinois* et l'*égyptien*, qui ont été pour ainsi dire enchaînées à leurs écritures respectives *inflexibles*, dans toutes les acceptions du mot; dans ces langues, qui remplacent les inflexions des autres langues par des auxiliaires, *noms*, *pronoms* et *particules*, etc., les mêmes *formes* de mots servent à exprimer souvent plusieurs *nuances* de la même idée, que l'on détermine par la nature et la composition de la phrase. Quand même certains sens ne seroient pas reconnus à certaines formes de mots par les Dictionnaires (les Dictionnaires de la langue copte, même les meilleurs et les plus récents, sont loin d'être complets), on seroit souvent en droit de les supposer par *analogie*, si des exemples les autorisent. Or, dans le cas dont il s'agit, les exemples ne manquent pas. Ainsi, on trouve dans les livres ou traductions coptes :

— ⲙⲟⲛⲓ *moni*, pascere et pastor;
— ⲛⲁϣⲧⲓ *nachti*, protegere, defendere; protector, adjutor;
— ⲱϩⲥ *ôhç*, metere; messor;
— ⲧⲁϩⲉ *tahe*, venari; venator.

Il est bien vrai que, dans la langue *copte*, on prépose ordinairement la particule ⲣⲉϥ *ref* à certaines racines, pour former des noms *concrets;* mais cet usage n'a guère lieu que dans le dialecte vulgaire, et non dans le dialecte sacré écrit en caractères *hiéroglyphiques*.

L'analyse logique de l'*infinitif* et du *nom concret* ne laisse d'ailleurs aucun doute sur l'usage possible de la même forme d'un mot pour les énoncer. L'infinitif exprime la même action que le nom concret, avec cette différence que l'*infinitif* en est l'expression la plus générale, la plus *indéfinie;* tandis que le *nom concret* en est l'expression *définie*, *personnifiée* dans un *sujet*. Ainsi, *imperare* signifie un commandement à l'état vague, *indéfini*, *indéterminé*, sans sujet indiqué; *imperator* signifie un individu *revêtu de la puissance du commandement;* c'est en quelque sorte le commandement passé à l'état *concret*, *personnifié*. Voilà toute la différence.

Mais une preuve décisive que les deux signes *hiéroglyphiques* qui forment le commencement de la seconde partie de notre inscription, et que nous lisons ϩⲱⲛ *hôn*, en suppléant la voyelle médiale, signifient *imperator*, ou tout autre mot équivalent, c'est que l'on trouve plusieurs fois ces deux mêmes signes dans des *cartouches* et *contre-cartouches* où ils ne signifient et ne peuvent signifier qu'*empereur*, *potentat*, *souverain absolu*. Tel est entre autres le cartouche n° 143 de la 31ᵉ planche du *cinquième volume* de la *Description de l'Égypte*, section des *Antiquités*, publiée par M. Jomard. Ce cartouche en suit un autre

(n° 142), dans lequel on lit AUTOCRTR en caractères *hiéroglyphiques*, c'est-à-dire Αὐτοκράτωρ. Ce titre, exprimé *phonétiquement*, ne signifiant rien pour les Égyptiens, on avoit eu soin de l'accompagner d'un autre cartouche dans lequel la même idée étoit traduite en égyptien, de cette manière , qu'on lisoit ϩωN *hôn*, et qui avoit la même signification d'*imperator* ou d'αὐτοκράτωρ, qu'on lit dans le cartouche qui le précède. Les cartouches 15 et 44 de la même planche ont la même signification.

Nous trouvons aussi dans les *Monuments royaux* de M. H. Rosellini (pl. CLXVII) la confirmation la plus positive que les deux signes hiéroglyphiques en question signifient *imperator*. On y voit l'*empereur* Auguste, costumé à l'égyptienne, faisant des offrandes à diverses divinités de l'ancienne Égypte. L'une des scènes figurées (n° 5) représente Auguste faisant des offrandes à Horus. Au-dessus de la figure du souverain romain sont gravées des légendes hiéroglyphiques, ainsi conçues : « *Soleil, Seigneur du* « *monde* [AUTOCRATOR [1]]; *Fils du Soleil, Seigneur des* « *diadèmes* [CÉSAR, *aimé du dieu* PHTAH].

« Paroles du [ϩN HÔN (c'est-à-dire SOUVERAIN)] des « *contrées* CNIU, CNM (c'est-à-dire des NÔMES *de* « *l'Égypte.*) »

Le n° 4 de la même *planche* représente aussi un *Empereur* romain faisant une offrande à *Thoth* ou

---

[1] Les mots entre crochets sont renfermés dans des *cartouches*. Les mots en petites capitales sont des *transcriptions* en signes hiéroglyphiques *phonétiques*.

Hermès. Le personnage de l'*Empereur* est surmonté de deux *cartouches* renfermant nos deux signes hiéroglyphiques (𓇳𓉔 *h'n*), précédés des légendes : *Soleil, Seigneur des mondes; Soleil, Seigneur des diadèmes.* Ces *cartouches* contiennent donc en signes *phonétiques* le mot égyptien équivalent à αὐτοκράτωρ; *imperator, souverain*. Nous ignorons si M. Rosellini les a ainsi interprétés, n'ayant pas pu consulter son texte explicatif.

Nous trouvons aussi dans les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* de Champollion (pl. LVII) le même *cartouche* renfermant le mot égyptien 𓇳𓉔 *h'n*, *imperator*, précédé de la légende : *Soleil, Seigneur du monde*, et placé au-dessus de la figure d'un *Empereur* romain faisant des offrandes à Osiris. Tous ces faits confirment surabondamment notre interprétation.

3° Le troisième caractère 𓅱 figure une *oie* ou un *canard*, aux ailes étendues, et dans une attitude d'effroi ou de fuite. Champollion a reconnu à ce signe *hiéroglyphique* la *valeur* de 𓊪, *p*, et le rôle d'*article déterminatif* de la langue *égyptienne-copte*. Il n'a donné nulle part, que nous sachions, et personne n'a donné après lui, la raison de cette *valeur* et de ce *choix grammatical*, pas plus que l'on n'a fait connoître quelle *espèce* d'oiseau étoit ainsi figuré, et quel *nom* il avoit dû porter dans la langue égyptienne.

Le signe *hiéroglyphique* en question est, ainsi que nous l'avons dit, une *oie* ou un *canard*, qui vient d'être frappé par le bâton des chasseurs, comme on

les voit figurés sur les murs de Thèbes, dans les scènes qui représentent des *chasses aux canards sauvages* [1]. Cette proie, ainsi *abattue*, se nommoit en langue *égyptienne* ⲡⲁϩⲥ *pahc*, mot copte que M. Peyron, dans son excellent *Dictionnaire copte*, définit par *Res venando capta et lacerata*. On ignore ce qui a pu faire choisir ce signe *hiéroglyphique* pour représenter l'*article déterminatif* copte ⲡ *p* (thébain ⲡⲉ *pe*, memphitique ⲡⲓ *pi*). Quoi qu'il en soit, le fait existe; il est démontré, et le principe du *phonétisme* de *valeur initiale* a été complétement observé.

L'emploi de l'*article déterminatif* ⲡ *p*, devant un *qualificatif*, semble être une anomalie, puisque cet article, en *copte* comme en *grec*, ne se place guère que devant des *substantifs* ou des *adjectifs* pris *substantivement*. Ce dernier cas est précisément celui qui se présente dans notre inscription. Ainsi, en arabe, on dira الكبير *al kebir* « le grand, » en grec ὁ μέγας, *le grand*, comme on dit en françois *Louis le Grand*. L'emploi de l'*article déterminatif* dans notre inscription est donc parfaitement justifié. Cet article n'existe pas dans l'inscription *cunéiforme*, parce que le génie de la langue dans laquelle cette inscription a été rédigée, langue que l'on pourroit nommer *baktro-persane* [2], ne l'exigeoit pas.

---

[1] Voyez entre autres l'ouvrage de M. Wilkinson, intitulé : *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, vol. III, p. 39, où ces canards *aux ailes déployées*, et recevant le coup du chasseur, sont nommés *birds struck with the stiks*.

[2] La langue de cette inscription, comme des autres inscrip-

On sait d'ailleurs que l'*article déterminatif* ⲡ *p*, ou ⲡⲉ *pe*, ou Φ *ph*, étoit d'un usage très-ancien dans la langue égyptienne, puisqu'il est passé dans la Bible, où il forme l'initiale du nom de *Pharaon*, dont il est si souvent fait mention dans l'*Histoire de Joseph* et dans l'*Exode*. Ce mot désignoit à la manière orientale, et surtout égyptienne, le roi régnant, que l'on nommoit *le soleil* : Φ ⲣⲏ *ph rè;* d'où est venu le mot hébreu פַּרְעֹה *phrah*, Φαράω.

4° Le quatrième caractère *hiéroglyphique* — est le même que le second, qui a, comme nous l'avons vu, la valeur *phonétique* de *na* ou *n*. L'emploi qui a été fait ici de ce caractère pour signifier *grand*, avec le signe *hiéroglyphique* qui le suit, n'est pas dû au hasard. Le choix des caractères *phonétiques* en *égyptien*, aussi bien qu'en *chinois*, a été fait, toutes les fois que cela a été possible, de manière à ce que la figure du signe employé *phonétiquement* concourût aussi à donner en quelque sorte l'idée que

---

tions *cunéiformes*, n'a pas encore été bien déterminée. C'est évidemment celle qui a donné naissance à la langue persane actuelle, puisqu'on y trouve des mots, comme *b*^{a} *z*^{a} *r k*, *grand*, qui existent encore dans cette même langue. D'un autre côté, on y en trouve aussi d'étrangers à la langue persane moderne; et les désinences grammaticales, comme celles du *génitif* et de l'*accusatif* en *am*, que l'on rencontre dans les inscriptions *cunéiformes*, ne permettent pas de supposer que la langue qu'elles représentent soit la langue persane moderne. La langue de ces inscriptions est un dialecte mélangé du *sanskrit*, du *zend*, et peut-être du *pehlvi*. On peut voir à ce sujet les ouvrages spéciaux de MM. Burnouf et Lassen, précédemment cités.

l'on vouloit communiquer par le mot de la langue *parlée*. Ainsi, dans le mot qui nous occupe, on a choisi de préférence à tout autre le signe *figuratif* la *lance*, pour représenter la consonne *n*, parce que ce signe donne déjà par lui-même l'idée de *grand*. Cela est si vrai, que, dans les textes *hiéroglyphiques*, ce signe *figuratif* de *lance* est souvent employé *seul* pour représenter le mot copte ⲛⲁⲁ *na* ou *naa*, « grand, » et pour exprimer cette idée *symboliquement* et *phonétiquement*.

5° Le cinquième et dernier caractère hiéroglyphique que nous avons à expliquer est —. Il représente figurativement un *bras*, pris du coude à l'extrémité de la main, et signifiant l'*avant-bras*. Ce signe *figuratif* de l'*avant-bras* se prononçoit ⲁⲙⲏⲣ *amér* ou *amîr* en dialecte memphitique, et ϩⲁⲙⲏⲣ *hamér* en dialecte thébain. Employé comme groupe *phonétique*, il a dû conserver et il a en effet conservé sa valeur *initiale* de *a*. C'est aussi celle qu'il porte dans notre inscription. Il est à remarquer que le signe *hiéroglyphique* qui le précède prend *toujours* ce dernier signe pour complément, lorsqu'il est employé à la fin d'une phrase.

Il est donc aussi bien démontré que l'*Inscription hiéroglyphique* du *Vase du Cabinet des antiques*, reproduite précédemment, doit être lue en *égyptien*: ϧϣⲁⲓⲣϣⲁ ϩⲱⲛ ⲡⲉ ⲛⲁⲁ, KCHAIRCHA HÔN PE NÂ, et traduite en grec par Ξέρξης δεσπότης [1] ὁ μέγας, et

[1] C'est ce terme de δεσπότης, qu'Hérodote (liv. VII, ch. 5) met dans la bouche de Mardonius, s'adressant à Xerxès, qui nous

en latin, par XERXÈS IMPERATOR MAGNUS, comme l'Inscription *cunéiforme*.

La *lecture* et l'*interprétation* de la seconde partie de l'Inscription *hiéroglyphique* nous semblent donc tellement justifiées, qu'elles ne souffrent aucune objection possible, et que la conviction que nous avons acquise de leur exactitude a dû passer dans l'esprit du lecteur. Nous n'avons trouvé nulle part, ni dans les écrits de Champollion ni ailleurs, les explications précédentes, qui sont des démonstrations nouvelles de la réalité du *système hiéroglyphique* que le hiérogrammate français a le premier compris et développé avec un génie si persévérant et si sûr, et que nous avons entrepris de corroborer dans cet *Essai*.

L'Inscription *bilingue* du *Vase de Xerxès*, qui vient d'être expliquée, est d'une importance d'autant plus grande, selon nous, que les deux systèmes d'écriture qu'elle représente se rendent pour ainsi dire un témoignage mutuel de leur authenticité, et que ce témoignage de l'*écriture* et de la *langue* de Xerxès en faveur de l'*écriture* et de la *langue* de Sésostris, est jusqu'ici le seul connu du monde savant. Toutefois, on peut encore espérer que la science paléographique et la bonne fortune des voyageurs en découvriront d'autres un jour.

---

semble rendre exactement l'idée exprimée dans notre Inscription. On s'aperçoit de jour en jour que le vieil historien grec a eu, plus qu'on ne l'avoit pensé, l'intelligence profonde des monuments et des peuples anciens.

Cet espoir est soutenu par la découverte que fit M. de Rozière, lors de l'*expédition d'Égypte*, d'une Inscription mutilée en caractères *cunéiformes*, dans l'isthme de Suez [1]. Cette Inscription, ou plutôt ce fragment d'inscription relevé et publié par M. de Rozière, présente, à part le commencement, qui est évidemment la fin du mot Darius, les mêmes groupes et par conséquent les mêmes mots que dans l'Inscription du *Vase de Xerxès*, expliquée ci-dessus (comme M. de Rozière l'a fort bien supposé, en s'appuyant sur la lecture de M. Grotefend, approuvée par M. de Sacy). Nous reproduisons ici cette Inscription, en y ajoutant, entre parenthèses, le commencement du nom de Darius, qui a été brisé. Il est à présumer qu'elle étoit, comme la précédente, accompagnée d'une inscription *hiéroglyphique*, ensevelie peut-être dans les ruines, avec les autres fragments de la même inscription, qui formoit plusieurs lignes :

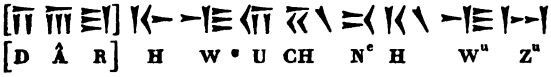

[D Â R] H W • U CH N^e H W^u Z^u R K.

Darius *Imperator* *Magnus.*

[1] Voir la *Notice sur les ruines d'un monument découvert dans l'isthme de Suez*, par M. de Rozière (DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE, *Antiquités*, t. I, p. 265, et pour la gravure de l'Inscription, ibid., *Antiquités*, vol. V, pl. 30). L'Inscription a été reproduite dans le volume de l'*Égypte ancienne*, par M. Champollion-Figeac, de l'*Univers pittoresque*, pl. 75.

A ce fragment d'inscription, M. de Rozière a joint le dessin d'un reste de figure remarquable, qu'il décrit ainsi :

« Un de ces blocs de granit dont nous venons de parler est décoré, dans sa partie supérieure, de cet ornement que l'on voit sculpté au-dessus de presque toutes les portes des temples égyptiens, représentant un globe avec deux longues ailes étendues horizontalement... Au-dessous du globe ailé, une figure assise, d'environ six décimètres de proportion, attire principalement l'attention; elle est vêtue d'une longue robe qui descend jusqu'à ses talons..., telle que l'on en voit dans les bas-reliefs des anciens monuments de Persépolis. La coiffure de ce personnage principal est formée d'une espèce de turban ou de toque sans rebord, haute de cinq centimètres, présentant la forme d'un cône tronqué renversé, comme la coiffure des religieux grecs; mais avec cette différence seulement, que toute la partie supérieure est crénelée. Son menton est garni d'une barbe longue et épaisse, qui tombe jusque sur la poitrine. A la manière des divinités égyptiennes, cette figure tient à la main un long bâton un peu recourbé vers le haut, que termine une tête de chacal très-allongée. Deux autres figures un peu moins grandes que celle-ci, debout devant elle, semblent lui rendre hommage. »

On reconnoît facilement à cette description que la figure décrite est un personnage persan, absolument semblable aux figures que l'on trouve dans les ruines de Persépolis, entouré des mêmes attri-

buts que M. de Rozière a crus égyptiens. Il est même à présumer que cette figure étoit celle de Darius lui-même, que l'Inscription cunéiforme gravée au pied de sa statue nous a fait connoître.

Puisse un jour quelque voyageur visiter de nouveau ces curieuses ruines, et y découvrir quelques inscriptions bilingues avec la statue de Darius!

RÉSUMÉ DE LA SECONDE SECTION.

Il résulte de ce qui précède :

1° Que l'écriture égyptienne *kiéroglyphique* étoit primitivement la *peinture figurée* des objets;

2° Que, dès les premiers temps de sa formation, elle dut adjoindre à l'*élément figuratif*, qui étoit limité, l'*élément phonétique* illimité, d'une nécessité absolue dans toute langue écrite;

3° Que cette adjonction se fit par voie d'assimilation, c'est-à-dire, sans admettre un nouveau mode de représentation des idées, mais en faisant des *éléments figuratifs* déjà en usage, des éléments purement *phonétiques* de valeur *initiale*, dans le plus grand nombre de cas donnés;

4° Que les mêmes caractères ou signes *figuratifs*, en passant ainsi à l'état *phonétique*, ne perdent que momentanément leur valeur *figurative*, pour la reprendre au besoin;

5° Que ces principes, communs aux deux écritures *figuratives* chinoise et égyptienne, en font des écritures d'une nature spéciale et similaire, qui ne

peuvent être soumises qu'à des lois spéciales. Ce sont ces lois que nous avons esquissées précédemment. La suite de cet *Essai* sera consacré à leur démonstration.

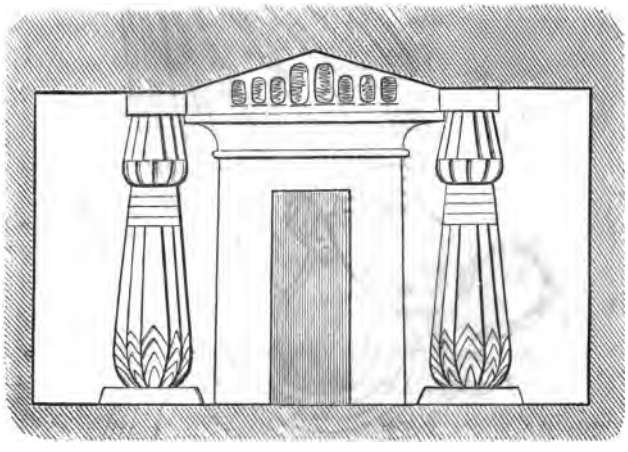

FIN DE L'HISTOIRE ET DE LA SYNTHÈSE.

OSIRIS.

TABLE.

Pages.

SECTION PREMIÈRE. Histoire et synthèse de l'écriture chinoise. 1

1. Origine, développement et modifications successives de l'écriture chinoise. 2
2. Ages de l'écriture. 34
3. Synthèse de l'écriture chinoise. 37

Résumé de la Première Section 61

SECTION DEUXIÈME. Histoire de l'écriture figurative hiéroglyphique. 63

1. Synthèse de l'écriture hiéroglyphique. 75
2. Examen du passage de saint Clément d'Alexandrie. 85
3. Classes des caractères hiéroglyphiques. 99
4. Déterminatifs génériques ou radicaux hiéroglyphiques correspondant aux radicaux chinois. 103
5. Anneau égyptien hiéroglyphique. 115
6. Confirmation décisive du système hiéroglyphique, par l'explication bilingue du Vase de Xerxès, du Cabinet des Antiques. 122
   A. Analyse de l'Inscription cunéiforme. 130
   B. Analyse de l'Inscription hiéroglyphique. 135
7. Inscription cunéiforme de l'isthme de Suez, découverte par M. de Rozière. 146

Résumé de la Seconde Section. 148

FIN DE LA TABLE.